l'écho de Louiseville

51e année, no 17 - 2 cahiers
Louiseville, Mercredi 29 mars 1972

15¢

LOTO-QUÉBEC
Tirage du 24 mars
74606
Gagnants : voir page 3

RENCONTRE HISTORIQUE

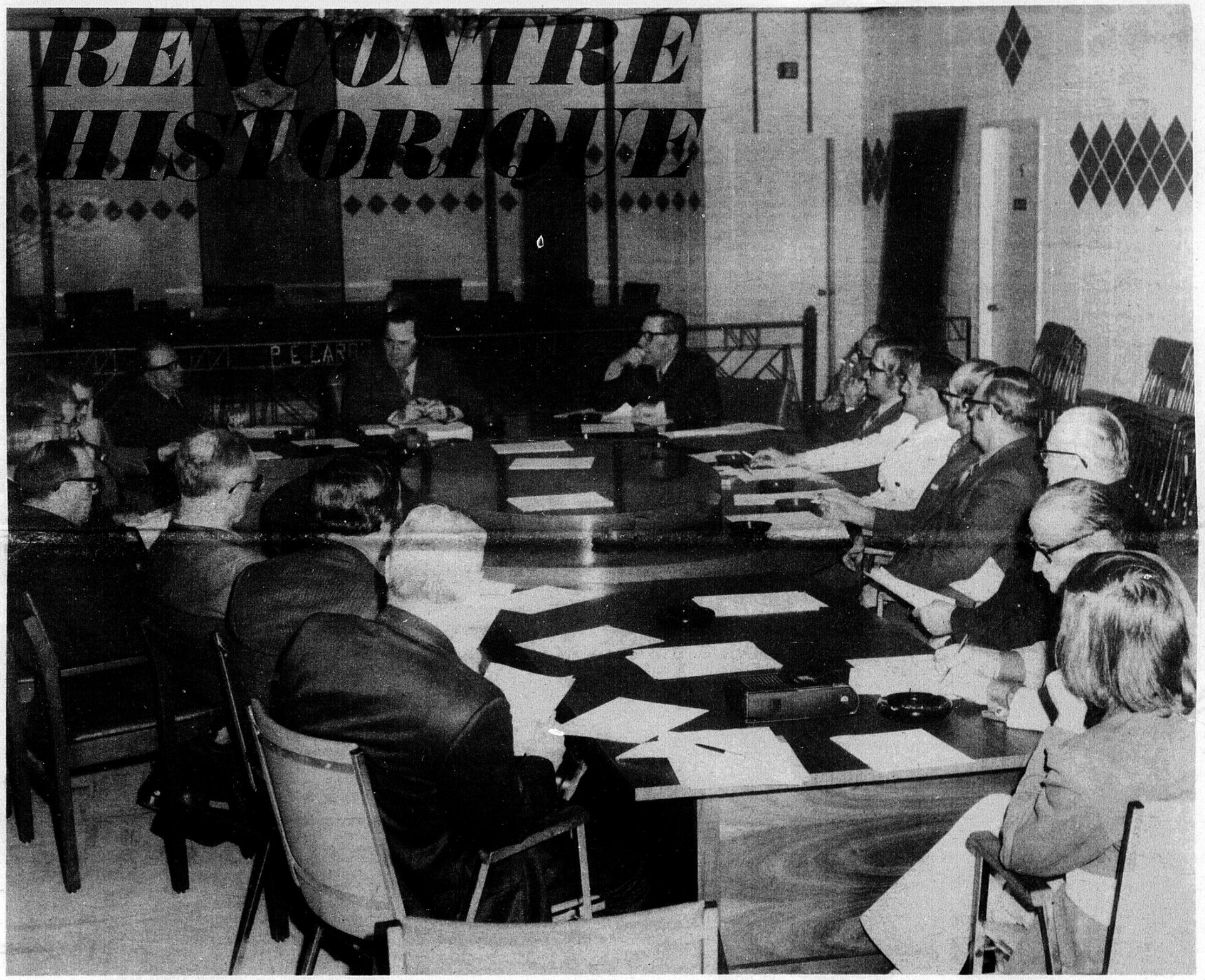

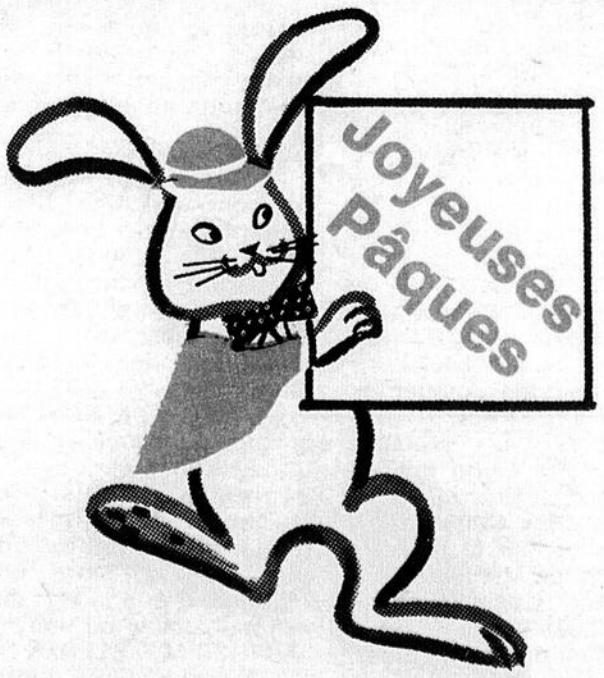

Pas d'électricité pas d'eau
P. 3

L'ÉGLISE EN FAILLITE
P. 4

La Fusion LE COMPTE A REBOURS EST COMMENCE

(P.D.) Telle est l'idée maîtresse qui se dégage d'une rencontre entre les deux Municipalités de Louiseville et M. Bruno Beaulieu, Conseiller en matière de regroupement auprès du Ministère des Affaires Municipales du Québec. Cette rencontre s'est tenue comme prévu à l'édifice Municipal de la Paroisse St-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup en présence du représentant gouvernemental et de tous les membres des Conseils de la Ville et de la Paroisse au cours de la soirée de mardi le 21 mars.

SEANCE D'INFORMATION

Cette rencontre n'avait pas pour but de discuter du cas précis de Louiseville et de la Paroisse. Dès le début, M. Beaulieu a laissé entendre qu'il voulait avant tout répondre aux questions concernant le Bill 276. "Je n'ai pas d'opinion quant au bien fondé de l'unité de regroupement' je suis neutre."

Cette mise au point faite, on a procédé à une lecture complète du Bill 276 qui est la loi régissant les regroupements municipaux. C'est à partir de la lecture de cette loi que les questions furent posées.

L'UNITE DE REGROUPEMENT

En ce qui regarde l'unité de regroupement tel que décrété dans le cas de Louiseville et St-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup, cela ne signifie pas que l'on situe le cadre géographique concerné dans un projet de fusion. Ce n'est là qu'une première étape d'un processus qui doit mener à la prise de décision de fusionner ou non les Municipalités comprises dans cette unité de regroupement.

A partir de cette étape, les Conseils Municipaux impliqués doivent entreprendre les démarches pour faire une étude de la question. Si les deux Conseils Municipaux sont d'accord pour fusionner, ils peuvent demander tout de suite la fusion en présentant une requête conjointe. A ce moment là, une étude ne serait pas nécessaire, à moins qu'une forte proportion des citoyens s'y opposent. Mais il semble bien que dans le cas qui nous intéresse, on procédera à une étude.

Cette dernière est la responsabilité totale des Conseils Municipaux. Ces derniers peuvent choisir eux-mêmes la personne responsable de faire l'étude. Si les Conseils ne réussissent pas à se mettre d'accord sur le choix d'un chargé d'étude dans un délai raisonnable, le Ministre pourra alors intervenir pour leur en imposer un.

Au cours de cette étude, le Ministère des Affaires Municipales fournira toute l'assistance technique nécessaire. D'ailleurs, dès maintenant, il y a un individu qui est responsable du dossier de Louiseville et de St-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup auprès du Ministère concerné. Ce dernier ne fera pas l'étude, mais il pourra conseiller les Conseils et le chargé d'étude sur la façon de faire.

Toutefois, le représentant du Ministère des Affaires Municipales, M. Bruno Beaulieu, a bien laissé entendre que des démarches doivent être entreprises le plus tôt possible par les deux Conseils. Si ces derniers retardent à agir, le Ministre prendra lui-même la chose en main et les Municipalités devront subir ses décisions.

POURQUOI LA FUSION?

A une question posée par le Conseiller Cloutier de la Paroisse, à savoir pourquoi une fusion, M. Beaulieu a donné une série de raisons. Tout d'abord, il a fait un historique de la question municipale au Québec. Ensuite, relevant le fait qu'il y avait présentement 1590 municipalités au Québec alors qu'en Ontario, avec une population de près d'un million supérieure à celle du Québec, il y a présentement 900 municipalités et l'on s'apprête à baisser ce nombre à 500.

Ce grand nombre de Municipalités au Québec fait en sorte que le Gouvernement a grugé lentement les secteurs de juridiction des municipalités. On veut maintenant redonner aux Municipalités tout son champ d'action; c'est pourquoi on veut en diminuer le nombre pour que celles-ci soient en mesure d'assumer toutes leurs responsabilités. A cet effet, on apportera des modifications d'ordre fiscal pour que les municipalités puissent être en mesure d'exercer tous leurs pouvoirs. C'est à partir de ces constatations que l'on a décidé de procéder aux regroupements de plusieurs municipalités.

RENCONTRE PUBLIQUE MERCREDI 29 MARS

(P.D.) Après avoir rencontré les deux Conseils Municipaux, le Conseiller en matière de regroupement au Ministère des Affaires Municipales, M. Bruno Beaulieu, a accepté l'invitation des Conseils pour venir rencontrer la population mercredi le 29 mars.

RENCONTRE D'INFORMATION

Cette rencontre se tiendra à la Salle du Collège St-Louis à Louiseville à partir de huit heures. M. Beaulieu sera alors en mesure de fournir toutes les informations au public au sujet du bill 276.

M. Beaulieu a toutefois tenu à préciser qu'il ne laissera pas les gens discuter sur le cas précis de Louiseville et St-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup. Ce n'est pas une réunion pour discuter un cas en particulier, mais pour renseigner la population sur le bill 276 lui-même et sur les droits que ce bill donne aux citoyens impliqués dans un projet de fusion.

C'est pourquoi M. Beaulieu a dit souhaiter la présence d'une foule nombreuse qui viendrait de tout le comté et non seulement de Louiseville. Comme on le sait, d'autres municipalités du Comté de Maskinongé pourraient être impliquées dans une telle situation d'ici peu, c'est pourquoi il serait bon, selon M. Beaulieu, que la population de toute la région se rende à cette réunion pour y recueillir toute l'information nécessaire au sujet des regroupements municipaux.

Donc, tous les contribuables qui se posent des questions sur cette question n'auront qu'à se rendre à cette réunion pour recevoir les informations désirées.

Trois éventualités possibles

(PD) Une fois que l'unité de regroupement a été décrété par le Ministère des Affaires Municipales à la suite d'une demande de fusion présentée par la Ville de Louiseville, il reste précisément trois éventualités aux deux Conseils Municipaux impliqués dans le processus qui doit mener à une fusion.

La première possibilité exige que les deux Conseils Municipaux soient d'accord pour demander la fusion. Dans ce cas, ils présentent alors une requête conjointe dans laquelle ils fournissent tous les détails nécessaires en vertu de la loi 276. De plus, dans cette requête, les Conseils tiennent compte des cas spéciaux qui pourraient intervenir dans leur entente de fusion. Cela fait, le Ministre peut alors annoncer que la fusion est acceptée et le tout est rendu officiel.

Dans le cas de la deuxième éventualité, il y a un Conseil Municipal qui, sans être contre le principe de la fusion, demande que l'on procède avant à une étude officielle pour voir si la fusion serait vraiment souhaitable pour l'ensemble de la population. A ce moment, les membres de ce Conseil participent très activement aux négociations dans le but de protéger les intérêts de leurs contribuables. On procède alors à une étude qui est faite par quelqu'un choisi par les deux Conseils impliqués ou par le Ministre des Affaires Municipales si les deux Conseils ne se mettent pas d'accord sur le choix d'un chargé d'étude. Le résultat de cette étude dit que la fusion est souhaitable ou non et c'est à partir de cela que l'on procède à la fusion ou non.

Enfin, la dernière possibilité résulte du fait que les deux Conseils décident de ne rien faire. A ce moment là. c'est le Ministre des Affaires Municipales qui prend la chose en main.

Ce dernier nomme le chargé d'étude, ce dernier procède à son étude et produit un rapport qui favorise ou non une fusion. La décision est prise à partir du rapport fourni par le chargé d'étude. Dans ce cas, le Ministre et la Commission Municipale se substituent aux Conseils Municipaux pour faire progresser le

M. Beaulieu disait plus tard que le fait d'accepter une négociation sur la question n'implique pas automatiquement que les Conseils sont favorables à la fusion. Au contraire, cela veut dire qu'ils s'occupent des intérêts de leurs contribuables, car si un Conseil refuse de collaborer, c'est le Ministre qui prendra sa place et décidera seul. Il y a donc intérêt à ce que les deux Conseils s'entendent pour procéder à une étude.

Enfin, au sujet de la fusion, M. Beaulieu, Conseiller en matière de regroupement au Ministère des Affaires Municipales, a conclu en disant: " Les chances ne sont pas forte sque l'étude dise que la fusion n'est pas souhaitable." A partir de cela, certains membres de la Paroisse murmuraient un certain mécontentement.

PROCHAINES ETAPES

(PD) A la lumière des renseignements fournis par le représentant du Ministère des Affaires Municipales, M. Bruno Beaulieu, les deux Conseils Municipaux impliqués dans le projet de fusion à Louiseville ont décidé d'entreprendre les démarches qui mèneront à une étude de la situation

CHARGE DE DOSSIER

A cet effet, ils entreront en communication avec communication avec l'individu qui est chargé du dossier de Louiseville et de St-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup auprès du Ministère des Affaires Municipales.

Ce dernier sera en mesure de guider les deux Conseils dans leur démarche. Ainsi, les Conseils pourront se choisir eux-mêmes une personne qui fera une étude pour dire si la fusion est souhaitable ou non.

AUTRES MINISTERES

De plus, les Conseils Municipaux veulent prendre toutes les informations nécessaires à savoir si le Ministère de la Voirie continuera à subventionner les chemins situés dans les régions rurales comme c'est le cas présentement à cause du statut de Municipalité rurale pour St-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup.

Advenant que tout le territoire de la Paroisse fasse partie d'une Ville après la fusion, il est possible que le Ministère de la Voirie ne subventionne plus ces routes. Il est nécessaire de prendre des informations sûres avant que la fusion se fasse. Il en est d'ailleurs de même pour les cours d'eau qui sont entretenus par le Ministère de l'Agriculture sur les fermes.

Comme on peut le constater, ces démarches sont très importantes et c'est pourquoi les membres des deux Conseils veulent obtenir des garanties écrites avant de faire une fusion.

En somme, les Conseils de la Ville et de la Paroisse se sont mis d'accord pour suivre les étapes prévues par le bill 276. A cet effet, une rencontre aura lieu prochainement entre les deux Conseils et le chargé de dossier. Les Conseils présenteront chacun une résolution lors de leur prochaine séance régulière, laquelle résolution demandera au Ministère des Affaires Municipales de leur fournir l'assistance technique nécessaire pour mener à bien la procédure engagée.

Clinique Chiropratique et Podologique de Louiseville

Dr J.-ANDRE LACROIX
CHIROPRATICIEN
Tél. : 228-5221

GEORGES BOURDON
PODIATRE
Tél. : 228-4191

17 NOTRE-DAME SUD

Bur. : 228-3204
Rés. : 228-3109

SERGE GAGNON
LL. L.
avocat
PROCUREUR

Louiseville
452, rue St-Laurent,

PAS D'ÉLECTRICITÉ= PAS D'EAU

(P. D.) La panne d'électricité qui a frappé notre région au cours de la tempête de jeudi et vendredi dernier, a eu pour effet de priver d'eau les citoyens de Louiseville. En effet, la panne d'électricité a frappé simultanément l'usine de filtration et les puits artésiens de Ste-Ursule.

A la suite de ce manque d'eau, les résidences étaient au régime sec à partir de mercredi soir et la situation devait revenir à la normale jeudi, peu avant l'heure du dîner. A cause de cela, l'usine Associated Textiles a dû fermer ses portes vers 10 heures mercredi soir et c'est seulement lundi que le retour au travail s'effectuait.

MOTEURS D'URGENCE

Concernant cette situation, nous avons rejoint le Gérant Municipal, M. Ghislain Lessard, qui nous a expliqué cet état de choses.

Normalement, il est rare que l'électricité manque à la fois à l'usine de filtration et aux puits artésiens situés au nord de Ste-Ursule, selon M. Lessard.

Aussi, advenant une panne d'électricité à l'usine de filtration qui dessert tout le nord de Louiseville et le secteur Lagacé, on fait en sorte que l'eau venant des puits artésiens desserve tout le réseau. Dans une situation normale, les puits artésiens ne desservent que Ste-Ursule, la route 43 A, Beauséjour, Village des Gravel, Village desNoël, le secteur de l'Hôpital et le sud de la Ville, alors que l'usine de filtration dessert le secteur nord de la Ville et le secteur Lagacé en Paroisse. Si la panne survient aux puits artésiens, c'est l'usine de filtration qui dessert tout le réseau. Même si cela a pour effet de diminuer la pression, les citoyens ont tout de même suffisamment d'eau pour leurs besoins.

Toutefois, dès qu'une panne survient à l'un ou l'autre de ces deux endroits, M. Lessard nous affirme que l'on demande à ce moment-là aux industries suivantes d'arrêter de fonctionner : Associated Textiles, Canadian Gypsum et La Société Coopérative Agricole de Granby. La raison est que ces trois usines consomment de l'eau à un taux jugé plus élevé que la normale.

Mais cette fois-ci, l'électricité a manqué aux deux endroits simultanément, ce qui faisait que l'on ne pouvait assurer un service d'eau. On a alors demandé au Gérant Municipal s'il n'existait pas un service d'urgence qui pourrait assurer le fonctionnement de l'un ou l'autre des deux endroits dans une telle situation. Ce dernier nous a confié qu'il existait un réservoir de quelque 500,000 gallons d'eau qui pouvait être mis en fonction par deux moteurs, mais en cas d'incendie seulement.

MOTEURS DEFECTUEUX

Toutefois, dans l'état actuel des choses, l'un de ces deux moteurs est présentement hors d'usage, alors que l'autre part quand il veut. C'est donc dire que lors du manque d'électricité, on ne pouvait savoir si au moins l'un de ces deux moteurs aurait pu partir en cas d'incendie.

Il va sans dire que cette situation est très grave. Aussi le Gérant ajoutait que l'on prévoyait justement faire les réparations qui s'imposent à l'usine de filtration dans le cadre d'un projet d'initiatives locales qui a été accepté par le Gouvernement Fédéral. On réparera les deux moteurs qui alimentent le réservoir ou on trouvera une autre solution pour faire fonctionner l'usine de filtration.

Toutefois, M. Lessard nous affirmait que la plupart des usines de filtration au Québec étaient dans le même état que celle de Louiseville. Les moteurs d'urgence servent toujours à n'alimenter qu'un réservoir en cas d'incendie.

Au sujet des industries qui ont été dans l'obligation de fermer leurs portes durant trois jours, cela entraînant de lourdes pertes en salaires, le Gérant nous affirme que même si les moteurs d'urgence avaient fonctionné, il n'était pas question de faire partir le réservoir. Ce dernier ne fonctionne qu'en cas d'incendie, rien de plus.

Mais, dans le cas qui nous concerne, il n'y avait pas d'eau et on ne sait absolument pas si, advenant un incendie en Ville, on aurait pu faire partir le réservoir pour que les pompiers combattent le feu. Ces moteurs sont présentement en défaut et on prévoit les réparer. C'est la une situation très grave, car l'on ne sait jamais quand un évènement malheureux arrivera.

loto-québec

	GAGNANTS	VENDEURS
$500.	Paul Béland, Louiseville	Restaurant Chez Marie, St-Edmond
$100.	Clément Brissette, Louiseville	Fernand Deveault, Tabaconiste, Louiseville
	Gilles Pichette, Ste-Ursule	Gérard Lesage, Tabagie, Louiseville
	Mme Colette G. Lajoie, Louiseville	Robert Ricard, Epicier, Louiseville
	Mme Mad. Baribeau, Louiseville	Jean-Marie Picotte, Epicier, Louiseville
	Bernardin Baril, Ste-Ursule	Epicerie Labonne, Maskinongé
	Lucien Casaubon, St-Justin	Jean-Marie Brissette, Commis Hôtel Feuille d'Erable, Prémont
	Raymond Lambert, St-Alexis-des-Monts	André Allard, Boulanger, St-Alexis-des-Monts
	Georges Paquin, St-Didace	Epicerie Rocheleau, St-Didace
	Gérard Turcotte, St-Barthélemy	Jacques Mercure, Marchand, St-Barthélemy
	Rodolphe Beaudry, St-Gabriel de Brand.	Tabagie Beaulieu, St-Gabriel de Brandon
	Aldéric Lavallée, Berthierville	Restaurant Bellevue, Berthierville

LES DISTRIBUTIONS BERT-MASK ENR.

Cyrille-Robert Lajoie, Dist. Louiseville, tél. : 228-4635

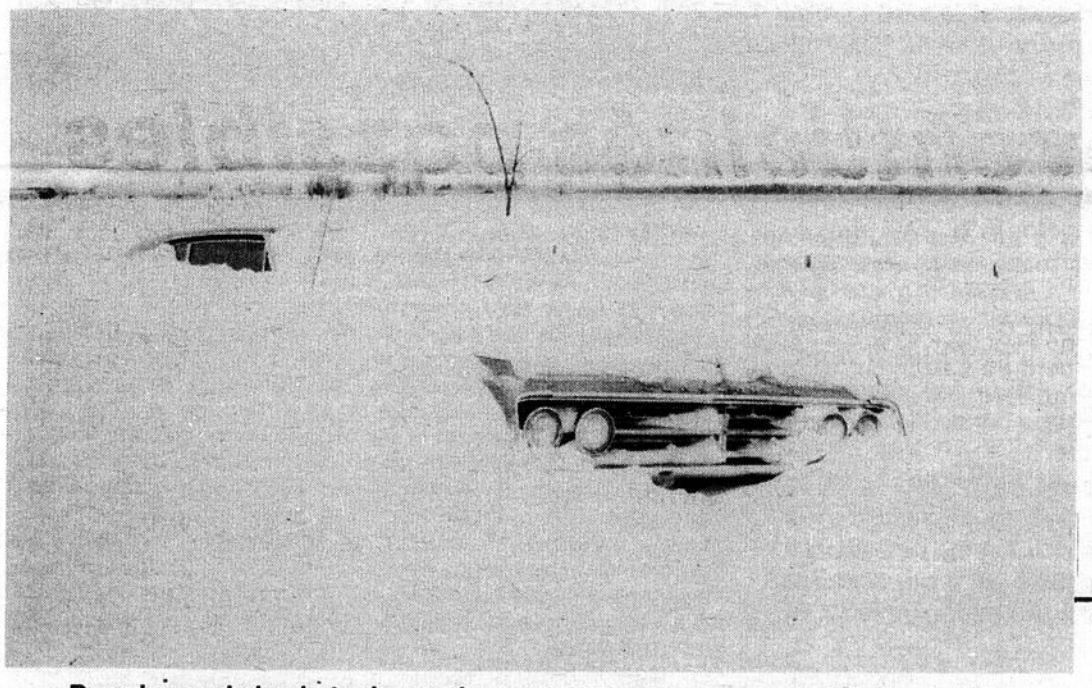

Dans le cas de la photo de gauche, nous avons là une excellente idée de l'état de certaines routes, même après le passage de l'équipe de déblaiement. Cette photo a été prise dans le rang Barthélémy à Louiseville. Ce rang, sur une très longue distance à l'air d'un corridor et même d'un tunnel à certains endroits, comme c'est le cas ici où les rebords de neige sont plus h auts que les autos.

Comme on peut le constater à la vue de ces deux photos, la dernière tempête en a fait endurer à plusieurs. La photo de gauche nous montre une auto qui a été abandonnée par ses occupants sur la route 43 A à la hauteur du Village de Ste-Ursule. (Photos Dutil)

YAMACHICHE À LA NOIRCEUR PENDANT QU'UN LOUISEVILLIEN FRÔLE LA MORT

(P. D.) La récente tempête de neige qui s'est abattue sur la province n'a pas épargné la région. En effet, tout le monde s'est retrouvé paralysé à la suite de la fermeture des routes et du manque d'électricité.

C'est la région de Yamachiche qui a été le plus lourdement frappée, l'électricité ayant manqué durant près de 30 heures. De plus, à Louiseville, un jeune homme de 23 ans, M. Jean Pagé a failli trouver la mort par intoxication d'un poêle à charbon de bois.

YAMACHICHE DANS L'OMBRE

A Yamachiche, c'est à la suite du bris d'un transformateur d'importance que l'on a été privé d'électricité. En effet, sous le poids du verglas, le transformateur s'est écrasé sur le sol et s'est brisé. Les employés de l'Hydro-Québec ont été obligés de procéder au changement de ce transformateur. Les conditions des routes n'aidant pas à leur travail, il a fallu attendre plusieurs heures pour que l'électricité revienne. Pendant ce temps, les familles étaient privées de chauffage et plusieurs situations parfois très cocasses se sont produites. Les endroits publics étaient très achalandés et de nombreuses résidences étaient devenues le lieu de rendez-vous d'une foule de gens qui cherchaient le moyen de se réchauffer.

C'était en somme un retour à l'époque du chauffage au bois et de l'éclairage à l'huile, à la différence que ces équipements sont presque complètement disparus de nos jours.

Plusieurs autres endroits ont également été privés d'électricité durant un certain temps. Signalons que dans le rang des Gravel à Louiseville, l'électricité a manqué vers 9 heures en soirée mercredi et le tout est redevenu normal seulement vers 11 heures vendredi matin.

IL VOIT LA MORT DE PRES

Un citoyen de Louiseville, M. Jean Pagé, résidant à 941 Notre-Dame Nord, a failli trouver la mort.

En effet, à la suite de la panne d'électricité, M. Pagé a décidé de se réchauffer au moyen d'un poêle au charbon de bois. Les émanations toxiques qui se dégagent du charbon de bois au moment où il brûle ne pouvant s'échapper de l'intérieur de la maison puisque toutes les issues étaient fermées, M. Pagé s'est trouvé intoxiqué.

C'est son épouse qui l'a trouvé inconscient vers 12 h. 30 jeudi. Le frère de ce dernier, M. Marcel Pagé, étant infirmier à l'Hôpital Comtois, a pratiqué la respiration artificielle bouche à bouche et c'est seulement vers 1 heure que M. Pagé reprenait connaissance.

On a alors décidé de le transporter à l'Hôpital Comtois, mais la route était bloquée au niveau de la demeure de M. Pagé. On a fait appel à un entrepreneur de chemins d'hiver.

Ce dernier, croyant à une plaisanterie, a refusé de se rendre sur les lieux. Devant cette situation, on a fini par trouver un autre entrepreneur, M. Florent St-Yves qui a aussitôt envoyé une souffleuse et une charrue sur les lieux. M. Pagé a pu alors être transporté à l'Hôpital Comtois où son état a repris un cours normal.

éditorial

L'ÉGLISE EN FAILLITE ?

Ailleurs dans ces pages, vous avez pu prendre connaissance d'une nouvelle concernant la baisse sérieuse dans les revenus de la Fabrique de Louiseville. Bien que les problèmes de Louiseville soient sérieux, il faut dire, au départ, que les chiffres seraient probablement les mêmes si l'on comparait avec l'ensemble des paroisses du Comté. Présentement, l'Eglise fait face à un réel problème au point de vue des revenus.

Avant de regarder plus à fond la situation d'aujourd'hui, permettez-moi de faire un bref retour en arrière. Si l'on recule de seulement 10 ans, les Paroisses religieuses n'auraient pu se douter qu'un tel problème les guettait. En effet, les revenus étaient élevés, les citoyens fréquentaient assidûment l'église et tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes. Dans ce temps-là , on ne craignait pas de faire des dépenses.

Ainsi s'est -on retrouvé avec des églises qui sont aujourd'hui très lourdes à supporter. Si l'on regarde par exemple le cas de l'église de Louiseville, personne ne pourra nier la beauté, la splendeur, le grandiose de ce temple, mais on la peut également se demander si cela n'était pas un peu trop pour les moyens de la population d'ici à l'époque où on a procédé à sa construction. Il n'est pas question ici de reprocher l'église d'aujourd'hui aux gens qui en ont assuré la construction. C'était comme cela que les choses se faisaient dans le temps, un point c'est tout.

Mais il faut revenir en 1972 et là on constate que la situation n'est pas tellement rose. Bien entendu, il n'est pas encore question de parler de faillite dans le cas qui nous concerne . Toutefois, la question mérite tout de même que l'on s'interroge très sérieusement sur l'avenir.

D'ici quelques années, au rythme où vont les choses, la Fabrique se retrouvera avec un problème énorme sur les bras. Comment va-t-on réussir à financer notre église ?

Devant cette situation, je crois qu'il faut que les catholiques pratiquants songent immédiatement aux mesures à prendre. Si on veut maintenir un service religieux à Louiseville comme ailleurs, il faudra y mettre le coût. Là comme ailleurs, si l'on veut obtenir un service, il faut toujours finir par payer pour ce service. Cela règlera le problème pour les prochaines années, mais qu'adviendra-t-il quand le nombre de ceux qui vont payer se fera trop petit pour assumer toutes les dépenses ?

Alors qu'il coûte environ $80,000 par années pour suffire aux besoins primaires d'entretien, est-ce que les revenus vont toujours suffire ? Personnellement, j'en doute. C'est là que les gens auront un choix à faire, à savoir si l'on continue à entretenir ces immenses églises ou si l'on se dote de simples centres communautaires.

La question mérite d'être posée dès maintenant pour savoir ce que nous réserve l'avenir. Si l'on veut vraiment bénéficier des services religieux dans notre Paroisse, il faudra en assumer les frais. C'est une responsabilité qui incombe aux catholiques pratiquants. Reste à savoir jusqu'à quelle limite ces derniers accepteront de payer.

Mais, la solution se trouve probablement dans la façon nouvelle de se procurer des revenus que l'on pourrait trouver. Même si les bingos s'avèrent très payants, je ne crois pas que ce soit là la méthode de l'avenir.

J'avoue que je me demande si la seule solution ne serait pas d'imposer une taxe obligatoire comme c'est le cas au niveau des gouvernements civils. Cette méthode a déjà existé il y a quelques siècles. On s'était permis de l'éliminer étant donné que tout le monde pratiquait et donnait de bonne grâce, mais si l'on revient à un taux de participation peu élevé, peut-être faudra-t-il songer à imposer une taxe religieuse.

Reste à savoir comment cette taxe serait perçue. Là, je ne m'embarque pas plus à fond, laissant songer les gens et maugréer ceux qui seront portés à dire:" Il est fou, on a déjà assez de taxes à payer."

L'église n'est pas encore en faillite, mais le jour pourrait venir où nos églises ne seront plus que de beaux monuments qui ne seront visités que par les touristes. Peut-être qu'à ce moment ce sera agréable d'avoir un temple spacieux et riche . . .

Pier Dutil

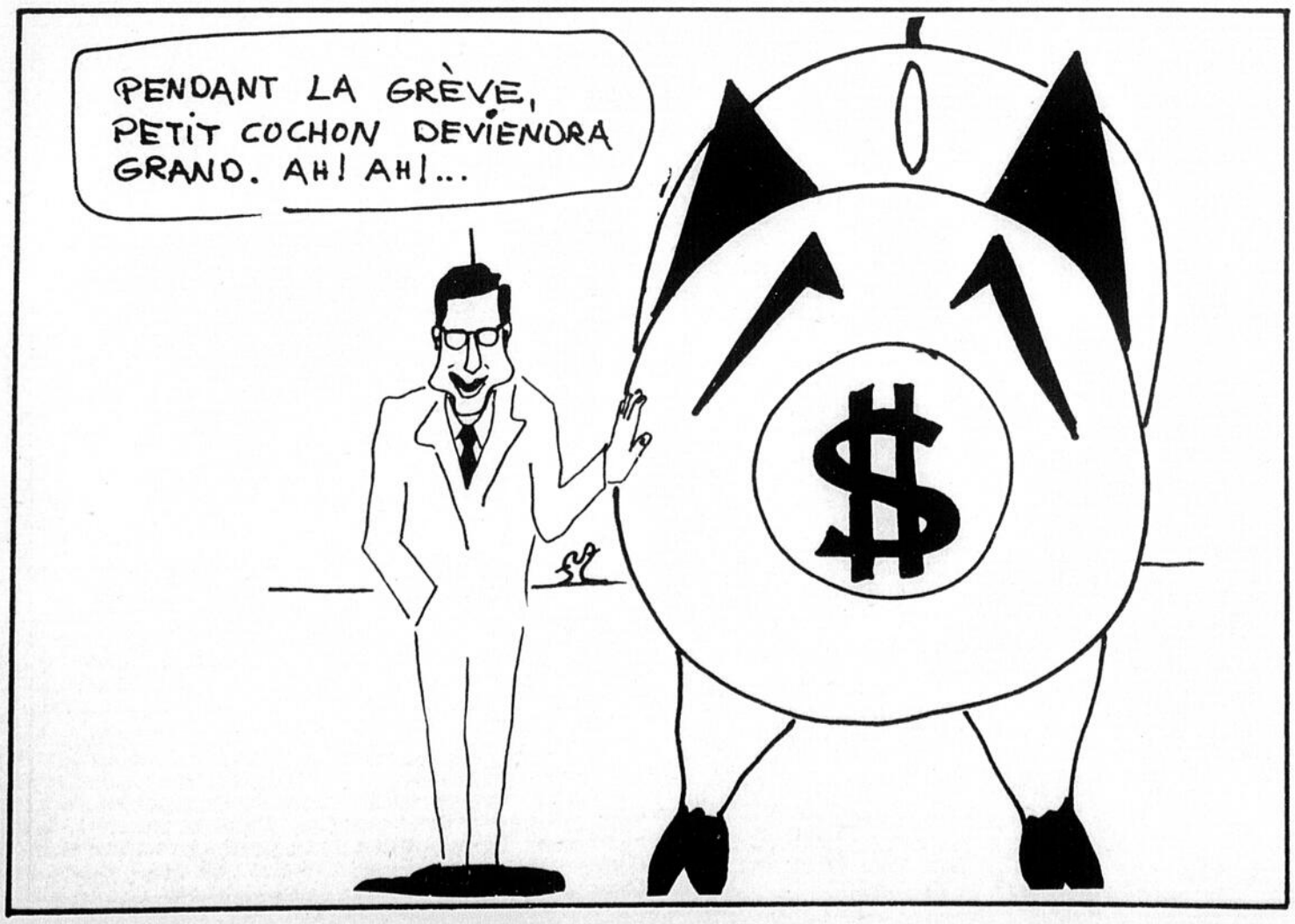

commentaires

Restaurer L'Équilibre

L'homme, être intelligent et imaginatif, n'a jamais pu se contenter de cueillir la nature telle qu'elle lui est offerte. Il lui faut la transformer, la compléter, l'adapter à ses besoins, à ses ambitions. Cette lutte contre la nature n'a pas été sans lui apporter des bienfaits innombrables. Mais, les conséquences ont parfois dépasser les prévisions.

Il est souvent arrivé à l'homme qui voulait combattre un mal d'en créer un autre parfois pire. Il est parfois hasardeux de vouloir tout modifier, sans tenir compte de ce qu'on appelle l'équilibre naturel.

Grâce à l'écologie, science qui étudie les relations entre les êtres vivants et leur milieu, des catastrophes peuvent aujourd'hui être évitées. Mais cette science est encore mal connue aujourd'hui et elle révèle tous les jours de nouveaux points d'équilibre dans la nature, points qu'il est facile de perturber.

Le Bulletin mensuel de la Banque Nationale de mars 1971, cite le cas du barrage d'Assouan, sur le Nil. Avant la construction de ce barrage, plus de 200 tonnes de sardines étaient pêchées chaque année dans la Méditerranée. Depuis la construction du barrage, cette industrie est réduite à à peine 500 tonnes, le barrage retenant de grandes quantités de limon organique. Le barrage sert actuellement à irriguer des terres arides, mais les terres basses devront dorénavant être enrichies à l'aide d'engrais artificiels. L'évaporation du lac artificiel long de 180 milles est comparable à la quantité totale d'eau retenue par l'ancien barrage. Les effets secondaires sont à ce point néfastes que les écologistes se demandent aujourd'hui si cette merveille de l'homme n'est pas un risque.

L'équilibre de la nature comprend tous les secteurs vitaux pour la vie, animale ou végétale, c'est-à-dire, l'air, l'eau, le sol.

La pollution de l'air n'est pas encore compris de tous les citoyens. Probablement par ce que l'air pollué n'est pas toujours visible comme l'eau. Qu'on le constate ou non, la pollution est là et si rien n'est fait, elle continuera à augmenter.

La nature elle-même peut résister à la pollution jusqu'à un certain point, mais les limites de l'équilibre sont atteintes dans les régions urbaines. L'oxygène que nous respirons nous vient surtout des plantes aquatiques et des arbres. Une infime partie nous vient de l'herbe verte des champs. La consommation d'oxygène augmente chaque année et d'ici 30 ans, elle sera multipliée par 10. Un quadrimoteur à lui seul brûle 5 tonnes d'oxygène à l'heure, et plus de 3,000 avions sont constamment en vol autour du monde. Ajoutez à cela les besoins en oxygène des usines, des véhicules à moteur et vous avez une petite idée du besoin actuel d'air pour vivre et travailler. Pendant ce temps, nous polluons l'eau ce qui a pour effet de réduire la quantité d'herbes aquatiques, nous déboisons les forêts pour les remplacer par des espaces verts, des industries, ou des villes. D'ici 50 ans, la marge de sécurité sera considérablement réduite.

Faudra-t-il, comme à Tokio, l'an dernier, que des milliers de personnes soient hospitalisées pour que nous prenions pleinement conscience du problème pour réagir ? A l'exception de Londres et Los Angeles, peu de villes ont pris de réelles mesures pour combattre la pollution de l'air.

En vue de la Semaine de l'Environnement,patronnée par la Jeune Chambre, du 23 au 30 avril, nos prochains articles traiteront de l'équilibre naturel.

Jean-Guy BOISELLE

Fondé en 1921, L'Echo de Louiseville est édité et imprimé par l'Imprimerie Gagné Ltée à St-Justin, Cté de Maskinongé.
Bureaux à Louiseville, au 220, rue St-Laurent, tél. : 228-4320.
A St-Justin, tél. : 227-2212.
Président : J.-Ernest Gagné
Sec.-Trésorier : Claude Gagné

Directeur : J.-Pierre Gagné
Rédacteur en chef : Pier Dutil.
Sports : Jean-Jacques Lajoie
Publicitaires : Jules Morin
Luc Gagnon

ABONNEMENT :
Canada : 3 mois $2.50
6 mois $3.50
12 mois $6.00
Camelots : à la semaine .15¢
Un an : $7.00
Autres Pays : un an $10.00
enrégistrement no 0645.
Courrier de la deuxième classe.
Dépôt Légal — Bibliothèque Nationale du Québec.

l'écho

Nos correspondants dans la région

Paroisses	Noms	
Maskinongé	Mme Léo Vermette	227-2032
Prémont	Mme Réal Lacoursière	268-5565
St-Alexis	M. Aurèle Plante et	265-2873
	Mme Clovis Dupuis	265-2157
St-Barthélemy	Mme Benoit Laurendeau	885-3308
St-Edouard	Mme Monique Brullemans	268-5313
St-Justin	Mme Suzanne Gagnon	227-2212
St-Paulin	Mlle Suzie Martel (fille Edouard)	268-2686
Ste-Ursule	Mme Jean-Paul Baril	228-2617
Yamachiche	Mme Gérald Bellemare	296-3590
St-Sévère	Mme Jules Trahan	264-5561

Hebdos

Les dettes et les surplus sont les responsabilités des municipalités qui les ont contractés.

(P.D.) Le Conseiller en matière de regroupement du Ministère des Affaires Municipales qui est venu rencontrer les membres des deux Conseils Municipaux de Louiseville a été bien clair au sujet des dettes et des surplus contractés par chacune des Municipalités impliquées dans une unité de regroupement. En effet, M. Beaulieu a précisé que les dettes contractées par une Municipalité avant la fusion demeurent la responsabilité unique de cette Municipalité, et en aucun cas, cette dernière ne peut faire payer cette dette par les contribuables d'une autre Municipalité qui se fusionne avec elle. D'ailleurs il en est de même pour les surplus accumulés par une Municipalité.

QUESTION IMPORTANTE

Au niveau des contribuables, cette question en préoccupait plusieurs. En effet, tout le monde sait que la Paroisse St-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup possède des surplus accumulés qui dépassent $ 100,000. Du côté de la Paroisse, on craignait qu'advenant une fusion, cette somme tombe dans un coffre commun aux deux municipalités. Là-dessus, M. Beaulieu a été très clair en disant que le surplus accumulé par une municipalité doit être dépensé uniquement dans les limites de cette municipalité.

Il en est de même pour la dette. La Ville de Louiseville a présentement une certaine dette, sans pour autant avoir dans ses coffres un surplus en argent liquide comme c'est le cas en Paroisse. Dans ce cas, la dette de la Ville pourra être payée uniquement par les contribuables qui demeurent présentement dans les limites de la Ville.

C'est donc dire que les citoyens de la Paroisse qui craignaient de voir la Ville s'emparer de leur surplus peuvent être rassurés. Il en est ainsi des citoyens de la Paroisse qui disaient ne pas vouloir payer les dettes de la Ville.

A moins que les deux Municipalités en viennent à une entente différente, le surplus de la Paroisse sera dépensé dans les limites de la Paroisse et la dette de la Ville sera payée uniquement par les contribuables qui demeurent dans les limites de la Ville au moment de la fusion.

TAXE SCOLAIRE ACCEPTEE A $1.53

(P. D.) Vendredi dernier, la Commission Scolaire de Grand Pré recevait un télégramme en provenance du Ministère de l'Education, pour faire part de l'acceptation du taux de la taxe scolaire à $ 1.53.

La Commission Scolaire avait fixé ce taux lors de la présentation de son budget, mais ce dernier doit être accepté par le Ministère de l'Education pour être officiel. Le taux de $ 1.53 représente une diminution de $ 0.17 par rapport au taux de l'an dernier qui était de $ 1.70.

DIMINUTION DEPUIS 1968

Le taux de la taxe à la Commission Scolaire de Grand-Pré n'a pas cessé de diminuer depuis 1968. En effet, pour l'année 1968-69, le taux de la taxe était de $ 2.00, il passa à $ 1.90 en 1969-70, à $ 1.70 en 1970-71 pour atteindre $ 1.53 en 1971-72. Cela signifie donc une baisse de $ 0.47 en l'espace de seulement quatre ans.

Ce qu'il importe également de mentionner, c'est que cette diminution dans le coût de la taxe n'a pas entravé la qualité des services offerts. Tout cela a été rendu possible à la suite du regroupement des neuf commissions scolaires locales qui existaient auparavant dans le territoire desservi aujourd'hui par une seule Commission Scolaire. Rappelons que la Commission Scolaire de Grand-Pré a été la première à se regrouper dans toute la province de Québec et qu'à partir de juin 1972, il en sera ainsi à l'échelle de la province, en vertu de la loi 27 qui entrera en vigueur à ce moment.

MINI-GREVES A L'HOPITAL ET AU CENTRE D'ACCUEIL

(P.D.) — Dans le cadre du mouvement déclenché par le Front Commun intersyndical, les employés syndiqués du Centre d'Accueil et de l'Hôpital Comtois de Louiseville ont débrayé durant quelques heures au cours des journées de mardi et mercredi dernier.

A L'HOPITAL COMTOIS

Dans cet établissement, le débrayage des employés s'est produit à plusieurs reprises. Au moment de débrayer, tous les employés se réunissaient dans la cafétéria où se tenaient diverses discussions. Ces périodes étaient illimitées au point de vue temps. Ainsi, mercredi, le débrayage a duré de 1 heure du matin à 2 heures de l'après-midi, puis de 5 heures à 9 heures. Toutefois, au cours de ces périodes, on a conservé des services d'urgence.

AU CENTRE D'ACCUEIL

A cet endroit, il ne s'agissait pas de débrayage comme à l'Hôpital Comtois. En effet, au lieu de cesser tout travail, on donnait un service en retard ou bien on concentrait tout le monde à un même service, délaissant complètement les autres services.

Ainsi, mardi, les pensionnaires ont reçu leur déjeuner et leur dîner une heure en retard par rapport à l'horaire normal. Par contre, mercredi matin, tout le monde était affecté à la cuisine. Le dîner a alors été servi en un temps record puisque les quarante employés assuraient ce service.

Durant l'après-midi de mercredi, les employés ont tenu une rencontre syndicale à laquelle étaient présents M. André Masson, représentant syndical à l'Hôpital Comtois et Mme Lucien Lefèvre, représentante syndicale au Centre d'Accueil.

Toutes ces activités syndicales se tiennent au moment où le Gouvernement est en négociation avec les dirigeants du Front Commun Inter-syndical au sujet du renouvellement de contrat de travail des quelque 210,000 employés du secteur public. Les employés de l'Hôpital Comtois et du Centre d'Accueil appartiennent à la centrale FTQ. On devait se mettre en grève vendredi dernier, mais cette grève générale de 24 heures a été retardée à la suite de la tempête.

Louiseville, le 21 mars 1972.

Dédié à Maman
Pour ses 80 ans

Bien des fois au cours de cette vie,
Quand je rêve à mon enfance passée,
J'aperçois l'âme toute ravie,
Le toit charmant où tu m'as tant bercée.

Je me rappelle tes caresses maternelles
Et t'admire, maman, toute belle.
Je te revois me tendre la main
Pour me guider dans le droit chemin.

Heureuse, tu as été, non à l'extrême ;
Ici-bas, aucun bonheur n'est parfait.
Le destin fut pour toi un carême,
Le ciel t'a volé "Papa" que j'aimais.

Tes cheveux depuis ont beaucoup blanchi,
Des rides sur tes joues se sont creusées,
Pardon maman pour t'avoir défraîchie,
Par les chagrins que nous t'avons causés.

Pâques couronnera tes quatre-vingts ans,
Au milieu de ces lys, quel beau printemps !
Je prie Dieu qu'il te garde encore longtemps,
Le voeu que formule ta "Mignonne enfant".

Marie

LES JEUNES SE MARIENT EN PLUS GRAND NOMBRE DANS LA REGION DE TROIS-RIVIERES.

QUEBEC-(OID)- Une étude du Bureau de la statistique du Québec sur les mariages contractés dans la région de Trois-Rivières entre 1965 et 1968 révèle que l'âge médian des conjoints, c'est-a-dire la moyenne de la majorité des cas, est passé pour les hommes de 24 ans en 1965 à 23.9 en 1968. Pour les femmes, cet âge est demeuré stable durant cette période: 22.2 ans.

Les statistiques nous apprennent également que les jeunes se marient en plus grand nombre. En effet, alors qu'en 1965, 61.3% des époux et 62.9% des épouses étaientâgés de 20 à 24 ans, en 1968 la proportion des 20-24 ans était de 64% chez les hommes et de 64.8% chez les femmes.

l'âge médian des veufs qui se remarient est légèrement plus élevé que celui des euves: 5l.6 ans pour les veuves et 55 ans pour les veufs.

Enfin , soulignons que le taux de nuptialité, c'est-à-dire le nombre de mariages par l,000 habitants, s'est élevé graduellement dans la région de Trois-Rivières entre 1965 et 1968. Ce taux était de 7.7 en 1965, 8.5 en 1966, 8.5 en 1967 et 8.7 en 1968.

"Viva Napoli"

1796... Une place du vieux Naples... C'est le début de la campagne d'Italie ; on parle beaucoup d'un général Bonaparte et de sa récente victoire de Montenotte sur les Autrichiens.

Beppo, un incorrigible et sympathique fainéant, époux de la trépidante Pépina, se voit proposer mille sequins d'or pour assassiner ce Bonaparte. Il trouve bien plus pratique d'en charger un jeune Napolitain, Gino le porteur d'eau, séduit par les beaux yeux de Maria, camériste de la Reine Caroline, et soeur de Mario, conspirateur républicain.

Beppo et Gino, suivis de Pépina, partent donc pour tenter de tuer Bonaparte, ou tout au moins de faire semblant ! Mais en route ils sont arrêtés et interrogés par le Général Berthier, qui trouve en Gino le sosie parfait du Général Bonaparte...

Le parti que Bonaparte saura tirer de cette ressemblance, c'est ce que nous raconte VIVA NAPOLI, dans une ébouriffante suite d'aventures héroïques, comiques ou sentimentales.

Une pléiade de vedettes, dont Rudy HIRIGOYEN, Henri GENES, Yoland GUERARD, Angélina CRISTI, Arta VERLEN, les GRANDS BALLETS CANADIENS, le choeur sous la direction de Marcel LAURENCELLE et un orchestre dirigé par Alexandre VANDERDONCKT. Décors et costumes somptueux.

"VIVA NAPOLI" l'opérette à grand spectacle de Francis LOPEZ du 7 au 23 avril, au Théâtre Saint-Denis.

C.C.A. présente un
FESTIVAL INTERNATIONAL

"Viva Napoli"

THEATRE ST-DENIS 7 au 23 avril

Opérette de Francis LOPEZ, avec

RUDY HIRIGOYEN

HENRI GENES - YOLAND GUERARD
ANGELINA CRISTI - ARTA VERLEN

Les Grands Ballets Canadiens
Choeur dirigé par Marcel Laurencelle
Chef d'orchestre Alexandre VANDERDONCKT
Décors et costumes somptueux

Billets : dim. à ven. 8:30 p.m.
$3.00, 3.50, 4.50, 5.50, 6.50
Samedis 8:30 pm. $3.50, 5.00, 5.00, 6.00, 7.00
Dim. mat. 2:30 p.m. $2.50, 3.00, 4.00, 5.00, 6.00

En vente : Théâtre St-Denis ; CCA 1822, ouest Sherbrooke (guichets sous-sol) ou par commande postale avec chèque, mandat. Chargex ; aussi agences Montréal et banlieues composer 932-2234.

Etudiants et Age d'Or ($1.00) à CCA seulement

LOCATION PAR TELEPHONE : 932-2171

MARCHÉ
JACQUES BELLEMARE

STE-URSULE TEL. : 228-2542

FESSE DE JAMBON entière	**0.67¢ lb**
PARTIE DU JARRET (jambon)	**0.63¢ lb**
PARTIE DU SOC (jambon)	**0.68¢ lb**
COUPE DU CENTRE (jambon)	**0.79¢ lb**
JAMBON semi cuit Legrade	**$1.05 lb**
JAMBON Cottage Roll	**0.85¢ lb**
7 ENV. DE SOUPE Lowneys avec plat à soupe gratuit	**0.69¢**
LIQUEUR Pepsi bout. de 30 on.	**5 pour 0.99¢**

PLUSIEURS AUTRES BONS SPECIAUX EN MAGASIN

ECHO-VACANCES

l'échotier

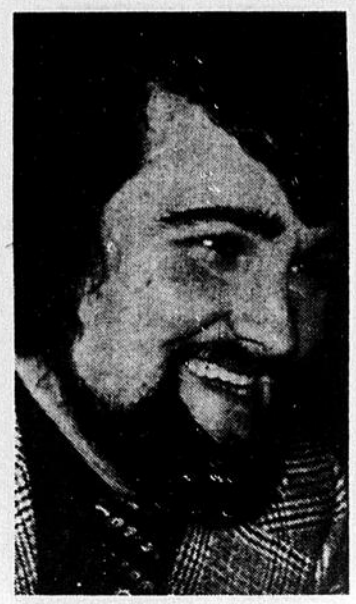

par Pier Dutil

La dernière tempête qui s'est abattue sur notre région a donné lieu à bien des situations cocasses. En effet, à Louiseville, on a manqué d'électricité dans certaines parties, mais on a également manqué d'eau sur tout le territoire.

Ainsi, malgré ce manque d'eau, les gens normaux continuaient à avoir leurs "envies" d'expulsion ordinaire. Il y en a toutefois un qui a trouvé un moyen fort ingénieux de satisfaire ses besoins malgré le manque d'eau et cela sans laisser trainer ses restes dans la toilette. Il s'agit de Jean-Pierre Giguère. Quant à savoir quel moyen il a pris, je vous laisse le soin de vous informer au près de Jean-Pierre lui-même qui se fera un plaisir de vous renseigner. . .

— O —

Deux jeunes beautés en bikini à vous faire tomber des nues se rencontrent sur la plage. " Sais-tu qu'il y a un concours de beauté aujourd'hui ? "

— " oui, de répondre la sexée starlette, j'ai été couronnée hier soir".

— O —

Tout le monde sait les dangers que présente le fait de faire de la motoneige sur des rivières. Mais, il y a des gens qui font encore plus. En effet, notre amie Liette Gagnon a récemment fait du ski sur une rivière et, même si le tout était loin d'avoir le poids d'une moto-neige, Liette s'est enfoncée dans l'eau avec ses skis. Un peu plus et elle y restait.

Liette, nous savons tous que tu as bien hâte aux vacances d'été, mais le ski aquatique, ça se fait sans bottine de ski. . . .

— O —

Deux filles discutent : " Martine est très soucieuse de savoir quelle personne lui a envoyé un manteau de fourrure. Oui mais n'y avait-il pas une carte sur laquelle on avait écrit : " De ton unique amoureux. "

— " Oui, mais cela peut venir de bien des gens, de répondre Martine "

— O —

Il y a de ces gens qui ont le don de courir pour rien. Ainsi en est-il d'un individu qui, voyant monter de la boucane, a rassemblé des amis pour aller au feu. A mesure que l'on approchait, on voyait bien la boucane monter mais on cherchait ce qui pouvait bien brûler. Rendu au lieu du feu, notre ami Fernand Carbonneau s'est rendu compte qu'il était au dépotoir municipal. Une chance que Fernand n'est pas chef de pompier, car il y aurait souvent de fausses alarmes. . . .

— O —

Les patients d'un médecin ont été très surpris dernièrement quand ils ont vu une femme de 80 ans sortir en courant du bureau du médecin, criant à tue-tête. Elle était réellement affolée. " Que lui avez-vous fait ?" demande un patient au docteur. " Je lui ai simplement annoncé qu'elle était enceinte, "de dire le médecin. — "Mais voyons vous savez bien que c'est impossible à son âge. "

— " Je sais bien que cela est impossible, mais en lui annonçant cette nouvelle, je l'ai guérie de son hocquet. . . . "

— O —

Il s'agissait qu'il tombe encore un peu de neige pour que notre ami Luc trouve encore le moyen de prendre le fossé avec son auto. C'est en effet vendredi matin que Luc réussissait à sortir du Village des Gravel à la suite de la tempête. Comme un jeune veau au printemps, Luc se lançait n'importe où avec son auto. Le tout pris fin dans un fossé . . . . .

— O —

" Avant quel'on se marie, dit le jeune homme à sa fiancée, je voudrais te parler des aventures amoureuses que j'ai pu avoir. "

— "Oui, mais tu m'as tout dit cela le mois passé, mon amour. "

— " Peut-être, de répondre le futur marié, mais c'était justement le mois passé çà. . . "

saint-justin

Mon pays . . . c'est l'hiver !

Parler de la dernière tempête de neige, ce n'est sûrement pas une nouvelle, mais il s'agit d'un sujet d'actualité.

Il faut dire que ce fût une tempête-surprise qui a bloqué toutes les routes de la paroisse et à plusieurs endroits, les bancs de neige ont atteint une hauteur supérieure à 10 pieds. Ce fut une tempête à l'ancienne . . .

Les préposés au déblaiement des routes ont eu fort à faire mais encore dimanche midi, on ne pouvait circuler partout et les chemins étaient fort étroits à maints endroits. Apparemment, les choses auraient été pire ailleurs puisque la population fut privée d'électricité pendant plus de 75 heures.

Malgré tous ces déboires, gardons notre optimisme et chantons "tout va très bien Madame la Marquise . . .".

Semaine Sainte

A l'occasion de la semaine sainte, nous vous rappelons qu'il y aura un office de la croix le vendredi, à 3 heures p.m. et le chemin de la croix, en soirée, à 8 heures.

Fermée

La Caisse Populaire de St-Justin sera fermée toute la journée, le vendredi saint mais sera ouverte le lundi de Pâques, jusqu'à 4 heures p.m.

Gagnant

M. Claude Casaubon a gagné $100.00 à la Mini-Loto.

On nous attend

L'équipe du sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine invite tous les paroisiens de St-Justin à une journée de prières lundi le 3 avril de 9 heures a.m. à 4 hres p.m. Pour informations, s'adresser à 227-4573 à Mme Lucien Roch.

A.F.E.A.S.

La partie de sucre des dames de l'A.F.E.A.S. aura lieu mercredi le 5 avril à la cabane chez Mme Léopold Pépin. Le souper est cédulé pour 7 hres.

S.V.P. donner vos noms à Mme Jean-Paul Gagnon qui vous fournira les détails supplémentaires, ou téléphoner directement à Mme Léopold Pépin.

Va-et-vient

M. et Mme Edgar Clément de Montréal, dans notre paroisse, en fin de semaine.

maskinongé

SERVICE DE L'AUTEL :

Samedi 1er avril à 11 heures p.m. Collecte: MM. Jean-Paul Boisvert et Jacques Vertefeuille.

Dimanche 2 avril: Lectrices : 9.30 heures, Mariette Lebeau; 11.15 heures: Marielle Pratte; 5 heures: Jacinthe De Serres.

Servants 11.15 heures: Suzanne Déziel, Mario Vermette.

Collecte: MM. Alain et Mario Livernoche.

OFFICES DE LA SEMAINE SAINTE :

Jeudi Saint : Messe à 4 hres p.m. Office du Jeudi Saint à 8 heures p.m. Adoration de 9 heures à minuit.

De 9 heures à 9.30 heures: Petit Bois et Beauséjour.

De 9.30 heures à 10 heures : Pied de la Côte et Trompe Souris.

De 10 heures à 10.30 heures : Rivière Est et Bas de la Rivière.

De 10.30 heures à 11 heures : Rivière Ouest.

De 11 heures à 11.30 heures : Village Ouest.

De 11.30 heures à 12 heures : Village Est.

On compte sur une personne de bonne volonté pour diriger la demi-heure d'adoration.

Vendredi Saint : Office à 3 heures avec communion. Chemin de la Croix le soir à 8 heures.

Samedi Saint : L'office aura lieu à 11 heures p.m. Il remplace la messe de 7.30 heures et compte pour la messe dominicale.

DECES DE CARUFEL

Mercredi le 22 mars est décédé à l'âge de 93 ans M. Joseph De Carufel, époux en premières noces de Albina Lemyre et en deuxièmes noces de Bernadette Bastien. Les funérailles ont eu lieu vendredi le 24 mars à 2 heures p.m.

Il laisse dans le deuil deux filles : Rvde Mère St-Jean de la Croix (Marie Laure) du Monastère des Ursulines de Trois-Rivières et Mlle Marie Rose De Carufel de notre localité.

DECES ST-ONGE

Lundi le 27 mars est décédé à l'âge de 66 ans et 11 mois M. Sylvio St-Onge, époux de Gertrude Trépanier. Les funérailles auront lieu mercredi le 29 mars à 2 heures p.m.

Nos sympathies aux familles éprouvées par ces deuils.

PREMIERE COMMUNION:

Les enfants de 2e année feront leur première communion en compagnie de leurs parents soit le Jeudi Saint, à Pâques ou un autre jour.

UN REVE DEVIENT REALITE . . .

Depuis plusieurs mois, devant le bien que peut apporter un cours de formation sociale, j'entretenais le rêve d'en avoir un à Maskinongé. Et depuis le 20 mars, ce beau rêve s'est concrétisé. Deux religieuses, vingt-cinq dames de Maskinongé et une de St-Justin, se réunissent tous les lundis soir pour étudier la société et prendre conscience de leurs valeurs, sous la direction de Mme Jules Trahan.

Ces dames, de tout âge, acceptent de quitter la douceur de leur foyer, un soir par semaine, pour se rendre se perfectionner et ajouter de la valeur à leur personnalité; je les en félicite. Ça demande parfois un gros effort pour suivre assidûment un cours pendant 10 semaines consécutives; mais il est toujours vrai de dire qu'on n'a rien sans peine. Je souhaite ardemment que ces étudiantes, qui s'imposent des sacrifices pour meubler leur esprit, soient largement récompensées par le bien que ces études leur feront.

Je remercie beaucoup toutes celles qui m'ont aidée à organiser ce cours, en y invitant des amies ou des voisines, et tout spécialement Mme Jacques Vertefeuille qui s'est dévouée sans compter et qui n'hésite jamais à apporter son aide lorsqu'il est utile pour une bonne cause. Merci également à M. le curé, au Père Bélanger et à la direction de l'Echo, qui en ont fait l'annonce, soit aux messes ou dans ce journal.

Mme Marcel Masson

FETE DE SUCRE

La direction de la S.S.J.B. est à organiser pour le 14 avril une fête de sucre pour leurs membres ainsi que pour leurs amis. De plus amples informations vous seront fournies la semaine prochaine.

COMMUNIQUE

Samedi soir le 18 mars avait lieu à la Seigneurie de Grand Pré la soirée 10e anniversaire de fondation de la locale de la S.S.J.B. de Maskinongé. Cette soirée avait un cachet tout particulier, rendre un tribut de reconnaissance à l'équipe du temps, comme le disait si bien M. Paul Julien en 1961. Grâce au dévouement de ces personnes la section de Maskinongé partira sur un bon pied"; ce sont dans l'ordre M. Serge Thériault, prés., Dr Paulin Hébert, vice-prés., Jacques Lafrenière, dir., Marius Leblanc, dir., Hervé Masson, dir., Martial Laurendeau, dir., René Livernoche, sec.

Pour débuter la soirée un vin d'honneur a été servi, nous portons un toast en leur honneur. L'ouverture de la danse se fait par la présidente, suivie de son équipe et des jubilaires, après une heure de danse, la distribution des parchemins, cérémonie touchante, le Dr Paulin Hébert se fait l'interprète de son équipe et remercie les organisateurs de cette belle fête et la reconnaissance de leur dévouement par ce parchemin si bien initialé.

Merci à tous ceux qui ont contribué à cette réussite, grâce à leur esprit d'équipe la fête est une réalité.

Merci à nos musiciens: Madeleine Aubé à l'orgue, sa fille Monique au violon; à la batterie Michel Desaulniers. Merci à notre animateur Julien Plamondon qui par son talent a su animer la soirée avec brio. Merci à la direction de la Seigneurie de Grand Pré pour la salle, également les préposés au service des tables.

S.S.J.B.

Merci à tous ceux qui étaient présents, leur participation était une marque d'affection au mouvement: Société Saint-Jean Baptiste et ses dirigeants. Merci aux amis du voyage d'amitié d'avoir répondu à l'invitation.

Egalement à nos chanteuses Mmes Isabelle Guay Déry Louise et François Cartier et Louise St-Louis pour leur magnifique interprétation.

Un vin d'honneur fut servi et des plaques souvenir à douze directeurs leur seront distribuées, grâce à ces généreux donateurs dont les noms suivent: Pierre Jean Marc Lajoie Enrg., Jos Comtois et Fils, J.-L. Lafrenière et Fils, André Doucet Garage, Réjean Gagnon ass., Loisirs Maskinongé, René Drainville, garage, Bellemare Transport, Hôtel Montmarte, Jean-Paul Doyon, garage, Afeas Maskinongé, Yvon Gagnon, électricien, Raphaël Lafrenière ass., Ferdinand Bélair ass., Bernard Auger, ass. La Gazonnière Enrg., Jean-Paul Boisvert ass., Clément Transport, Clément et Frère, Benoît Bellemare, Coopérative St-Barthélemy, Lucien Sergerie, fer ornemental.

Nous nous devons de souligner la présence de corps intermédiaires, des membres du Club Optimiste, membres de la Jeune Chambre et de l'Afeas. Merci à tous ceux que de près ou de loin ont participé à cette réjouissance, sans oublier les membres de la Régionale de Trois Rivières. A la prochaine fois.

La Direction

FÊTE DE SUCRE

CHEZ HENRI-PAUL LADOUCEUR

de Saint-Justin, rue Savoie

VENDREDI, LE 7 AVRIL

Orchestre : Les Clés d'Or

Autobus gratuit

Prix du billet : $3.25

Souper compris

Pour information s'adresser à : Murielle Ladouceur Tél. : 227-4793

JEUNES MARIÉS

VOYEZ NOS TÉLÉCOULEURS ET STÉRÉOS

Chez-nous le service, c'est toute la différence

— 1 AN DE SERVICE GRATUIT —

NORMAND RADIO T.V.

51, Grande Carrière, Louiseville, Tél. : 228-4400

VOTRE SPECIALISTE EN

RÉPARATION

TV : COULEUR, NOIR et BLANC
STEREO, RADIO, ETC.

ECHO-VACANCES

15 années d'expérience

Notre réputation est votre meilleure garantie

MARCEL GUILLEMETTE

ENT. LICENCIE PLOMBIER - CHAUFFAGE

Spécialité :

Chauffage eau chaude - vapeur - air chaud

Réparation - Entretien commercial, industriel et résidentiel

830, Ste-Anne Yamachiche Tél. : 296-3351

au passé

ON LISAIT DANS L'ECHO, IL Y A 20 ANS

EDITION du 27 mars 1952

LOUISEVILLE

Décès

Jeudi dernier est décédé à l'âge de 30 ans, M. Robert Lapointe, fils de M. et Mme Honorius Lapointe (née Isabelle).

Lundi dernier eurent lieu les funérailles de Mme Gaston Moreau, née Fleurette Dalcourt, décédée à l'âge de 18 ans.

Naissances

18 mars: A M. et Mme Joseph Noël (Yvette Dauphin) une fille baptisée: Marie, Thérèse, Carole.

22 mars: A M. et Mme Raynald Lessard (Rachel Boivin) une fille baptisée: Marie, Lisette, Francine.

ST-BARTHELEMY

Nomination

Le Docteur Pierre Chauveau, à la suggestion de M. le Député Azellus Lavallée, a été nommé médecin-examinateur pour les cas des mères nécessiteuses, pour mieux convenir aux besoins de la région..

YAMACHICHE

Décès

Le 20 mars, est décédé M. Alexandre Loranger, 72 ans, époux de feu Evelina Bettez.

Naissance

19 mars: Marie, Hélène, Claude, France, fille de M. et Mme Bruno Désaulniers (Hélène Ferron).

Initiation chez les C. de C.

Les nouveaux Chevaliers de Colomb, initiés à Louiseville le 23 mars dernier, sont: MM. Joseph Milot, Constant Veillette, Euclide Gauthier, Camille Gélinas, Rémi Panneton, Antonio Lamirande, Jérôme Lampron, Jacques St-Louis, Lucien Bellemare et Maurice Pellerin de Yamachiche, de même que Camillien Allary et Louis-Philippe Tremblay de la Pointe-du-Lac.

ST-ALEXIS des MONTS

Baptêmes

18 mars: A M. et Mme Gérald Lambert (Thérèse Boulanger) sont nés: Joseph, Jacques, Pierre et Joseph, Clovis, Guy, enfants jumeaux.

ST-JUSTIN

Décès

Le 21 mars est décédé à l'âge de 79 ans, M. Honoré Masson, célibataire.

Nouveau foyer

M. et Mme Paul Brissette qui demeuraient à Montréal occupent leur nouvelle propriété, autrefois habitée par M. Donat Clément.

Naissance

20 mars: A M. et Mme Hervé Gagnon (Jeannine Bouchard) une fille baptisée: Marie, Laurette, Nicole.

Baptême

23 mars: A M. et Mme Léonard Beauregard (Alice Garand), un fils baptisé: Joseph, Claude, Michel.

Décès

Le 25 mars, est décédée Mme Télesphore Vincent, née Albertine Desjarlais, soeur de M. l'abbé Albert Desjarlais, vicaire à Louiseville.

ST-EDOUARD

Baptême

A M. et Mme Viateur Michaud, née Béatrice Lessard, une fille baptisée: Marie, Jeanne, Ginette.

ST-LEON

Baptêmes

29 janvier: Joseph, Jules, Alcide, Damien, fils de M. et Mme Jules Deschesnes (Madeleine Laflamme).

ST-PAULIN

Naissances

A M. et Mme Aurèle Lacoursière (Georgette Dupuis) une fille baptisée: Marie, Johanne, Hélène, Anne.

J. A. JULIEN INC.

Assurances Générales

200, Ste-Marie — Tél.: 228-2727 — Louiseville

Responsabilité de tous genres

Automobile,

Feu

- Stabilité
- Service
- Sécurité

Vous avez besoin de meubles, appareils électriques, matelas, couvre-planchers, etc . . . ?

POURQUOI N'IRIEZ-VOUS PAS VOIR LE CHOIX ET LES PRIX DE

Roméo Desaulniers Meubles

St-Sévère **Tél.: 264-2149**

BIJOUTERIE GIGUÈRE Enr.

Montres orm 30

Dépositaire autorisé
Accutron - Bulova
Giguère - Cardinal
Caravelle - Mido
Unico - Kortina
Longines - Wittnawer
Seiko - Timex

$9.95 à $275.00

CHOIX 150 MODELES DIFFERENTS

ECHO VACANCES

58 ANS A VOTRE SERVICE

Confiez-nous vos réparations de tous genres

Diamants

FUTURS FIANCES
voyez notre éblouissante collection d'alliances 14 - 18k

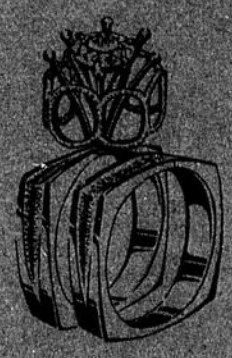

20% de réduction

VOYEZ NOTRE VITRINE

VOYEZ NOTRE COLLECTION DE BIJOUX

10K 14K 18K OR

Breloques - Zodiac
Bracelets - Madone
Médailles d'amour

BRIQUETS

RASOIRS

10K

14K

18K

300 MODELES

Coffrets de bijoux, articles de cuir, bibelots.

horloges réveil-matin

Toujours la meilleure qualité à prix modérés

BIJOUTERIE GIGUÈRE enr.

ECHO-VACANCES

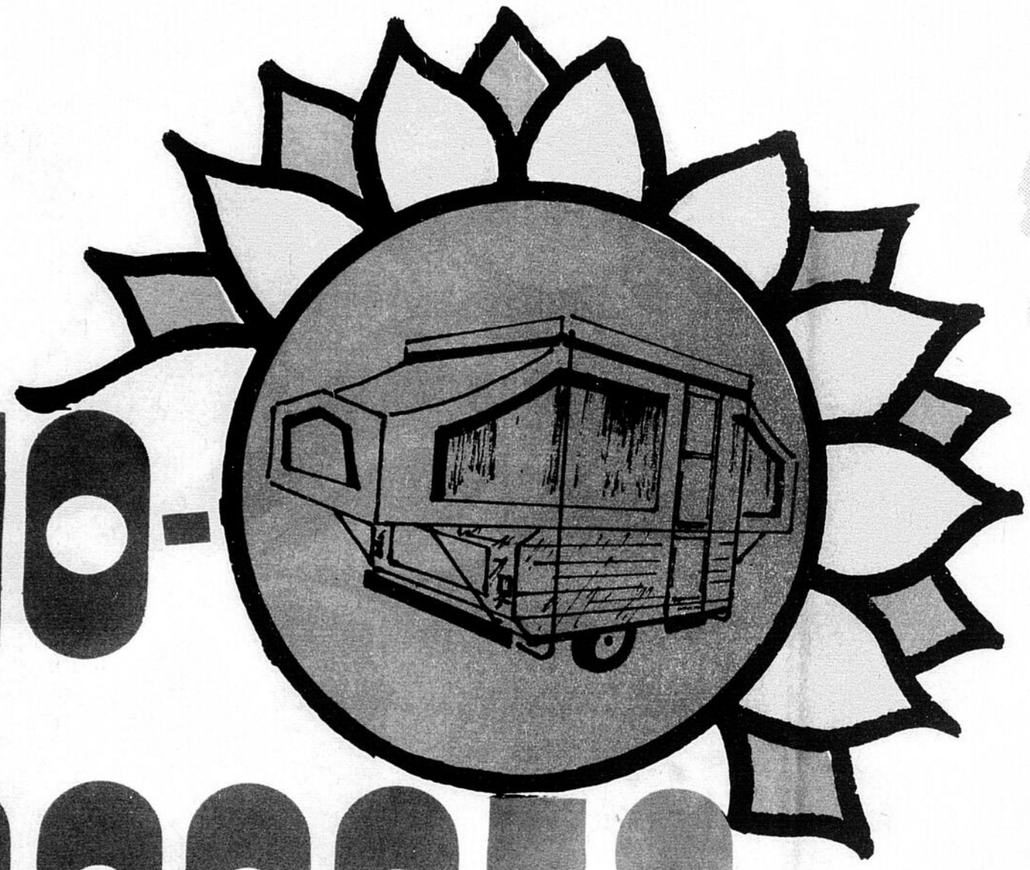

Le concours

A ce temps-ci de l'année, après un hiver qui n'en finit plus, tout le monde se prend à rêver au soleil, au plaisir, aux vacances d'été quoi ! Votre hebdo, l'Echo de Louiseville, et quelques marchands dynamiques de votre région ont voulu ajouter à vos rêves la **possibilité de** gagner une tente roulotte d'une valeur au détail de $1400.00.

Et voilà lancé le concours "ECHO-VACANCES 1972" !

Il débute aujourd'hui et durera 15 semaines pour se terminer le 12 juillet prochain. Pour se mériter ce prix, nos lecteurs n'ont qu'à se rendre chez les marchands participants au concours. Ces derniers seront identifiés à chaque semaine dans l'Echo par un signe distinctif "ECHO-VACANCES". De plus, chacun de ces marchands affiche dans sa vitrine une pancarte à l'effigie du concours.

PARTICIPANTS DU CONCOURS ECHO-VACANCES'72

Jacques Allard
Bélisle Textiles
Centre de Couture Lavisais
René Jourdain
Maison Oscar
Marché Jacques Bellemare

Jacques Allard
Bélisle Textiles
Centre de Couture Provisais
Centre du Pneu Trottier
G.R. Chrétien Chaussures
Bijouterie Giguère
Robert Hébert
Hôtel du Boulevard
Hôtel Windsor
Garage Jean-Paul Doyon
René Jourdain
Maison Oscar
Marché Jacques Bellemare
Marché Grégoire I. G. A.
Marché Métro St-Paulin
Marché St-Laurent Ltée
Normand Radio T. V.
Marcel Rocheleau
Robert Viau

Règlements

1. Pour participer au concours, il suffit de remplir le bulletin de participation que l'on se procure en allant chez les marchands participants, de le remplir et de le déposer dans la boîte disposée à cet effet chez le marchand.
2. Chaque vendredi soir, en public, un billet gagnant est choisi chez chacun des marchands participants. Ces billets sont déposés dans une boîte spéciale et seront conservés jusqu'au grand tirage final, le 12 juillet prochain. A chaque semaine, les billets non choisis sont détruits.
3. La personne dont le billet chanceux sera choisi le 12 juillet devra répondre correctement à une question faisant appel à son habileté, ce, dans un laps de temps donné, pour pouvoir se mériter le prix offert.
4. Ce concours, d'une durée de 15 semaines, est ouvert à tous les résidents du Canada, sauf aux employés à plein temps de l'Echo de Louiseville et leurs proches (époux, épouses, enfants), ainsi qu'aux marchands participants et les proches.
   Il est également interdit aux employés des marchands participants de participer dans leur propre établissement.
5. Ce concours est sujet à toutes les lois fédérales et provinciales.

A COMPTER DU 5 AVRIL,

la tente roulotte "Echo Vacances 1972"
sera exposée au grand public dans
la salle de montre de :

PONTIAC ACADIAN — Louiseville Automobile — BUICK VAUXHALL GMC

INFORMATIONS AGRICOLES

Un nouvel affrontement

Le rôle croissant que jouent les gouvernements dans la vie des citoyens et, d'autre part, les nouveaux moyens d'action qu'utilise le public ont créé un nouveau type d'affrontement. Le ministre des Institutions financières, Compagnies et Coopératives, M. William Tetley, a fait cette déclaration aux membres de l'Institut canadien des actuaires, à Montral. A titre d'exemple, le ministre a mentionné une série de législations qui amènent le gouvernement à s'occuper d'une foule d'activités des citoyens. Dans son propre ministère, il y a, entre autres, la nouvelle Loi de la protection du consommateur, la Loi des associations coopératives, la Loi des caisses d'épargne et de crédit et la Loi du courtage immobilier, lois qui, en définitive, visent à protéger, sous une forme ou sous une autre, le public, même si celui-ci n'en est pas toujours conscient.

Les problèmes de l'Amérique latine

"Nous éprouvons une solidarité naturelle avec tous les Etats du continent américain avec qui nous partageons une histoire et des valeurs et qui doivent, comme nous, affronter quotidiennement des problèmes de nature semblable." C'est ce qu'a déclaré le ministre des Institutions financières, Compagnies et Coopératives, M. William Tetley, alors qu'il souhaitait la bienvenue à Montréal aux membres de l'Association canadienne pour l'Amérique latine. M. Tetley a insisté sur l'importance des investissements privés dans les Etats en voie de développement, notant que les entreprises québecoises et canadiennes s'intéressaient de plus en plus à des implantations en Amérique du Sud.

Publication sur l'aménagement du logement des bovins de boucherie

La Division des constructions rurales au ministère québecois de l'Agriculture vient de publier un feuillet de quatre pages sur l'aménagement du logement des bovins de boucherie. La publication aborde notamment les questions de la planification des installations, du choix de l'emplacement et de la disposition des bâtiments, de l'espace nécessaire, des matériaux de construction, de brise-vents et de clôtures à neige, d'allées de circulation, etc...

Popularité du maïs fourrager

De plus en plus nombreux sont les agriculteurs québecois fourragerLes statistiques fournies par la section agricole du Bureau de la statistique de la province démontrent, en effet, que 100 000 acres de ce maïs ont été cultivées en 1970 au lieu de 93 100 acres en 1969. Le rendement a été de 12.80 tonnes à l'acre (11.66 en 1969) et la production totale s'est chiffrée à 1 280 000 tonnes (1 086 000 en 1969).

Main-d'oeuvre masculine

Le salaire moyen de la main-d'oeuvre masculine des fermes du Québec le 15 août 1970 était de $11.20 sans pension ou $9 avec pension, indique les chiffres du Bureau de la statistique du Québec. Il est intéressant de noter que, 20 ans plus tôt, soit en 1950, l'employé touchait $4.80 ou $3.80 selon qu'il était pensionné ou non.

Production supérieure de tabac

Les dernières compilations du Bureau de la statistique du Québec démontrent que la production totale du tabac au Québec s'est élevée à 14 624 393 livres en 1970, comparativement à 13100 448 livres en 1969.

La superficie des terres consacrées à la culture du tabac est passée de 9 448 acres en 1969 à 9 861 acres en 1970. Les rendements augmentant également avec 1 387 livres à l'acre en 1969 et 1 483 livres à l'acre en 1970. La valeur totale de la production a atteint $8 255 470, comparativement à $7 613 752 l'année précédente.

Bonne récolte de pommes de terre

Quelque 67 000 acres ont été utilisées pour la culture de la pomme de terre au Québec en 1970. Le rendement a été de 121.5 quintaux à l'acre, comparativement à 113.2 l'année précédente. Ces chiffres, qui sont fournis par le Bureau de la statistique, démontrent également que la production totale de pommes de terre du Québec a été de 8 140 000 quintaux, ce qui constitue une augmentation notable par rapport à 1969 alors qu'on en avait produit 7 698 000 quintaux.

Produits laitiers

Si l'on s'en tient aux chiffres fournis par le Bureau de la statistique du Québec, la valeur totale des expéditions de produits laitiers au Québec, en 1968, s'est chiffrée par $395 073 644.

A elles seules, les expéditions de lait nature représentaient $102 695 000, et celles du beurre $97 324 528. Les fabriques laitières comprennent les beurreries, les fromageries, laiteries, fabriques de concentrés de lait et fabriques de crème glacée.

G. R. Chrétien chaussures

POUR PAQUES

on trouvera le plus grand choix de souliers et de bourses pour toute la famille.

ECHO-VACANCES

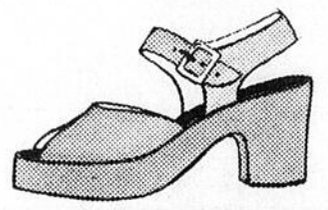

BP

JAUNE 40.9

ROUGE 45.9

PAYEZ L'ESSENCE MOINS CHER

CHARGEX

et obtenez EN PLUS sur demande des billets de ECHO-VACANCES et des PARTIES GRATUITES de MINI-PUTT sur achat de gazoline

Comptoir d'essence Rocheleau

ECHO-VACANCES

Route 2 entre Louiseville et Yamachiche

OUVERT JOUR ET NUIT

En plus tirage d'un billet de saison de Mini-Putt 72 (transférable)

AUBAINES DE PÂQUES

ENSEMBLE DE VALISES 3 MORCEAUX

2 STYLES DIFFERENTS

1° Disponibles dans les couleurs Brun, Vert, Bleu

Rég.: $99.95 SPECIAL $69.95

2° Choix de couleurs Blanc, Bleu, Avocado

Rég.: $89.95 SPECIAL $59.95

SACS DE VOYAGE

2 GRANDEURS DIFFERENTES

1° Rég.: $9.95 Spécial: $7.95

2° Rég.: $12.95 Spécial: $9.95

Mme Léo Arvisais

Vous voulez une machine à écrire voici une offre imbattable.

Disponible dans les marques: Underwood-Olivetti Smith-Corona

Prix à partir de $69.95

centre de couture arvisais enr.

51 St-Aimé Louiseville

TEL. 228-4404

PRIX INCROYABLE

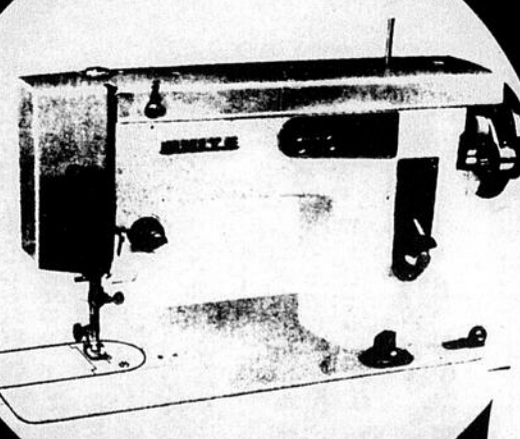

Offrez cette White zigzag automatique

ECHO-VACANCES

Elle fait les boutonnières, points décoratifs, ourlets invisibles, points droits et zigzag. Elle reprise.

Garantie 20 ans. 1 an de service gratuit. Leçons gratuites sur son fonctionnement.

REG. : $299.95

SPECIAL: $189.95

ATTENTION: VENTE ET REPARATIONS SUR MACHINES A COUDRE DE TOUTES SORTES, MACHINES A ECRIRE, MACHINES A ADDITIONNER.

3 leçons de couture donner gratuitement avec achat de machine à coudre

saint-édouard

Mme Monique Brullemans

"A LA MODE DE CHEZ-NOUS"

Ces bonnes tempêtes qui reviennent annuellement à cette époque, comme un dernier sursaut de révolte de la part de l'hiver, nous ramènent malgré nous aux modes de vie d'autrefois.

Ainsi, nous avons eu pour la plupart d'entre nous, le "plaisir" de veiller au fanal ou à la lampe à l'huile de notre enfance ; de geler quelque peu dans nos appartements chauffés à l'électricité, de cuisiner tant bien que mal sur un vieux poêle à bois relégué à la cave, etc . . . Heureux les prévoyants !

Mais le cas le plus exceptionnel dans notre village, s'est produit chez M. Gilles Gerbeau où madame a mis au monde un enfant dans son décor familier.

Le docteur Camille Michaud est venu en moto-neige assister la jeune maman.

M. et Mme Gerbeau qui ont déjà deux garçons, doivent se réjouir de la venue de cette petite fille, assez flûtée pour braver la tempête.

Bon rétablissement à la courageuse maman !

LITURGIE

Les chrétiens vivent une semaine très importante. Voici un résumé des cérémonies pour les Jours-Saints.

Jeudi : Première communion des enfants de 2e année, à la messe de 8 heures. Les lectrices, choisies parmi les mamans de ces enfants, seront : Mmes Donat Brunelle, Florian Deschênes et Robert Hamelin.

Note : Il y aura confession avant la messe, à partir de 7h. 15 et une période d'adoration de 9 à 11 heures.

Vendredi: Confession à 2h. 30. Office à 3 heures. Lectrices: Mme Luc Brullemans et Danièle Lemay. Chemin de croix: 8 heures.

Samedi: Confession à 9h. 15. Messe à 10 heures.

Dimanche, 2 avril: Messe de 9h. 30. Servants: Michel Deschênes, Jocelyn Généreux, Denis Pichette, Alain Fournier. Lecteur: M. Robert Hamelin. 11 hres : MM. Joseph Thibodeau et Armand Deschênes. Lectrice: Jeanne-Mance Deschênes.

Joyeuses Pâques !

"L'INVITATION AU VOYAGE"

Lorsque la prochaine édition de l'Echo paraîtra, le 4 avril, notre directrice de secteur à l'Afeas, Madame Jacqueline Hamelin, se préparera à s'envoler vers l'Europe.

Notre amie Jacqueline fera partie d'un groupe composé en majorité de membres de l'Afeas. Leur périple les conduira en France, en Suisse et en Italie.

Nous n'avons pu résister au désir de lui souhaiter à l'avance, un voyage qui lui procure à la fois délassement et expérience de vie. En bref, un merveilleux voyage !

CONVALESCENCE :

Nos souhaits pour une période de repos salutaire à M. Lionel Deschênes qui a subi dernièrement une intervention chirurgicale.

Nous sommes assurés que M. Deschênes n'a pas pour autant perdu son bon sourire.

RETOUR

M. et Mme Genest Hamelin reviennent de vacances. Il semble toutefois que les moeurs des Jamaïquains les aient un peu déconcertés. De plus, comme ceux-ci étaient en période d'élections, le couvre-feu sonnait à 8 heures du soir.

PROGRES

Il faut convenir que les sujets d'étude de l'Afeas sont choisis par les dirigeantes de l'Association, avec beaucoup de discernement. Ainsi, l'étude d'octobre: Les étapes de l'ANIMATION, nous expliquait, dès le début, les conditions favorables à un bon échange d'idées.

Il semble que la mise en pratique de ces techniques ait réussi, car notre étude de mars sur l'étudiant dans la société, l'école et la famille, nous a paru comme une bonne émission de T.V. (genre format 30), dont on regrette que l'heure soit terminée.

Il fut distribué à chaque personne présente, un papier sur lequel étaient inscrits une dizaine de sujets se rattachant à notre étude. Tous les membres ainsi que les étudiants invités, ont pu ainsi exprimer leurs préférences. Les item : Notion d'autorité dans la famille, débouchés sur le marché du travail et désir de changer le monde, ont été retenus comme prioritaires. Après une première consultation en équipes, la plénière apporta des précisions subtiles . . . Ainsi, au sujet de la notion d'autorité, Daniel Lambert a dit qu'il "ne faut pas confondre autorité et discipline". Selon lui aussi, l'étudiant devait nécessairement en venir au compromis, i.e. à un juste milieu entre ses réclamations et les exigences de ses parents.

En ce qui concerne les débouchés sur le travail, plusieurs ont dit que "le coup de pouce" aidait, alors que d'autres ont affirmé qu'il y avait d'autres moyens pour se tailler une place, mais qu'il fallait vouloir.

Une bonne orientation dans les métiers et professions disponibles, étant à la base de ce problème, un membre a mentionné la nécessité de la part du gouvernement, de planifier un programme pour plusieurs années à l'avance.

Quant à l'item: "désir de changer le monde", il fallait le comprendre dans le sens que tout adolescent a le souci de faire quelque chose de grand dans la vie et qu'il rêve de participer aux transformations de son milieu.

Va-t-il justement sacrifier cet idéal d'aider les autres en faveur du dieu $? Quoique la tentation soit forte, nos étudiants ont prétendu qu'un "vrai" idéal ne se renie pas, et qu'il faut essayer de "Réussir sa vie tout en réussissant dans la vie".

Merci à nos membres qui s'inspirent de plus en plus, du "dégel" du printemps et à nos 3 étudiants : Johanne Lemay, Michel Clément et Daniel Lambert qui ont su s'exprimer avec brio.

saint-barthélemy

par Mme Benoit Laurendeau

LES LOISIRS DE ST-BARTHELEMY
BUDGET 1971

REVENUS :		
Argent en caisse le 16 mars 1971		$2,653.29
Don de la Municipalité St-Barthélemy		400.00
Bingo		576.25
Soirée de danse — Spectacle — Cinéma		221.25
Restaurant		228.06
Loyer — Hauts-parleurs		60.00
Intérêts — Banque Provinciale et Caisse Populaire		67.92
Dons — Commerces et bienfaiteurs		195.00
Total des revenus:		$4,401.77
DEPENSES :		
Baseball — Balle Molle	$209.47	
Monitrice	271.00	
Passes pour piscines	84.00	
Transport d'autobus	70.00	
Orchestre — Spectacle	205.00	
Location de salle	120.00	
Permis de bingo — Charte — Affiliation	77.50	
Argent donné aux gagnants de Bingo	195.00	
Restaurant — Bingo — Salle — Danse	121.73	
Trophées	53.78	
Assurances	25.00	
"Père Noël"	135.00	
Taxes Municipales et Scolaires	5.23	
Patinoire — Entrepreneur	500.00	
Entretien de patinoire — bois — lumières et entreposage de bandes de patinoire	90.61	
Ballon-balai — équipement hockey — serviette sec.	140.93	
Entretien du terrain de Jeux	12.50	
Total des dépenses :	$2,316.75	$2,316.75
Argent en caisse le 8 mars 1972 :		$2,085.02

LES LOISIRS DE ST-BARTHELEMY

ATTENTION !

Tous ceux qui ont des chandails appartenant aux Loisirs, de balle molle, ballon balai ou hockey, veuillez s.v.p. les remettre aux responsables : M. Benoît Fafard, tél.: 885-3265 et Julien Fafard, tél.: 885-3966.

Aussi on invite les jeunes à une veillée de danse GA GA à l'Ecole Du Sablé le 7 avril avec l'orchestre North Stars. Bienvenue à tous.

La Direction

NOUVELLE DIRECTION

Le soir du 19 mars 1972, avait lieu à la salle de l'école Du Sablé l'assemblée générale de l'O.T.J. de St-Barthélemy pour l'élection du nouveau bureau de direction. Donc, le bureau de direction 72-73 est composé de:

Messieurs Gérald Laurendeau, prés., Jean-Paul Laurendeau, vice-prés., Yves Sylvestre, sec.-trés., Yvon Laurendeau, dir., Julien Fafard, dir., Martial Ayotte, dir., Benoît Fafard, dir., Hubert Coulombe, dir.

SERVICE DE L'AUTEL :

A la messe de 9 heures et demie, la lecture fut faite par Mlles Marjolaine Farley, inst. et Lisette Fafard.

Ont servi la messe: MM. Michel et Julien St-Pierre, Denis Brizard et Alain Caron. La quête fut faite par MM. Angelbert Sylvestre et Welly Branconnier. L'évangile fut dialogué.

Cette messe du dimanche des Rameaux si pieusement célébrée nous mit sans doute sur le bon pied pour nous préparer à la semaine sainte et passer un saint Jour de Pâques. Que le bonheur règne dans chaque famille. Joyeuses Pâques à tous.

Voici l'horaire des offices religieux pour la semaine Sainte :

Jeudi p.m. 3 heures et 8 heures.

Vendredi p.m. 3 heures et 8 heures, chemin de la croix.

Samedi p.m. messe et célébration à 8 heures.

RETOUR DE VOYAGE

M. et Mme René St-Louis revenus d'une tournée de 3 semaines en France et au Maroc.

LE CONSEIL INTERNATIONAL DES MOYENS D'ENSEIGNEMENT

Le ministère de l'Education du Québec a suivi de très près la conférence mondiale du Conseil international des moyens d'enseignement qui a eu lieu récemment et qui avait pour thème 'Une réévaluation du rôle des moyens d'enseignement'.

MJean-Marie Beauchemin, sous-ministre associé de l'Education a parlé des " moyens d'enseignement et scolarisation de l'éducation" Il a insisté sur les réalisations du gouvernement québécois, notamment sur l'implantation d'un réseau de communications à fin éducative.

La délégation du ministère de l'Education à la conférence mondiale comprenait, outre M Jean-Marie Beauchemin, MMRéal Michaud, directeur général du Service général des moyens d'enseignements, Adelin Bouchard, directeur de la production de ce même Service, et Jean-Jacques Noreau, coordonnateur général du programme multimédia de formation pour le développement des ressources humaines du Québec.

PROPRIÉTÉ À VENDRE

L'ANCIEN GARAGE HOULE
PLACE D'AFFAIRES ACHALANDEE
S'adresser à 163 Boul. Est
Louiseville
Tél. : 228-4513
Face à l'Hôtel du Boulevard

Marché GRÉGOIRE IGA

DOUBLE ECONOMIE ARGENT PLUS TIMBRES GOLD STAR

GRAND SPECIAL SUR LE JAMBON DE PAQUES

JUS DE TOMATES Libbys 19 on.	6 pour $1.00
GELEE saveurs assorties Jello paquet de 3 on.	.12¢ l'unité
SALADE DE FRUITS Del Monte boîte de 28 on.	0.49¢
ANANAS tranchées Pic Nic boîte de 28 on.	3 pour $1.00
FEVES coupées I. G. A. 6 btes de 19 on. pour	$1.00
Mélange pour CROUTES A TARTES Monarch boîte de 18 on.	.38¢

CHEZ IGA VOTRE DOLLAR VAUT PLUS
Tél. : 228-2715
Ouvert jusqu'à 9 h. le jeudi et vendredi soir
ECHO-VACANCES

Un style recherché pour le printemps

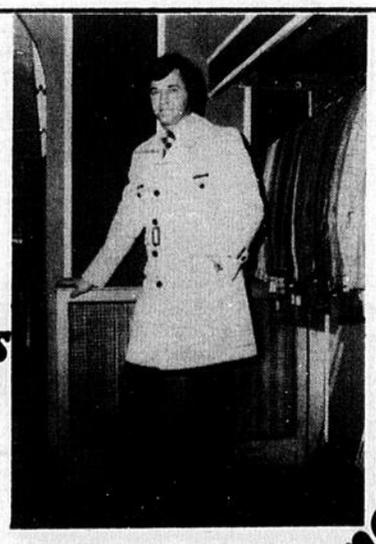

ECHO-VACANCES

Une élégance sans pareille

distinction qualité chic
MERCERIE Robert Hébert
Confection pour Messieurs
LOUISEVILLE QUE.

petites annonces 227-2212

A LOUER

Logement de 5 pièces chauffé, installation pour laveuse et sécheuse, situé centre ville. Libre le 1er juin. S'adresser à tél. : 228-5252 ou 228-4986.

Loyer de 4 appartements plus chambre de bain, entrée 220, eau chaude, prélarts dans 2 appartements, situé à 17 St-Roch, Maskinongé. Libre immédiatement. S'adresser à 227-4779.

2 loyers de 5 appartements, eau chaude, entrée 220, situés Notre-Dame Sud, à louer. Pour informations tél. : 228-4124 à M. Henri-Paul Gauthier.

Maison de 8 appartements, installations pour laveuse et sécheuse, chauffage à eau chaude, eau chaude fournie, tapis mur à mur, fenêtres garnies. Aussi garage chauffé et éclairé, situé face au terrain de jeux près de la Polyvalente, 391 Ave. du Parc. Tél. : 228-4181.

Un loyer de 4½ appartements, installation laveuse et sécheuse, prélarts fournis partout, libre le 1er mai, (un 2ième étage). Situé à 293 Notre-Dame Sud, Louiseville. Pour renseignements, tél. : 228-5977, Normand Lacoursière.

Chambre à louer avec cuisine et chambre de bain, meublé, chauffé. Situé au 281 Ave du Parc. Pour informations, 261 Ave du Parc, tél. : 228-4877.

Loyer à louer comprenant grande cuisine, salon, une chambre à coucher, chambre de bain, situé à St-Alexis des Monts, belle occasion pour qui aime la tranquillité, libre le 1er mai. S'adresser à 265-2246.

A YAMACHICHE, loyer à louer, 3½, pièces, meublé ou non, chauffé, tapis mur à mur. S'adresser à tél. : 296-3584.

Appartement 4½ pièces, chauffé, $60.00 par mois. Libre le 1er mai. Situé à 783 rang des Gravel. S'adresser à 228-4388.

2 logements de 3½ pièces avec entrée laveuse et sécheuse. Situé au 323 et 325 Boul. Est Louiseville. Libre le 1er mai. S'adresser 321 Boul. Est Louiseville. Tél. : 228-3487.

Logement de 5 appartements à louer. Libre le 1er mai. S'adresser à Jules Gravel, tél. : 228-2538.

Logement de 4 appartements plus chambre de bain, entrée 220, garage si désiré, libre le 1er mai. Situé à 352, rue St-Jacques, Louiseville. Pour informations s'adresser à 232, rue St-Augustin, Louiseville, tél. : 228-2776, après 5 heures.

Maison de 5½ app. située près de l'Hôtel Feuille d'Erable, à Ste-Angèle de Prémont. Maison neuve. Prix modique. S'adresser à Gérard Bergeron, tél. : 268-5290.

Appartement de 3½ pièces plus 2 chambres de bain, entrée 220. Libre le 1er mai. S'adresser à 671, Boul. Ouest, Louiseville. Tél. : 228-4441.

A VENDRE

VENTE et REPARATIONS de matelas de différentes grandeurs. S'adresser en toute confiance chez A. Dubé, 241 Ste-Elisabeth, Louiseville . Tél. : 228-4201.

Pontiac 1962, six cylindres, automatique, en bonne condition, batterie et pneus neufs. Pour informations, tél. : 228-4244.

Une Rambler Ambassador 2 portes, en bonne condition, en plus vendrait une polisseuse à plancher Electrolux (3 brosses). Pour informations, tél. : 228-4642.

1 ski-doo Bombardier '70 à vendre, remonté à neuf, en parfaite condition. S'adresser à tél. : 227-2523, 1080, Prud'Homme, St-Justin.

Grande vente de : Robes et manteaux de mode printanière, pantalons de fortrel ou tricot (carré, nouveauté) hot pants, etc. Chez Mme Albany Houle, 4, rue St-Thomas, Louiseville, (en face du Château Louise) tél. : 228-4150.

Maison à vendre dans St-Justin village, intérieur refait à neuf, très bon prix. S'adresser à 227-2108.

Ski-doo Nordic '69, 24 forces, en très bonne condition. S'adresser à St-Justin, tél. : 227-2106.

Chalet à vendre situé rue St-François, (route à droite, avant le St-Alek-Lodge) prop. André Charette. S'adresser au no 265-2645,

Bungalow bâti depuis 6 ans, 5½ appartements avec garage, grand terrain 150 x 300, bonne condition. S'adresser à Marcel Lagacé, 2210, Montée des Laurentides, St-Barthélemy, tél. : 885-3344.

2 terrains situés sur la rue Pierre Laporte à vendre. Conditions avantageuses. S'adresser à tél. : 228-4425.

Robe de mariée grandeur 9-10 à vendre avec chapeau et voile. Téléphonez à 228-2971, Louiseville.

Maison seule de 5½ pièces, entrée 220, système de chauffage à air chaud, installation laveuse et sécheuse. Pour informations, s'adresser à tél. : 228-5298.

Ménage comprenant set de salon, set de chambre, set de cuisine et autres articles à vendre pour cause de départ. S'adresser à Louiseville, tél. : 228-5158.

Commode 4 tiroirs, frigidaire Bélanger, moulin à laver Bélanger, couchette à bébé, barrière et chaise de bébé en cuirette chromée pour auto. S'adresser à 56 St-Laurent, Maskinongé, tél. : 227-2072.

Compresseurs neufs et usagés pour garage et industrie. ¼ H.P. à 300 H.P. Québec Compresseurs Ltée, 20 est, rue Port Royal, Montréal 357. Tél. : 514-381-8871.

Des catalognes de lits et de planchers ainsi que tapis, faits au métier. S'adresser à St-Justin, tél. : 227-2135.

Maison à vendre 38 x 42 avec garage, jardin, hangar, grand terrain. S'adresser à 885-3908, St-Barthélemy.

Terrain pour bâtir 10 à 12 chalets résidentiels à Prémont, Cté Maskinongé, cause de maladie. S'adresser à tél. : 228-2295.

A Maskinongé, maison à vendre, située à 116 St-Laurent. Pour informations, s'adresser à 114 St-Laurent, Maskinongé, tél. : 227-4989.

Chalet à vendre, été-hiver, meublé, eau, électricité, grand terrain, situé à Langue de Terre, à très bon prix. S'adresser après 5 hres à Jean-Marie Lupien, 30 Ste-Julie, Maskinongé, tél. : 227-2335.

DIVERS

LOGEMENT DEMANDE

On demande pour le 1er mai, un logement de 3½ ou 4 pièces pour futurs mariés, à Louiseville. Appeler après 5 heures à 296-3359, Yamachiche.

Loyer demandé ou maison seule. Cherche un 5 pièces chauffé si possible pour le 1er mai. Tél. : 228-5289.

ATTENTION - ATTENTION

A tous les amateurs de partie de sucre comme par les années passées, nous sommes à votre disposition si vous désirez organiser une partie de sucre. Cabane confortable, bon repas, service prompt et courtois. Pour réservations, s'adresser à Mme Henri-Paul Ladouceur, tél. : 227-4473.

ON DEMANDE

Hommes ou femmes demandés à temps plein ou partiel. Offrons d'excellents revenus. Travail intéressant. Sur demande, nous envoyons catalogue et liste de prix de notre compagnie. Produits Sanitaires Laurentide, C. P. 47, Berthierville.

ON DEMANDE

Cuisinières et aide-cuisinières demandées. S'adresser Au Vieux Chaudron Restaurant, Maskinongé.

Autos - Camions

Chevelle 1968, 2 portes "Hard Top" moteur S S 396, automatique, console ; à vendre. S'adresser à Ste-Ursule, tél. : 228-2150.

Dodge Dart Swinger 340, 34,000 milles, 2 portes "Hard Top", très propre ; à vendre pour cause de départ. S'adresser à Gilles Lajoie, Maskinongé, tél. : 227-2094.

"Viva" modèle 1969, 2 portes, moteur incliné 4 cylindres, 41,000 milles. Vrai millage. A vendre à bon prix. S'adresser à 110, rue Ste-Dorothée, Louiseville, tél. : 228-4982.

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

ST-BARTHELEMY

Maison de deux logements dont 1 de 4 et 1 de 8 pièces plus ch. de bain, entrée 220/100 amps avec une épicerie fermé cause de maladie qui était très rentable, et un autre local de 30 x 35 pieds, grand entrepôt, terrain de 100 x 100'. Aucune offre raisonnable refusée, bonnes conditions.

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

ST-LEON

Ferme de 135 arpents avec maison de 9 pièces rénovée très moderne, crèmerie neuve avec Bulk-Tank de 40 bidons, se lave automatique, nettoyeur à fumier, les animaux : 25 vaches à lait de grande valeur, 8 génisses de 1 an, 1 boeuf, 14 truies nourricières, roulant au complet, machinerie peu usagé, à vous la chance, premier arrivé premier servi.

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

AVENUE PIE XII

Bungalow très moderne de 6 pièces plus ch. de bain, entrée 220/100 amps, système de chauffage air chaud, sous-sol de 7½ pieds, chambre froide, très bon prix, livraison 30 jours.

Nous avons des logements à louer et terrains à vendre.

DEMANDEZ MAURICE AUGER

Louiseville 228-4929

Trois-Rivières 378-4875

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

Comment laver sa voiture dans les stations automatiques

Selon M. E. J. Hartmann président de Ziebart Process Corporation, il est important de laver sa voiture de la bonne manière dans les stations de lavage automatique payantes, sinon on risque d'endommager gravement la peinture. Voici ce qu'il a déclaré à ce sujet:

"Plusieurs personnes se sont plaintes que la peinture de leur voiture ne reste pas lustrée, ou même, dans certains cas, qu'elle se désagrège ou qu'il se forme des piqûures de rouille. Nous avons entrepris des recherches à ce sujet et avons découvert que ces automobilistes lavaient souvent leur voiture dans une station de lavage automatique.

"Ces automobilistes essaient de procéder aussi rapidement que possible, parce qu'ils veulent éviter de dépenser des pièces supplémentaires pour prolonger la durée du cycle de lavage.

En procédant ainsi, ces automobilistes n'obtiennent pas les résultats escomptés. Ils parviennent peut-être à économiser 25 ou 50 cents, mais le lavage n'est pas complet. Souvent, il reste une pellicule savonneuse sur la voiture qui séchera et se liquéfiera à nouveau dès qu'il pleuvra.

"Les savons utilisés dans ces stations de lavage conviennent parfaitement pour l'enlèvement de la poussière, mais il ne faut pas les laisser sécher sur la peinture. Il est donc important que tous les automobilistes sachent que, pour effectuer un bon travail, il faut dépenser plusieurs pièces de monnaie".

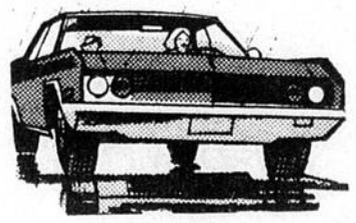

NE "TUEZ" PAS VOS PNEUS

Vos pneus neufs dureront plus longtemps s'ils sont bien alignés et équilibrés. Mais, quelle que soit leur qualité, ils s'useront prématurément si vous ne tenez pas compte de ces deux facteurs.

Le mauvais alignement d'un pneu peut contribuer à user la semelle de plus du tiers. Cette usure peut se traduire par une dépense valant plusieurs fois le prix de l'alignement, dépense qui aurait prévenu cette usure et aurait contribué à la sécurité de votre voiture.

Comment savoir si les roues de votre voiture ont besoin d'être alignées? Premier indice: l'imprécision de la direction. Par exemple, votre voiture peut avoir tendance à se diriger toujours du même côté. Parfois, le mauvais alignement produit des vibrations semblables à celles d'un pneu non équilibré.

TAPISSERIE
30% D'ESCOMPTE
chez
F. CAYER
50, RUE ST-MARC,
LOUISEVILLE

PEINTURE GLIDDEN
Spécialiste en posage

- TAPIS
- PRELART
- TAPISSERIE
- SABLAGE DE PLANCHERS
- ESTIME GRATUIT

CLAUDE GOSSELIN
Tél. : 228-2817
671 rue Denis
Louiseville

H. P. RICARD

entrepreneur
PLATRE - STUCCO
Spécialité : IMITATION DE PIERRE
Ouvrage garanti
Estimation gratuite
Tél. : 227-4698 LOUISEVILLE

MONTOUR RÉFRIGÉRATION ENRG.
540 Grande Carrière
Louiseville — Tél. : 228-5459
Réfrigération :
Domestique Industrielle
Commerciale Air climatisé
Pièces pour toutes marques de Bulk-Tank

Logement de 5 pièces, plus chambre de bain ; entrée 220 ; entrée laveuse-sécheuse ; situé 226 St-Laurent, Louiseville. S'adresser à 228-2915.

A VENDRE
Maison 2 étages comprenant 6 pièces plus chambre de bain. Entrée 220, eau chaude. Chauffage central. S'adresser à **M. Montcalm Rousselot, tél. : 228-4177, 88 St-Martin, Louiseville.**

A VENDRE
Ski-doo Bombardier olympique, 20 forces, 1971, pont neuf, en très bonne condition. S'adresser à **Marc Masson, tél. : 227-4713.**

DIVERS
Réparations d'appareils ménagers tels que : laveuse, sécheuse, poêle, fer à repasser, grille-pain, etc. S'adresser à : André Pombert, **271 Ste-Elisabeth, Louiseville, tél. : 228-4858.**

PEINTURE
BENJAMIN-MOORE
chez
F. CAYER
50, RUE ST-MARC,
LOUISEVILLE

DÉBOSSELAGE
PEINTURE
(EMAIL ACRYLIQUE)
Prix exceptionnel. Travail exécuté sous la surveillance de personnes compétentes. S'adresser à **Philippe Désaulniers, 691, Boul. Ouest, Louiseville, tél. : 228-4358 ou 228-5375.**

Nous voulons
un aréna
et nous l'aurons !

A LOUER
Local à louer situé au coin de Ste-Elisabeth et St-Thomas. Local pour magasin, restaurant, etc. Pour informations tél. : 228-2873.

A VENDRE OU A LOUER
Terre de Conrad Turcot, terre à tabac jaune. Attrayante maison de ferme avec grand terrain, à louer ou à vendre, rang Grande Rivière Sud, Yamachiche. Références : **360 Ste-Dorothée, Louiseville.**

PEINTURE
MONT-ROYAL
chez
FERNAND CAYER
50, RUE ST-MARC,
LOUISEVILLE

Cette année j'achète ma peinture au
CENTRE D'ACCOMMODATION,
620, Boul. Est, Louiseville.
parce qu'il y a des
Escompte de 30 à 60%.
De nombreux autres spéciaux. Stationnement facile. accommodant et à la mode : nous cherchons à donner satisfaction.

A VENDRE
Machines à coudre neuves et usagées. Prix spécial pour Pâques. S'adresser à **J.-R. Trudel, 270, rue St-Jacques, Louiseville, tél. : 228-4364.**

AMATEURS DE FETES DE SUCRE
Si vous désirez vous régaler d'un bon repas et de danse au son d'un orchestre, adressez-vous à **Mme Donat Arsenault, Ste-Angèle,' tél. : 268-5522 avant 8.30 heures a.m.**

LE CHOIX NE MANQUE PAS AU TOURISTE POUR TROUVER UNE CHAMBRE DANS LA REGION DE TROIS-RIVIERES

QUEBEC— Dans la région administrative de Trois-Rivières, le touriste de passage peut passer la nuit dans l'un ou l'autre des 256 établissements qui mettent à sa disposition un total de 4,651 chambres.

Ces établissements comprennent : 142 hôtels (2,585 chambres); 62 hôtels-motels et chalets (1,399 chambres); 6 maisons de chambres (73 chambres); 46 autres maisons de logement (594 chambres.

Ces statistiques sont conformes à la situation qui prévalait le 31 août 1971. Elles ont été compilées par le personnel du Bureau de la statistique du Québec au ministère de l'Industrie et du Commerce. Les chiffres viennent d'être publiés dans une brochure intitulée " Etablissements hôteliers du Québec".

Cette photo montre les méritants des trophées pour la ligue de ballon-balai "Midget" masculin et féminin de Maskinongé. Une soirée remise de trophées s'est tenue à l'école Marie-Immaculée de Maskinongé, samedi dernier. (Photo Lajoie)

Dans l'ensemble du Québec, le 31 août dernier, on dénombrait 3,329 établissements, ôtels, hôtels-motels et chalets, maisons de chambres et autres, qui abritaient un total de 72,004 chambres à la disposition des voyageurs.

voyage horaire

VOYAGEUR (1969) INC.

HORAIRES DES AUTOBUS

*** Louiseville à Trois-Rivières**

Tous les jours : 9.33 a.m., 12.33 p.m., 2.33 p.m., 5.33 p.m., 6.30 p.m., 7.33 p.m., 12.31 a.m., 2.31 a.m.

Tous les jours excepté le dimanche : 7.40 a.m.

Tous les jours excepté samedi et dimanche : 4.45 p.m.

Vendredi et dimanche : 7.33 p.m., 10.33 p.m.

Tous les jours excepté vendredi et dimanche : 11.58 p.m.

* Tous ces autobus se rendent à Maskinongé. Les départs de cet endroit sont effectués 10 minutes plus tôt qu'à l'horaire ci-haut mentionné.

Louiseville à Montréal

Tous les jours : 8.12 a.m., 11.12 a.m., 2.12 p.m., 4.12 p.m., 7.10 p.m., 9.10 p.m., 2.39 a.m

Samedi : 10.12 a.m .en plus de tous les jours.

Vendredi : 5.12 p.m., 10.00 p.m., 12.10 a.m.

Dimanche : 5.12 p.m., 8.10 p.m., 10.10 p.m., 11.10 p.m., 1.10 a.m.

Louiseville à Québec

Tous les jours : 9.33 a.m., 2.33 p.m., 5.33 p.m., 2.31 a.m.

Vendredi, samedi, dimanche : 11.33 a.m.

Vendredi, dimanche : 7.33 p.m., 10.33 p.m.

Canadien Pacifique

HORAIRE DES TRAINS A LOUISEVILLE
(Heure avancée)

Tous les jours compris dimanche

POUR QUEBEC ..... 8.02 p.m

POUR MONTREAL 10.23 a.m. excepté dimanche.

POUR MONTREAL (dimanche seulement) 3.23 p.m.

Canadien National

HORAIRE DES TRAINS A ST-JUSTIN

Tous les jours (excepté lundi)
POUR MONTREAL ... 6.45 a.m

LUNDI SEULEMENT
Pour Montréal ..... 4.57 a.m.

Tous les jours excepté samedi
DE MONTREAL ..... 10.05 p.m

Samedi seulement
DE MONTREAL ..... 10.52 p.m.

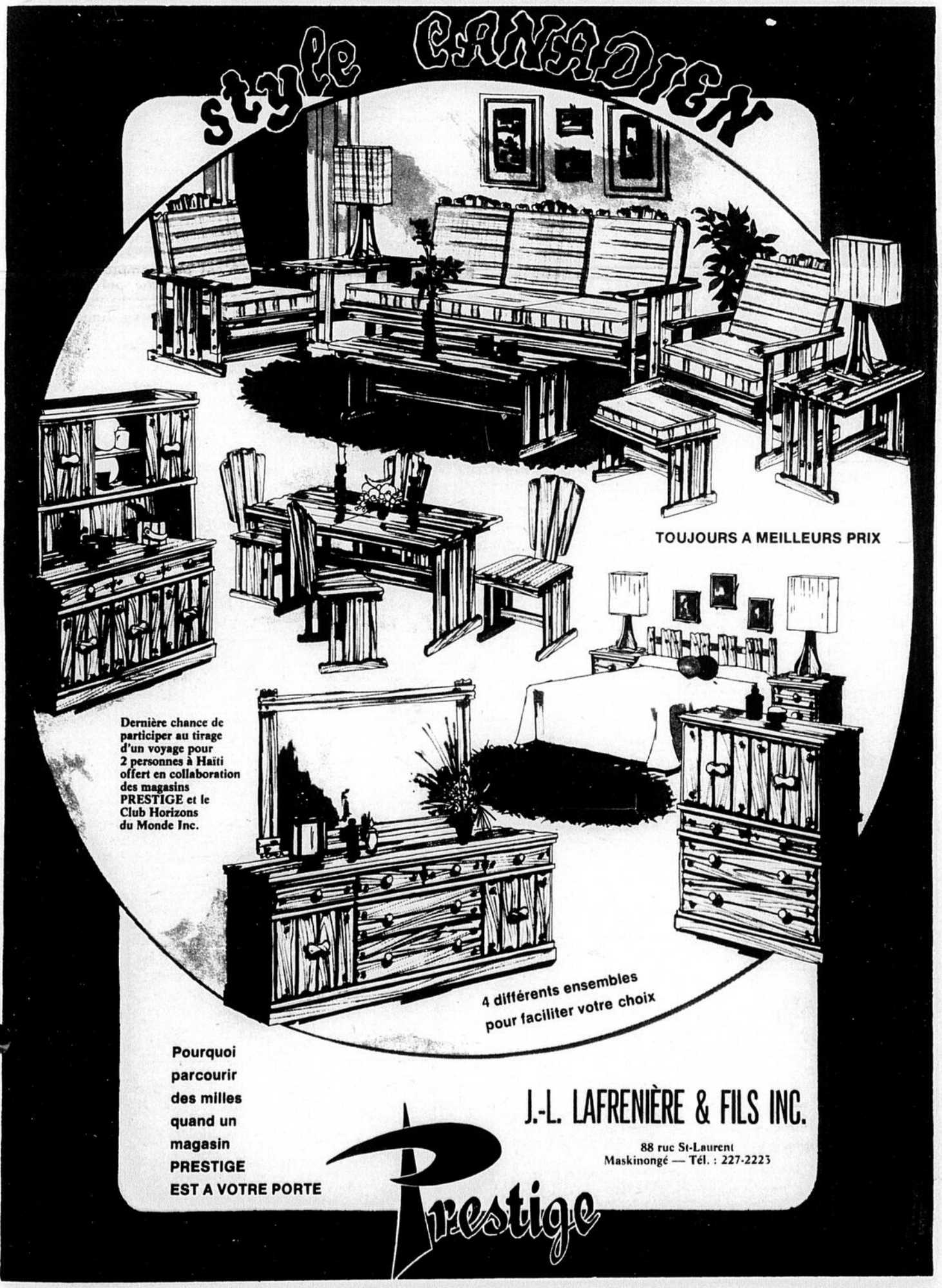

Cartes Professionnelles

Dr Avellin Dalcourt
HEURES DE BUREAU :
lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 8h.30 a.m. à 1h. p.m. et
2h. p.m. à 4h. p.m.
Tél. : 228-4231 ou 228-2731

TEL. : 228-4408
CHARLES MILOT
NOTAIRE
STE-URSULE, P.Q.

TEL. : 228-4757
GILLES BÉLAND
NOTAIRE
151, ST-LAURENT LOUISEVILLE

Jean-Guy Plourde
B.A. C.A.
COMPTABLE AGREE
BUREAU : 51 ST-MARC
Tél. : 228-2021 — LOUISEVILLE

Clinique Dentaire Louiseville
Dr YVON SIMARD
et
CLAUDE CHAPUT
CHIRURGIENS-DENTISTES
343 St-Laurent
tél. 228-5577 Louiseville

TEL. : 228-2915
YVON MILOT
NOTAIRE
Cessionnaire du greffe de Me P. Fleury — Tél. : 228-2915
222, St-Laurent — LOUISEVILLE

Me Luc Michaud
NOTAIRE
St-Paulin
tél. : bureau 268-2683
Rés. : 268-2013

Dr RODRIGUE ROY
B.A. O.D.
Optométriste
Bureau : Lundi - Mardi - Jeudi
Vendredi - Samedi avant-midi
Tél. : 228-5734
292, St-Laurent — LOUISEVILLE

Me J.-P. Chevalier/Me M. Masson
Chevalier & Masson
NOTAIRES
Louiseville, Tél. : 228-2793
St-Justin Tél. : 227-2411

Tél. : 819 - 228-3115
Dr Georges-A. Dulac
MEDECIN VETERINAIRE
PRATIQUE GENERALE
741 Boul. St-Germain Louiseville

Au CENTRE PROFESSIONNEL
321, ST-LAURENT — LOUISEVILLE

Jos. Langlois
NOTAIRE
TÉL. : 227-2091 ST-JUSTIN
CENTRE PROFESSIONNEL
TÉL. : 228-4787 LOUISEVILLE

EXAMEN DE LA VUE
Charles Auger, O. D.
OPTOMÉTRISTE
TÉL. : 228-4606
CENTRE PROFESSIONNEL

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Air Climatisé
Salon de Madeleine
(Julienne Doyon, propr.)
Trois coiffeuses à votre disposition
321 St-Laurent — LOUISEVILLE
TÉL. : 228-5080

le carnet mondain

de Mme Annette Trudel

Quatre-vingt-troisième anniversaire

Une fête familiale avait lieu à la résidence de Mme Albany Houle, dimanche, le 19 mars, à l'occasion du 83ième aniversaire de naissance de Mme Edmond Houle.

Nous lui formulons des voeux de santé et de bonheur !

Cabane à sucre

Mardi, 11 avril prochain, Souper à la Cabane à sucre, chez Léopold Pépin, de St-Justin, organisé par les Dames de Charité de Louiseville.

Départ du sous-sol (ouvroir), chez Sr. Langevin, vers les 5 hres, retour vers les 9 hres.

Inscription à l'avance, à Mme Lucien Giguère, tél. : 228-2873.

Mme Robert RICARD,
secrétaire.

La bibliothèque municipale

A l'occasion de la Semaine Nationale des Bibliothèques, la journée du 18 mars avait été retenue par le personnel de la Bibliothèque Municipale de Louiseville afin de souligner de façon toute spciale cet événement.

L'après-midi a été consacré aux jeunes qui, à cette occasion ont pu assister à un film de Walt Disney "Alice au pays des merveilles", ainsi qu'à un spectacle donné par les élèves de 7ième année F sous l'habile direction de leur professeur Mademoiselle Diane Picotte à qui nous réitérons ici nos félicitations et nos plus sincères remerciements et bravo aux jeunes qui ont participé à ce spectacle qui a été très apprécié par toute l'assistance.

La soirée avait été réservée aux adultes qui ont assisté nombreux au spectacle et au film qui leur a été présenté à cette occasion soit "Un Américain à Paris". De nombreux prix de présence ont été tirés au sort lors de cette journée et ceci grâce à de généreux donateurs.

Merci à ces donateurs ainsi qu'à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué au succès de cette magnifique journée.

Merci à Tous.

Première communion :

Prochainement, nos étudiants du groupe de 7 ans entreront solennellement dans la grande famille paroissiale, en faisant leur première communion, accompagnés de leurs parents.

Afin de favoriser cette réalisation chrétienne, nous demanderions aux propriétaires de banc de laisser libre les bancs indiqués par *"Première Communion."*

Et ceci pour la messe de 9.30 hres le jour de Pâques.

La direction de l'Ecole Panneton.

"Etre chrétien, aujourd'hui, ça veut dire quoi ?"

C'est le titre d'une petite brochure de 32 pages (format Prions en Eglise), une introduction au rapport de la Commission Dumont, un document apte à éclairer des chrétiens "mêlés" mais intéressés à discuter le rapport. En librairie ou au presbytère de la paroisse.

Vocations :

Un colloque diocésain dans le but d'éveiller la population au problème des vocations aura lieu à la Basilique du Cap les 21-22 et 23 avril prochain. C'est précisément ce dimanche 23 avril qu'aura lieu la journée mondiale de prière pour les vocations. C'est à y penser !

Célébrations pénitentielles

* Maskinongé : mardi, 28 mars à 8.00 hres p.m. ;
* Louiseville : Mercredi, 29 mars à 8.00 hres p.m.

Horaire des offices de la Semaine Sainte :

Jeudi-Saint :

4.00 : Messe ;
5.00 : Messe ;
5.30 : Repas Pascal. Tous les paroissiens sont invités.

Ce repas qui rappelle la dernière Cène du Seigneur revêt un caractère spécial et vient préparer l'EUCHARISTIE. Il se donnera au sous-sol de l'église.

Ce repas pascal est organisé conjointement par Les Filles d'Isabelle et l'Equipe Liturgique de la paroisse.

8.00 : Office et Messe du Jeudi-Saint ;

Après l'Office, l'adoration publique au Reposoir se continuera jusqu'à 11.30.
11.30 : Célébration.

Vendredi-Saint :

3.00 : Office et communion ;
8.00 : Chemin de Croix.

Samedi-Saint :

Minuit : Office de la Veillée pascale ;
Messe de Pâques.

Baptêmes :

Hélène Marie-Claude, fille de M. et Mme Claude Blais (Lyse Aubé).

Joseph Léandre Francis, fils de M. et Mme Raymond Hénault (Nicole Langlois).

Joseph Pascal Jean-François, fils de M. et Mme Bertrand Sicard (Pauline Milot).

Marie Nicole Nancy, fille de M. et Mme Claude Armstrong (Mireille Ferron).

Joseph Gilles Sylvain, fils de M. et Mme Gilles Garceau (Claire Baribeau).

Marie Claire Martine, fille de M. et Mme Jean-Guy Frigon (Thérèse Vadeboncoeur).

Marie Pauline Héloise, fille de M. et Mme François Desroches (Denise Carrier).

sainte-ursule

Horaire de la Semaine Sainte :

Jeudi Saint : 10.45 a.m. et 8.00 p.m.
1ère Communion des élèves de 2ième année.
Vendredi Saint : 3.00 p.m. Célébration de la Passion du Seigneur ; Quête pour les Lieux Saints.
8.00 p.m. : Chemin de la Croix.
Invitation à jeûner jusqu'à samedi soir.
Samedi Saint à Minuit : Veillée Pascale avec messe.

Jour de Pâques : Messes à 8.00 et 10.00 a.m.

SERVICE D'ACCUEIL

Garde Paroissiale

A Minuit la Veillée Pascale le 1er avril et 8.00 a.m. à Pâques le 2 avril : Normand Thisdel, Marc Lessard, Paul St-Louis, Normand Noël.
10.00 A.M. : Ghislain Béland, Guy Dansereau, Roland Bergeron, Jean-Louis Lessard, Denis Trudel.

PROMPT RETABLISSEMENT

A Mme René-Charles Paquin de retour chez-elle après un séjour à l'hôpital Comtois de Louiseville où elle a subi une intervention chirurgicale.

AVIS AUX COMMERÇANTS

L'Office de la Protection du Consommateur désire informer les commerçants du Québec que le Lieutenant-gouverneur en conseil a, en date du 1er mars dernier, **reporté au 1er juillet 1972** la mise en vigueur des articles de la Loi de la protection du consommateur concernant:

— Le contenu des contrats assortis d'un crédit à être formés entre les commerçants et les consommateurs;

— le contenu des contrats à être formés, en vertu de la section V de la Loi de la protection du consommateur, entre les vendeurs itinérants et les consommateurs.

Les textes des règlements 8 et 9, qui contiennent les derniers renseignements nécessaires sur le contenu des contrats, apparaissent dans la Gazette Officielle du 18 mars.

Les commerçants sont priés de se procurer ce numéro de la Gazette Officielle, pour obtenir ces règlements, ou de s'adresser à:

L'Office de la Protection du Consommateur

201 est, Boul. Crémazie
Montréal 354
Tél : 873-5436

800 Place d'Youville
Québec
Tél : 643-8652

QUÉBEC

OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR
MINISTÈRE DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES,
COMPAGNIES ET COOPÉRATIVES

LE MORS AUX DENTS

par le DR GUY BOISCLAIR

POURQUOI CONSERVER UNE BOUCHE SALE?

Les individus, en général, jouissent d'un état de santé dentaire peu enviable. J'admets que mes articles sont plutôt pessismistes et dénotent une situation peu encourageante quant à la réalité et au futur. Il faut tout de même être réalistes!

Nous ne pouvons ignorer, par exemple, le manque d'hygiène buccale chez nos adolescents. Il ne faudrait pas croire que les chiffres et données prônés ne proviennent seulement des Etats-Unis et des pays sous-alimentés ou considérés économiquement faibles. Je suis pessismiste parce que dans notre province, l'état de santé buccale de nos jeunes laisse à désirer. Je défie quiconque de venir me dire que les adolescents prennent un soin jaloux de leurs dents. J'ai bien soin de placer les adolescentes en dehors de mon pessimisme, car elles font beaucoup plus attention à la propreté de leur bouche et elles sont très désireuses de les conserver. Ce point est tout à leur honneur.

Les individus, en général, sont susceptibles de posséder une bouche plus ou moins propre. Cet avancé est motivé par le fait que plusieurs points concourent à favoriser une bonne santé dentaire. Or, malheureusement, plusieurs ne tiennent nullement compte des moyens à prendre pour jouir d'une bonne santé dentaire. On oublie trop facilement que l'alimentation, le brossage régulier des dents, les visites au dentiste et la fluoruration des eaux sont les quatre moyens à prendre si nous voulons atteindre ce but. Plusieurs individus, et ils sont beaucoup trop nombreux, ne tiennent compte que d'un seul point. Les trois autres sont aussi absolument indispensables. Si nous pouvons bénéficier du quatrième, c'est mieux. Au moins les trois premiers marchent ensemble.

RÉPONDEZ À L'APPEL!
DEVENEZ ENGAGÉ VOLONTAIRE

Donner du sang à la Croix-Rouge ne demande que 30 minutes de votre temps, y compris les tests, l'inscription, le repos et les rafraîchissements. La prise de sang elle-même ne demande que 4 à 5 minutes.

Vue à travers un microscope dans les laboratoires de la Croix-Rouge, une goutte de sang révèlerait une énorme quantité de cellules—globules blancs, globules rouges, plaquettes en suspension dans ce liquide couleur de paille que l'on a ppelle plasma. Ces cellules forment 45% du sang. Le plasma lui-même représente l'autre 55%.

J.-P. BOISVERT Ass. Inc.

TOUS GENRES D'ASSURANCE

Maskinongé **Tél. : 227-2332**

Photos de mariage

Donnez votre appointement le plus tôt.
Travail soigné et satisfaction assurée
Vu le coût d'administration réduit,
UN ESCOMPTE DE 10% EST ACCORDE.

Studio Côté

341, Avenue du Parc, (face au "Stade de Baseball") Charles-Emile Côté, tél. : 228-4813 - Louiseville

EN PHOTOGRAPHIE **"COTE"** DEPUIS 1902

Faites comme nous, offrez-vous un cadeau de classe... un lave-vaisselle automatique.

Arrive un temps où l'on ne sait plus trop quoi offrir à son épouse. Il y a eu quelques bijoux aux anniversaires et à d'autres occasions spéciales, des beaux meubles qui créent un cadre reposant et élégant. Puis, vint le temps des cadeaux de luxe : manteau de fourrure, voyages, etc.

Pourquoi, cette fois-ci, ne pas choisir un cadeau qui plaira à tous deux ? Après tout, monsieur, la vaisselle, vous l'essuyez parfois, non ? Achetez donc un lave-vaisselle électrique automatique. Finie la corvée du lavage et de l'essuyage de la vaisselle ! Le lave-vaisselle alimenté à l'eau chaude électrique, c'est propre. Il lave, rince et sèche automatiquement la vaisselle, la pare d'un éclat impeccable, difficile à obtenir au lavage à la main. La corvée du lavage de la vaisselle, ça n'intéresse personne. Laissez-la au lave-vaisselle. N'avez-vous pas tellement mieux à faire ?

"ON EST PROPRE PROPRE PROPRE"

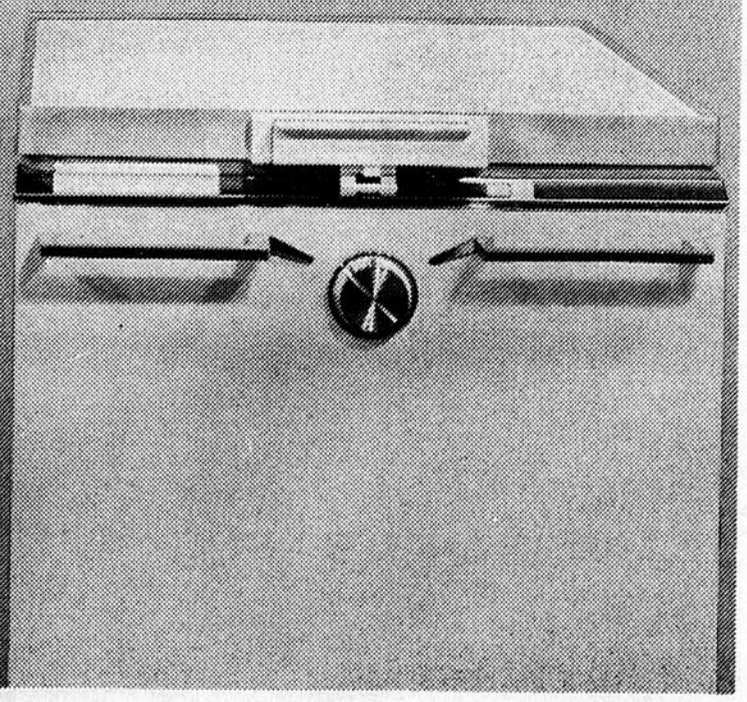

- ATTENTION -

L'enlèvement des ordures ménagères aura lieu le JEUDI SAINT au lieu du Vendredi Saint, dans les limites de la ville et paroisse de Louiseville.

Les conseils municipaux vous remercient de votre collaboration.

VENEZ CONSTATEZ LA NOUVEAUTE DU PRINTEMPS

ECHO-VACANCES

La Boutique

JACQUES ALLARD

rue St-Laurent **Louiseville**

UN AVOCAT VOUS PARLE

par Me Serge Gagnon
Avocat

COUCHERONT-ELLES DANS LE MEME LIT ?

Le ministre des Affaires municipales du Québec publiait récemment un avis dans la Gazette Officielle du Québec, à l'effet de créer une unité de regroupement avec la paroisse et la ville de Louiseville, en vue d'une fusion éventuelle.

Ce projet de fusion, amorçé en vertu du Bill 276 intitulé "Loi favorisant le regroupement des municipalités", comporte plusieurs étapes qui doivent être franchies avant de parvenir à la fusion définitive.

Ainsi, on peut dire qu'actuellement, le ministre a, conformément à l'article 3 de la Loi précitée, imposé fiançailles à nos municipalités. Il faudra ensuite faire publier les bans, procéder à l'enquête pré-nuptiale, faire le mariage, la réception et enfin, réunies dans un seul et même lit, la fusion tant convoitée.

Actuellement, c'est comme si le maire de la ville avait réussi à passer un anneau de fiançailles

Oh! qu'elle belle bague, diront certains. **Bah ! c'est certainement l'anneau le plus léger d'une lourde chaine, diront d'autres.**

Quoiqu'il en soit, il existe une Loi pour favoriser le regroupement municipal. A la première lecture, la Loi parait assez claire et explicite, mais si on y regarde de plus près, elle peut comporter des ambiguités assez sérieuses et, nous souhaitons que son application ne devienne pas un labyrinthe juridique.

Sommairement, disons que la procédure de fusion **pourrait être la suivante** : (nous disons pourrait car il faut envisager plusieurs hypothèses)

Le ministre des Affaires municipales crée d'abord une unité de regroupement avec la ville et la paroisse; ensuite, la ville ou les deux municipalités peuvent présenter une requête dite conjointe en vue de la fusion. Les propriétaires ou locataires ont 30 jours pour s'opposer par écrit. L'opposition doit être faite devant la Commission municipale. S'il y a opposition à la requête conjointe, la Commission municipale doit tenir une enquête publique. Elle peut même ordonner un référendum.

Si aucune municipalité ne présente une requête conjointe, le ministre doit, sur recommandation de la commission municipale, ordonner aux municipalités **de procéder** à une étude conjointe sur la fusion. Si le rapport de l'enquête est favorable à la fusion,

Evidemment, nous vous avons sommairement étalé la procédure à suivre en matière de fusion. Dans des chroniques subséquentes, nous expliciterons certains points, ce qui donnera une meilleure idée de cette Loi concernant les fusions.

En tous cas, et c'est là une vérité de la police, il ne peut arriver que deux choses : les municipalités coucheront dans le même lit ou feront chambre à part.

La Croix-Rouge,
C'est l'homme à l'aide de son prochain

L'an dernier, plus d'un quart de million de Canadiens ont reçu le sang dont ils ont eu besoin. En tout temps, quiconque au Canada a besoin de sang peut être sûr que le sang sera là au moment voulu. C'est cela que représente pour tous le service de transfusion sanguine de la Croix-Rouge canadienne.

Chaque année, les volontaires du comité de travail féminin de la Croix-Rouge fournissent des vêtements à des centaines de mille personnes dans le besoin, chez nous comme ailleurs. L'an dernier, les volontaires ont confectionné plus de 436,000 articles de vêtements destinés aux secours d'urgence et ils ont été expédiés dans le monde entier.

MOTOROLA
Quasar TM
TRANSISTORISÉS

TÉL. : 227-2523
J. L. Gagnon Électronique
Membre de la Corporation des Techniciens Professionnels de la Province de Québec
1080 PRUD'HOMME ST-JUSTIN

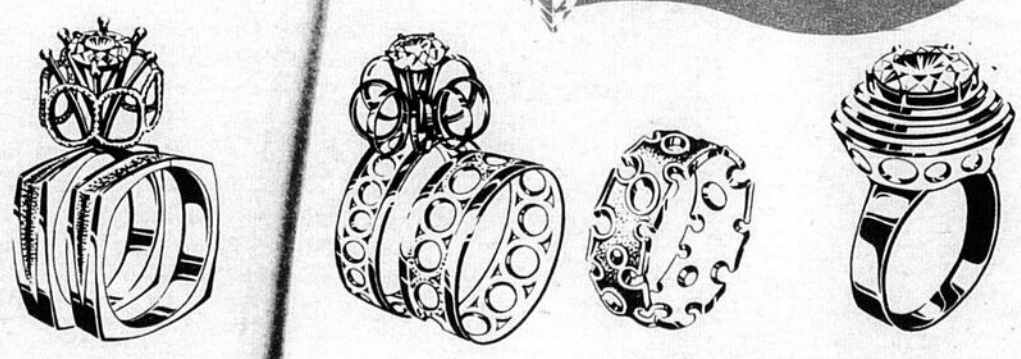

Joyeuses Pâques
A TOUS NOS CLIENTS ET AMIS !

VOS REPARATIONS DE MONTRES SONT EXECUTEES PAR UN TECHNICIEN HORLOGER

Bijouterie Paul Enr.
182 St-Laurent Louiseville
Tél. : 228-4382

VOTRE SEUL DEPOSITAIRE "TULIP" DE LA REGION.

TULIP CREATIONS MFG. CO. LTD.

J'ai gagné

J'ai gagné du prestige en faisant exécuter l'impression de ma papeterie à l'Imprimerie Gagné Ltée.

Faites comme moi pour vos entêtes de lettres, enveloppes, états de comptes, factures, formes continues, etc., etc.

Par un simple appel à 227-2212, vous pouvez en faire autant et vous vous en féliciterez.

l'écho

Diminution sérieuse des revenus de l'Eglise

(P.D.) La Paroisse liturgique de Louiseville faitface à un problème assez sérieux au niveau des revenus. En effet, de 1968 à 1971, les revenus totaux ont baissé de $ 12,054.45. Il y a quelques semaines, les marguilliers, par l'entremise de l'un des leurs, M. Gaétan Blais, ont informé la population de cet état de chose. Jeudi dernier, nous avons rencontré le Curé de Louiseville, le Chanoine Bernard Ferland, qui a bien voulu nous donner quelques chiffres très révélateurs.

LES QUETES SONT LES PLUS AFFECTEES

Si l'on tient compte des chiffres fournis par le Curé, c'est au niveau des quêtes que la baisse est la plus forte. En effet, alors que l'on collectait $40,103 en 1968, on a ramassé seulement $ 34,447 en 1971, soit une diminution de $ 5,656.

Le Curé Ferland explique ce fait par la diminution dans les assistances aux messes. Dans le cas des quêtes, c'est là la raison fondamentale, selon lui.

Les dîmes ont également subi une baisse sérieuse. En effet, on a ramassé en 1971, $ 3,622.45 de moins qu'en 1968. Les dîmes ont rapporté . $ 7,684.50 en 1971 alors qu'elles rapportaient $11,306.95 en 1968.

Les dîmes représentant un revenu fixe pour l'église, une diminution dans ce secteur est considéré comme très sérieux par le Chanoine Ferland. Selon ce dernier, la raison de cette diminution est que les jeunes ne paient pas leurs dîmes. En effet, on remarque que ceux qui la paient sont âgés de plus de 35 ans, dans l'ensemble. Dans ce cas-ci, comme pour les quêtes, la diminution est reliée à la diminution de la pratique religieuse selon le Curé.

Enfin, un autre item qui a subi de fortes baisses est l'item des bancs. Alors que l'on ramassait $ 5,229 en 1968, on n'a collecté que $ 2,453 l'an dernier, soit une diminution de l'ordre de $ 2,776.

Dans le cas des bancs, le Curé Ferland dit très bien comprendre la situation. En effet, à cause du plus grand nombre de messes, dont celle du samedi soir, les gens sont moins portés à fréquenter toujours la même messe comme c'était le cas auparavant. Cela cause une diminution dans l'achat de bancs et on prétend même que cette pratique pourrait être totalement discontinuée d'ici quelques années.

ENTRE $75,000 ET $80,000 PAR ANNEE

L'an dernier, les revenus totaux à l'église ont représenté environ $ 86,-300 alors que les dépenses ordinaires s'élevaient à $ 77,200. Selon les estimés du Curé, il en coûte entre $ 75,000 et $80,000 annuellement pour voir à l'administration générale de l'église de Louiseville. Cette somme ne comprend que les dépenses obligatoires au cours d'une année. A part de cela, il peut souvent survenir des dépenses supplémentaires non prévues, comme c'est le cas présentement pour la fournaise qui a demandé des réparations pour $ 9,000.

A titre d'exemple des coûts très élevés de l'entretien de l'église, mentionnons qu'il faut environ 1,000 gallons d'huile par semaine pour chauffer l'église durant les mois de janvier et février, que le chauffage et l'éclairage représente environ $ 7,000 par année, les salaires aux laics comptent pour environ $ 15,000 alors que les salaires des prêtres représentent environ $ 6,000.

Devant cette situation, le Curé Ferland prétend qu'il faudra songer rapidement à d'autres moyens de trouver des revenus. Actuellement, toute contribution à l'église est volontaire, mais il faudra se mettre dans la tête que si l'on veut des services, il faudra payer pour ces services, de dire le Chanoine Ferland. Dans ce cas, le Curé de Louiseville fait une comparaison avec le secteur civil où les gens doivent payer quand ils demandent un service.

En somme, la fabrique de Louiseville connaît présentement une baisse sérieuse de ses revenus. Avec une dette d'environ $ 103,000 sur les épaules, il va sans dire que l'on souhaite réussir à vendre le terrain de la Fabrique situé face à l'église. Advenant que cette vente se fasse, on pourrait annuler entièrement la dette et les problèmes seraient résolus pour quelques années.

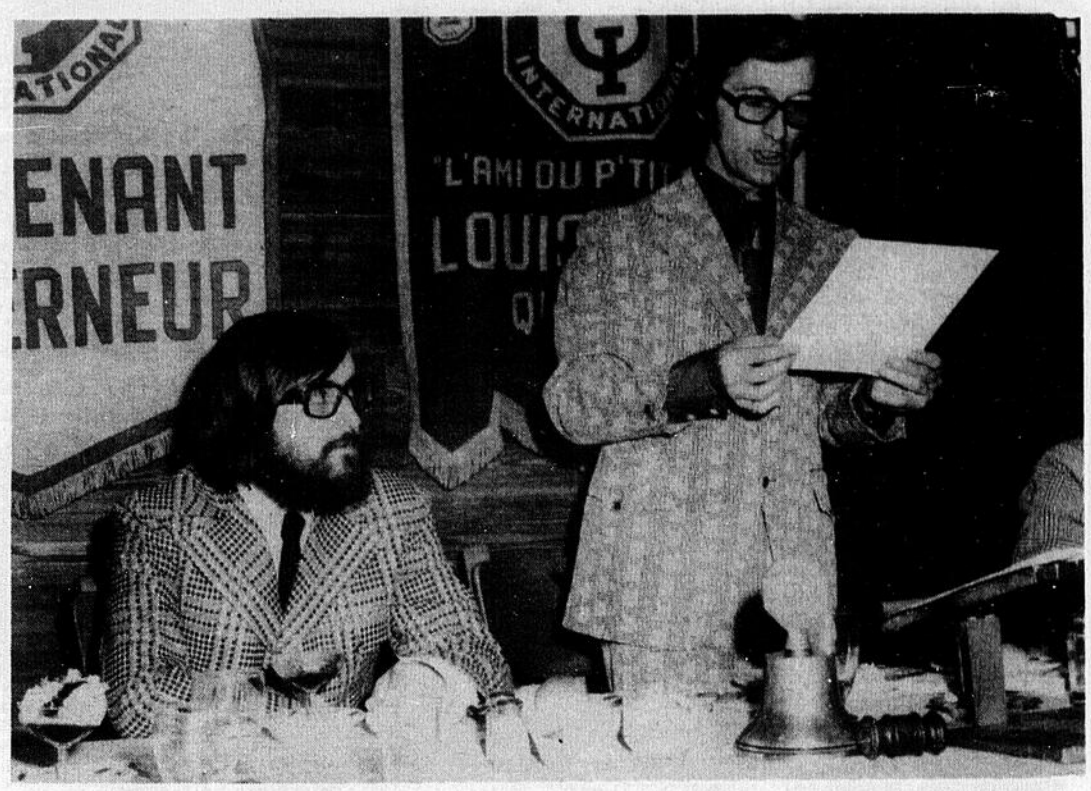

Mardi dernier, le Club Optimiste de Louiseville recevait un conférencier-invité, en la personne de M. Raynald Gendron, criminologue. M. Gendron a entretenu son auditoire sur le phénomène de la délinquance juvénile.

La photo ci-haut nous laisse voir M. Raynald Gendron, assis et M. Robert Viau, Président du Club Optimiste de Louiseville.

(Photo Dutil)

LA DELINQUANCE: PAS AUSSI DANGEREUSE QU'ON LE CROIT

(P. D.) Lors de son souper mixte de la semaine dernière, le Club Optimiste de Louiseville recevait un conférencier en la personne de M. Raynald Gendron, Criminologue. M. Gendron poursuit présentement des études, tout en travaillant pour la Fédération des Oeuvres de Montréal. Le sujet de sa conférence était : la délinquance juvénile.

PLUSIEURS FORMES, PLUSIEURS CAUSES

M. Gendron débuta sa conférence en définissant la délinquance au sens de la loi. Cette définition date de 1929, est très longue et également plutôt vaste. Mais ce n'est pas surtout à cela que le conférencier s'est arrêté. Il a surtout cherché à démontrer les diverses causes de délinquance.

Ces causes peuvent se résumer en trois catégories : problème familial, problème du milieu et problème d'adaptation. La famille est l'endroit où le jeune reçoit ses premières influences, d'où l'importance de ce niveau. A ce titre, le climat familial est d'une grande valeur dans l'évolution de l'individu. Ce qui fait dire à M. Gendron : "Un fait demeure évident dans notre société moderne, les enfants n'ont pas tous la chance d'avoir des parents, qui par leur caractère et leurs qualités, soient capables de créer un climat familial convenable."

Une autre cause d'importance est le milieu. En effet, de plus en plus, les jeunes ont tendance à se regrouper, à former ce que l'on appelle des "gangs". L'influence de ce milieu est marquant pour le jeune. C'est souvent en groupe que le délinquant agira.

Enfin, l'adaptation insuffisante au moment de l'adolescence peut causer la délinquance chez certains jeunes. M. Gendron souligne le fait qu'à cette période, le jeune a une constitution d'adulte, mais sa mentalité en est encore une d'enfant. D'où de nombreuses difficultés d'adaptation qui peuvent être fatales dans certains cas.

M. Gendron a terminé son exposé en nous donnant une foule de statistiques qui nous fournissaient une image assez précise du phénomène de la délinquance juvénile.

Soulignons que les vols d'automobiles sont les délits les plus fréquents chez les délinquants. De plus, la violence est en train de devenir une caractéristique de la délinquance. Enfin, si l'on se fie aux chiffres, la délinquance est un phénomène présentement à la hausse aux Etats-Unis, au Canada en général et également au Québec.

En terminant, M. Gendron a tenu à remercier les clubs sociaux comme le Club Optimiste qui, par leur travail, agissent au niveau de la prévention et de la réhabilitation de la délinquance. Il terminait par cette phrase "... si vous avez de la difficulté avec ces derniers (les jeunes), ce n'est pas nécessairement sur ceux-ci qu'il faut jeter le tort mais, plus souvent, sur ceux qui les ont précédés."

QUI ES-TU ?

Tel est le thème d'une rencontre pénitencière qui avait lieu à la Polyvalente de Louiseville à l'occasion de Pâques. Tous les groupes d'étudiants ont eu l'occasion de passer par la chapelle de l'école pour réfléchir sur cette question.

A Afin de créer un climat propice à la réflexion, les organisateurs de cette rencontre, le Service de la Pastorale, avait monté, en collaboration avec un groupe d'étudiants, un spectacle audio-visuel.

En effet, durant environ 30 minutes, les étudiants assistaient à une projection de paroles, ces dernières correspondant avec un éclairage de posters significatifs.

Il s'agissait avant tout de faire prendre conscience à l'étudiant de sa propre personne au moment présent. il ne s'agissait aucunement de s'interroger sur l'avenir, mais plutôt de s'arrêter au moment que l'on vit présentement.. A la fin de cette présentation, les élèves intéressés avaient l'occasion de passer par le confessionnal.

Le tout se déroulait dans une ambiance très dégagée où l'on tenait à respecter avant tout la liberté de l'étudiant. Une semblable rencontre avait été organisée à l'occasion de Noel et c'est devant le succès de celle-ci que l'on a décidé d'organiser la rencontre précédant la fête de Pâques.

Nomination

Me Serge Gagnon, de Louiseville, a récemment été nommé au poste de Conseiller Juridique aupres du conseil d'Administration de l'Hôpital Comtois et de la Corporation du Centre d'Accueil de Louiseville. Cette nomination est la première en ce sens auprès de ces deux Corporations. En effet, il n'y avait aucun Conseiller Juridique officiel auparavant. La décision de nommer un Conseiller Juridique tient au fait des diverses modifications qui surviennent présentement dans ce secteur, et également au fait des négociations entre les patrons et les employés.

NOUVEL EXECUTIF CHEZ LES CREDITISTES

(P. D.) Lors d'une assemblée tenue à l'Hôtel du Boulevard de Louiseville, dimanche dernier, Le Ralliement des Créditistes du Canada, s'est donné un nouvel exécutif pour le Comté de Berthier.

L'élection du nouvel exécutif s'est tenue en présence du Directeur Régional du Parti, M. Jacques Vachon. Les nouveaux élus sont : Président ; M. G. E. Gélinas de St-Barbabé-Nord ; 1er Vice-Président, M. Jacques Gélinas, également de St-Barnabé-Nord ; 2ème Vice-Président, M. Raymond Picard de St-Alexis-des-Monts ; Secrétaire-trésorière, Mme Nicole Gélinas ; Représentante des Dames, Mme Précylle Picard et le Représentant des Jeunes, M. Alain Arsenault.

sports

Jean-Jacques Lajoie

D'accord ou non, c'est mon opinion

QUEL SERA L'ALIGNEMENT DES EXPOS A L'OUVERTURE LE 7 AVRIL

En effet, c'est dans seulement 9 jours exactement que les mordus du Baseball Professionnel envahiront le Parc Jarry à Montréal afin de voir évoluer les Expos de Montréal opposés aux puissants Cubs de Chicago. Je crois que l'alignement des Expos sera quelque peu modifié dû au fait que Boots Day n'est pas complètement rétabli de sa blessure à un genou. On aura probablement recours au service de Ron Wood pour patrouiller le champ-centre en remplacement de Day. En ce qui concerne les autres joueurs, l'alignement sera sensiblement le même que la saison dernière, à moins que Gene Mauch fasse des changements de dernière minute. Comme receveur, John Bateman est en grande forme ; premier but, Ron Fairly ; deuxième but, Ron Hunt ; troisième but, Bob Bailey ; Arrêt-court, Bobby Wine ; champ-gauche, Jim Fairey ; champ-centre, Ron Wood ; champ-droit, Rusty Staub ; Gene Mauch compte bien cette année, sur son As lanceur, Bill Stoneman secondé par Steve Renko, Ernie McAnally, Carl Morton, et le jeune recrue, Tom Walker.

ALIGNEMENT A PEU PRES IDENTIQUE

Même si les Expos ont à peu près le même alignement que l'an dernier, je crois cependant que les Expos auront de meilleures possibilités de se classer. Les réserves sont meilleures et même si au dire de plusieurs sportifs, les joueurs des Expos ont vieilli d'une année, je crois que l'expérience jouera un grand rôle cette année. Mais il ne faut pas rêver en couleur car si on se base sur toutes les transactions effectuées par les adversaires des Expos dernièrement, ça sera de plus en plus difficile de se classer. Attendons les événements.

Ligue de hockey intermédiaire du comté de Maskinongé

Charette gagne la 3ième partie et mène 2 à 1 dans la grande finale

CHARETTE 12
ST-PAULIN 7

Samedi soir dernier à l'Aréna de Shawinigan, les Cyclones de Charette ont démontré leur supériorité en infligeant un revers de 12 à 7 aux hommes de Laurent Boucher du St-Paulin. Devant une foule nombreuse, les hommes de Jacques Mélançon n'ont pas lâché même si le pointage était de 5 à 5 à la fin du 2e vingt. Ils sont revenus à la charge en troisième en enregistrant 7 autres filets.

ROSAIRE BLAIS SE SIGNALE

Rosaire Blais du Charette s'est de nouveau signalé en faisant allumé la lumière rouge à quatre reprises. Michel et Yvon Blais y allèrent de 2 buts chacun, Fernand Blais et Réjean Lacombe un but chacun et Gaston Bellerive avec une paire de buts dont le but gagnant.

Pour St-Paulin, Yvon Plante a joué une magnifique partie avec un tour du chapeau, Luc Damphousse avec 2 buts, Denis Damphousse, René Guimond avec chacun un but. Comme on l'avait mentionné la semaine dernière, cette partie n'a pas manqué d'émotions fortes et on a assisté à de belles pièces de jeux de la part des deux équipes.

HORAIRE EN FIN DE SEMAINE

Samedi 8.00 p.m.
Aréna Shawinigan
Charette vs St-Paulin
Dimanche 2.00 p.m.
Trois-Rivières
St-Paulin vs Charette

Ces deux équipes en viendront aux prises en fin de semaine soit samedi à l'Aréna de Shawinigan à 8.00 p.m. et dimanche au centre Marcotte de Trois-Rivières à 2.00 p.m. Vu que Charette mène 2 à 1 dans cette grande finale, quatre de sept, verrons-nous ces derniers décrocher le championnat des séries éliminatoires dimanche au centre Marcotte ? Mais les hommes de Jacques Boucher de St-Paulin n'ont pas dit leur dernier mot et feront tout leur possible pour éviter l'élimination. Une foule nombreuse est attendue en fin de semaine soit samedi et dimanche à l'aréna de Shawinigan et au centre Marcotte de Trois-Rivières respectivement.

Ligue féminine de ballon-balai

CLASSEMENT FINAL

	PG	PP	PN	Pts.
ST-ALEXIS	12	0	1	25
ST-BARTHELEMY	10	2	1	21
FLAMINGO	7	3	4	18
LOUISEVILLE AUTO	6	4	4	16
BERTHIER	6	6	2	14
LISE MILETTE	5	7	2	12
FRANCINE PICHETTE	2	12	0	4
ST-IGNACE	0	14	4	0

COMPTEURS

	B	A	Pts
Pierrette Lessard	13	15	28
Francyne Plante	15	9	24
Guylaine Dupuis	12	10	22
Sylvie Caumartin	15	4	19
Sylvie Touchette	8	10	18
Hélène Plante	14	2	16
Monique Plante	9	5	14
Lucienne Marineau	7	7	14
Johanne Rousseau	9	4	13
Pauline Lacharité	8	5	13
Cécile Blais	8	4	12
Jocelyne Vanasse	6	6	12
Ginette Lavoie	7	4	11
Henriette Masson	7	4	11
Marie Préfontaine	1	10	11
Monique Lacharité	5	5	10

MOYENNE OFFENSIVE

St-Alexis	5.92
St-Bartélemy	3.38
Berthier	2.28
Flamingo	2.14
Louiseville Auto	1.87
Lise Milette	1.28
St-Ignace	0.28
Francine Pichette	0.50

MOYENNE DEFENSIVE

St-Alexis	0.69
St-Barthélemy	0.84
Flamingo	0.92
Louiseville Auto	1.57
Berthier	2.78
Lise Milette	3.07
St-Ignace	3.57
Francine Pichette	3.64

BLANCHISSAGES

Flamingo	7
St-Alexis	6
Lise Milette	4
St-Barthélemy	3
Berthier	3
Louiseville Auto	3
St-Ignace	0
Francine Pichette	0

Nos Expos à l'entraînement

Un autre jeune joueur de l'organisation des Expos de Montréal qui fait sa màrque cette année et qui surprend plusieurs éclaireurs est Terry Humphrey.

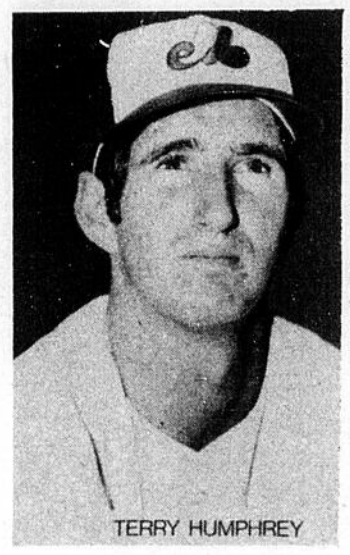

TERRY HUMPHREY

TERRY HUMPHREY

Terry est né le 4 août 1949, à Chickasha, Okla. Il frappe et lance de la droite. Il mesure 6'3" et pèse 185 livres. Obtenu en juin, 1969 à la séance de repêchage des joueurs collégiaux et agents libres ; il a signé un contrat professionnel offert par Johnny Moore le 19 juin 1969 ; est devenu membre de la formation des Expos le 18 août 1971. Personne n'est plus surpris de la rapide ascension de Terry dans le basebill que lui-même. A titre de 36e choix des Expos, et du 873e joueur à être repêché dans la phase régulière à la séance de juin 1969, Humphrey n'était pas très convaincu de ses chances de percer dans le baseball professionnel. Trois saisons se sont écoulées depuis, et Humphrey exhibe tous les atouts voulus pour devenir un receveur de fort calibre dans les majeures. Sa valeur a augmenté en 1971. Il a frappé pour .280 avec le Club Winnipeg (ligue internationale). Sa moyenne défensive a été de .990 et la puissance de son bras lui a valu le respect des adversaires sur les sentiers. Il s'est également amélioré dans sa façon de diriger les lanceurs. Pour tout cela, il fut élu le joueur le plus utile aux Whips. En 1969, à sa première saison chez les professionnels, Humphrey a mené le bal chez les receveurs de la ligue des recrues de la Floride, pour les retraits (270), les assistances (33), et les doubles-jeux (4), et il fut choisi au sein de l'équipe d'étoiles. Il a répété sa performance de membre du club d'étoiles en 1970 (Ligue Southern). Terry est célibataire et diplômé de Carson High School, Carson, Cal. en 1967, et a fréquenté le Los Angeles Junior College. Il était cocapitaine de son équipe et le joueur par excellence de son circuit en 1969. Il fut nommé le joueur du mois en août 1969, au scrutin Topps. Il a joué pour les Eagles de Zulia (ligue du Venezuela) l'hiver dernier. Son passe-temps est la pêche et le golf.

LIGUE DE BALLON-BALAI FEMININ AU CLUB SEIGNEURIE DE GRAND PRE

St-Alexis et St-Barthélemy passent en finale

L'équipe de St-Alexis et de St-Barthélemy en viendront aux prises en fin de semaine au club de la Seigneurie de Grand Pré de Louiseville, soit samedi après-midi à 1.30 p.m. Ils avaient auparavant remporté respectivement la série semi-finale A et B en 2 joutes consécutives. Voici les résultats de ces parties :

SEMI-FINALE A
St-Alexis 2, Flamingo 1
St-Alexis 3, Flamingo 0

Dans la première joute, le St-Alexis a triomphé du Flamingo au compte de 2 à 1. Pierrette Lessard et Guylaine Dupuis ont enregistré les buts des gagnants. Pour le Flamingo Jocelyne Vanasse évita le blanchissage avec un but.

Dans la deuxième joute, le St-Alexis a facilement eu raison du Flamingo 3 à 0. Hélène Plante a conduit son équipe à la victoire avec 2 buts et Pierrette Lessard s'est de nouveau signalée avec l'autre but. St-Alexis avait donc remporté cette semi-finale "A" en deux rencontres consécutives.

SEMI-FINALE B
St-Barthélemy 1,
Louiseville Auto 0
St-Barthélemy 1,
Louiseville Auto 0

L'équipe de St-Barthélemy a remporté deux victoires consécutives au pointage identique de 1 à 0. Dans la première partie, Louise Touchette y alla d'un but et dans la deuxième, Pauline Lacharité trouva le fond du filet. Elles gagnent donc la série semi-finale "B" 2 à 0.

On invite toute la population à venir encourager ces demoiselles en fin de semaine, soit samedi au club Seigneurie de Grand Pré à 1.30 hre en grande finale.

LIGUE DE BALLON-BALAI MASCULIN AU CLUB SEIGNEURIE DE GRAND PRE BERTHIER MENE LA SERIE QUATRE DE SEPT PAR 2 A 1 EN FINALE
Berthier 4, Caisse Pop. 1
Caisse Pop. 3, Berthier 2

Avant ces deux parties disputées la semaine dernière, Berthier menait 1 à 0 en finale mais présentement Berthier mène par 2 à 1.

Dans la 2ième joute, Berthier a facilement eu raison de la Caisse Pop. au compte de 4 à 1. Réal Asselin du Berthier ainsi que Jacques Champagne y allèrent de chacun 2 buts. Jules Désaulniers évita le blanchissage pour la Caisse Populaire.

Dans cette troisième joute la Caisse Pop. a triomphé en période supplémentaire au compte de 3 à 2. Les buts de la Caisse Pop. furent comptés par Robert Lesage, Yvon Brière et Normand Laterreur. Pour le Berthier, Réal Asselin et Yvon Barthe comptèrent chacun un but. Berthier mène la série finale quatre de sept 2 à 1.

HORAIRE DES JOUTES

Il est possible que la série finale se termine mercredi soir, soit le 29 mars. Tout dépend de la partie qui s'est disputée lundi soir le 27 mars 72 et il était trop tard pour donner un compte rendu de cette partie.

Bienvenue à tous les sportifs.

MAGNIFIQUE SOIREE EN L'HONNEUR DES JEUNES

Samedi soir dernier avait lieu à la salle Marie-Immaculée de Maskinongé, une soirée récréative et remise des trophées de la ligue de ballon-balai "Midget" Masculin et Féminin de Maskinongé. Plus de 18 trophées ont été distribués aux plus méritants, en outre plus particulièrement à M. Raymond Béland pour les garçons et Mlle Lise Lajoie pour les filles qui se sont mérités respectivement les trophées pour le meilleur compteur et le joueur par excellence de la saison 1971-1972. La soirée fut vraiment magnifique, ce qui par le fait même, couronnait une saison de ballon-balai formidable. Bravo aux organisateurs, Messieurs Robert et Paul Lessard, qui ont su durant toute la saison hivernale susciter un esprit éducatif et sportif au sein de la jeunesse dans Maskinongé.

Les jeunes de la Croix-Rouge apprennent l'importance d'avoir le souci de leur propre communauté autant que de la vaste communauté, qu'est le monde entier.

Soirée remise des trophées
POUR
LE HOCKEY ET BALLON-BALAI
SAMEDI LE 1er AVRIL
à 8.30 heures
INVITATIONS A TOUS
AU CLUB NAUTIQUE

loisirs-mauricie

par Jean FILION

LA TELEVISION : LOISIR ...OUVERTURE D'ESPRIT...OU ABRUTISSEMENT COLLECTIF ?

L'homme rentre du travail. Sa femme n'est pas là, enfin pas tout à fait là. C'est un film qui l'accueille. On se dira bonsoir plus tard ; pour le moment, silence. L'héroïne sera-t-elle sauvée de la mort ? On se parlera plus tard... s'il y a une panne ?

Le souper est servi. Et pourtant, monsieur ne remarque pas la bonne odeur qui vient de la cuisine. Trop occupé qu'il est devant l'étrange lucarne, il digère consciencieusement ses rituelles informations qu'il prend encore pour des paroles d'évangile. On se parlera plus tard... enfin, si on a le temps ?

La boîte à images vient de prendre congé. C'est terminé pour aujourd'hui. On aura enfin le temps de se dire un mot. "Les programmes n'étaient pas très bons ce soir... J'espère que ce sera meilleur demain."

On se couche, on dort. Ce fut une dure journée. On se parlera demain... si on a le temps, ou s'il y a une panne ?

Dieu, que la vie est belle à l'ombre des images rassurantes !

Et pour que l'histoire ait une fin, un jour on se quitte, entre deux émissions, parce que l'on s'est apercu que l'on n'a plus rien à se dire.

LES TELE-DROGUES

Il ne boit pas, ne fume pas, et ne se drogue pas. Enfin, il le pense. Seulement, il télévisionne. Et, entre nous, il subit le même phénomène d'accoutumance que ceux qu'il critique (parce que c'est quand même un homme responsable) lorsque la possibilité de dire, ce qu'il doit penser, lui est offerte ici ou là par des lignes ouvertes.

Réfléchissez-y un instant : On ne regarde plus des émissions, on digère, on consomme, on emmagasine, on absorbe. Et tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Bien sûr, cela ne vous concerne pas, bien sûrc'est votre voisin qui ne sait pas choisir ses émissions, bien sûr, vous êtes de ceux qui sélectionnent les programmes. Qui sait, vous lisez peut-être ces lignes pendant une pose publicitaire ?

Chacun est libre de se droguer comme il l'entend. Chacun a le droit de choisir son propre moyen d'abrutissement. Oui, chacun est libre d'offrir le spectacle d'un tube digestif ambulant. Mais est-ce être libre que de subir ? Pensez-y un instant, un court instant.

Combien de temps passez-vous devant votre boîte à images ? Faites le calcul, ce sera moins amusant que vous ne le croyez. Même si vous n'êtes pas fumeur, vous verrez que votre vie est plus courte que vous le pensez.

Pour éviter ce genre de surprise, je vous suggère de consacrer quelques minutes chaque matin, pour sélectionner vos émissions. Vous verrez, ce n'est pas si difficile que ça de choisir ses loisirs. Il suffit d'un peu de volonté.Le droit d'être libre, ça ne s'achète pas, ça se prend ! Mais pourquoi donner à d'autres, la responsabilité de disposer de votre temps ?

JEUX D'ETE A CHICOUTIMI

Un site permanent de ski nautique sera créé à Falardeau, au Saguenay, Lac St-Jean, pour les tous prochains jeux d'été qui auront lieu à Chicoutimi. Par la suite, il servira éventuellement pour la tenue de cliniques régionales et même provinciales, de même que pour diverses compétitions d'envergure.

Les compétitions de ski nautique pour les jeux d'été se tiendront donc à St David de Falardeau, les 5 et6 août prochains, plus précisément au Lac Clair.

UN SERVICE AUDIO VISUEL AU CONSEIL DES LOISIRS DE LA MAURICIE

Créé avec l'aide des programmes d'initiatives Locales, un service audio-visuel fonctionne actuellement au Conseil des Loisirs de la Mauricie. Il doit réaliser différents montages, entre autres, sur les jeux du Québec, le plein air, les activités socio-culturelles et aussi un montage sur le CLM, ses objectifs et ses réalisations.

HOCKEY LHN
TELEDIFFUSE
Mercredi 29 mars
à 8.00 heures p.m.
BOSTON
vs
TORONTO
Samedi, 1er avril
à 2.00 heures p.m.
BOSTON
vs
MONTREAL

COMBIEN PESE UN ORIGNAL?

Les mâles dépassent rarement les 1,200 livres, alors que les femelles dépassent rarement les 1,000 livres.

L'orignal naît généralement à la fin de mai ou au début de juin. A sa naissance il pèse de 30 à 40 livres, son pelage est brun fauve et dépourvu de ces taches blanches qui caractérisent les jeunes de nombre d'autres cervidés, tels le chevreuil et le wapiti. Le jeune orignal passera sa première année en compagnie de sa mère qui l'allaitera semble-t-il, pendant toute cette période. A son régime lacté le jeune orignal ajoute peu à peu, au cours de l'été une quantité croissante d'herbes et de feuilles d'arbres et d'arbustes. A l'âge de 6 mois, il aura atteint un poids qui pourra varier entre 300 et 500 livres.

PROVINCE DE QUEBEC,

MUNICIPALITE SCOLAIRE DES VIEILLES-FORGES,

DANS LE COMTE DE TROIS-RIVIERES.

La Commission Scolaire Régionale des Vieilles-Forges

A une session régulière des commissaires d'écoles pour la municipalité scolaire des Vieilles-Forges, dans le comté de Trois-Rivières, convoquée et tenue au bureau de la dite commission scolaire, mercredi le vingt-deuxième jour du mois de mars, mil neuf cent soixante-douze, à huit heures du soir, à laquelle sont présents:

Monsieur le Président: Richard Rochefort,
Madame le Commissaire: Jacqueline H.-Argall,
Messieurs les Commissaires: Claude Gagné,
Paul Desmarais,
Maurice St-Louis,
Robert Rocheleau,
Guy Boisclair

Le Secrétaire-trésorier-administrateur est présent.

Extrait du procès-verbal de la dite assemblée

CONSIDERANT: qu'il est devenu nécessaire de faire construire, dans l'arrondissement de Trois-Rivières, une école secondaire de 1,800 élèves (sans logement pour le personnel enseignant), conformément aux plans et devis approuvés par le Ministère de l'Education et qu'il y a lieu de prévoir à cette fin les dépenses ci-dessous énumérées, à savoir:

ITEM

a) coût de la construction (excluant la taxe fédérale récupérable estimée à $103,000)x	$3,333,500
b) fonds bibliothèque	68,400
c) aménagement intérieur: équipement	500,000
d) honoraires professionnels de l'architecte y compris ceux de l'ingénieur (estimé)	400,000
e) réserve en cas d'imprévus	100,000
f) impression et escompte sur la vente des obligations, frais de publication dans la Gazette Officielle	175,000
TOTAL	$4,576,900

x terrain déjà financé, décembre 67, emprunt $205,548.

CONSIDERANT: que les commissaires d'écoles ne peuvent acquitter les dépenses susdites à moins d'avoir recours à un emprunt.

CONSIDERANT: que le Ministre de l'Education a bien voulu octroyer aux commissaires d'écoles une subvention (subvention sera déterminée plus tard par le ministère de l'Education) payable comptant, en vue de les aider à défrayer une partie du coût de construction et d'aménagement de l'école, laquelle subvention sera affectée exclusivement à l'amortissement de la dette ou de l'emprunt contracté.

En conséquence:

Il est proposé par le commissaire Guy Boisclair qu'une résolution soit adoptée à cette fin, et qu'il soit énoncé par cette résolution ce qui suit:

ARTICLE 1 Les commissaires d'écoles pour la municipalité susdite ordonnent, par la présente, la construction et l'aménagement d'une école secondaire Ste-Ursule de 1,800 élèves, dans l'arrondissement de Trois-Rivières, conformément aux plans et devis approuvés par le ministre de l'Education, et s'obligent à effectuer, à cette fin, les dépenses ci-dessus spécifiées dont la somme prévue se chiffre à 4,576,900 dollars.

ARTICLE 2 Les commissaires d'écoles s'obligent en outre à contracter, pour les fins susdites, un emprunt maximum de 4,576,900 dollars en monnaie ayant cours légal au Canada, à un taux d'intérêt ne dépassant pas 8 pour cent l'an, devant être amorti en une période de vingt ans, et à réaliser ledit emprunt au moyen d'une émission d'obligations jusqu'à concurrence dudit montant.

ARTICLE 3 Les obligations, représentant le capital, seront émises en valeurs nominales de $100 ou de multiples de 100 dollars. Chacune de ces obligations sera munie de coupons détachables représentant l'intérêt payable semi-annuellement jusqu'à échéance de l'obligation.

ARTICLE 4 La date d'émission des obligations sera fixée au 1er juin 1972 elles seront remboursables, au pair, par séries, au cours d'une période de vingt ans, à l'échéance indiquée sur icelles, et suivant le rythme d'amortissement annuel fixé au tableau ci-dessous ou ci-annexé pour le capital de l'emprunt.

Les commissaires d'écoles se réservent cependant la faculté (mais après autorisation du ministre des Affaires municipales obtenue sur recommandation du ministre de l'Education) d'émettre ces obligations pour des termes plus courts que celui décrété à l'article 2 pour l'emprunt, si les conditions au marché financier l'exigent, pourvu que chaque émission subséquente le soit pour la balance due sur l'emprunt.

ARTICLE 5 Elles seront remboursables au porteur ou au détenteur immatriculé, selon le cas, à tous les bureaux de la banque de Montréal situés dans la province de Québec. Les fonds que la commission scolaire affectera au remboursement des obligations et au paiement des coupons seront déposés, dans un compte spécial, à la succursale de la dite banque à Trois-Rivières, dont l'adresse exacte est Rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

ARTICLE 6 Elles porteront intérêt à un taux ne dépassant pas 8 pour cent l'an, lequel sera payé semi-annuellement le 1er juin et le 1er décembre de chaque année, sur présentation et remise à échéance des coupons attachés à chaque obligation. Ces coupons seront payables au porteur seulement, aux mêmes endroits que le capital.

ARTICLE 7 Elles seront signées par le président et contresignées par le secrétaire-trésorier. Un fac-similé de leur signature respective sera imprimé, gravé ou lithographié sur les coupons d'intérêt.
ARTICLE 8 Elles ne seront pas remboursables par anticipation.

ARTICLE 9 Pour pourvoir au paiement, en capital et intérêts, des échéances annuelles conformément au tableau ci-dessus ou ci-annexé, il est, par la présente résolution, ordonné que chacune des commissions scolaires faisant partie de la commission scolaire régionale susdite, impose et prélève annuellement une taxe foncière spéciale à un taux suffisant, sur tous les biens-fonds imposables de sa municipalité scolaire d'après le rôle d'évaluation ajusté suivant la loi, pour acquitter, jusqu'à extinction, sa part du service de la dette ou de l'emprunt contracté, telle qu'établie par la commission scolaire régionale aux fins de la présente résolution, conformément aux dispositions des articles 488, 489, 491 et 492 de la Loi de l'Instruction publique (chap. 235, S.R.Q. 1964 et ses amendements).

ARTICLE 10 Cette taxe spéciale sera perçue en même temps que la taxe générale.

ARTICLE 11 Au cas où le montant réel de l'une quelconque des dépenses ci-haut mentionnées au 1er CONSIDERANT serait moindre que celui prévu, le solde d'argent disponible pourra servir à défrayer l'une quelconque des dépenses dont le montant réel serait plus élevé que celui prévu ou encore, être ajouté à la réserve pour les imprévus si celle-ci n'était pas suffisante.

ADOPTE UNANIMEMENT

CERTIFIE VRAIE COPIE de l'original demeuré dans les archives de mon bureau.

Le Secrétaire-Trésorier-Administrateur,
Fernand Duchaine.

Bureau de la Commission Scolaire
Régionale des Vieilles-Forges,
Trois-Rivières, Québec.
ce vingt-troisième jour du mois
de mars 1972

AU VOLANT

Jean-Guy Boiselle

Remisage De votre Moto-Neige

La dernière tempête de neige que nous venons de subir va certainement prolonger de quelques jours l'utilisation de la moto'neige, mais ses jours sont comptés.

Le remisage d'une moto-neige exige certaines précautions si vous voulez conserver votre véhicule de nombreuses années. Voici quelques conseils qui vous éviteront probablement des déboursés au cours de l'hiver prochain :

SKIS: lavez-les et brossez-les pour éliminer toute saleté accumulée. Vérifiez les patins et remplacez-les au besoin, puis, frottez-les avec un linge imbibé d'huile.

COMMANDES: Lubrifiez toutes les pièces de la colonne de direction, les câbles de l'accélérateur et du frein et toutes les surfaces exposées. Enduisez tous les commutateurs de gelée de pétrole. Si votre véhicule est à démarrage électrique, débranchez une borne de la batterie ; les deux bornes doivent être bien nettoyées et enduites de graisse

POULIES: La courroie d'entraînement doit être enlevée pendant l'été. Appliquez de l'huile sur toutes les parties mobiles : poulies, arbre de transmission, etc. A l'automne, ne pas oublier d'assécher les poulies, sinon la courroie se détériorera rapidement. Souvenez-vous que l'huile et caoutchouc ne font jamais bon ménage.

SUSPENSION : Graissez toutes les roues en tandem de la suspension pour que la vieille graisse soit complètement éliminée. Si nécessaire, démontez ces roues, nettoyez-les puis lubrifiez-les avant de les remonter. N'oubliez pas de graisser le pont arrière (essieu).

CHENILLE : Examinez la chenille et remplacez tout crampon ou traverse qui pourrait manquer. Relâchez la tension de la chenille et gardez-la ainsi pendant toute la période de remisage. Evitez qu'elle demeure encontact avec le ciment ou le sol au cours de l'été.

CARBURATEUR : Le carburateur doit être complètement asséché pour éviter la formation de dépôts pendant le remisage. L'essence qui pourrait y rester s'évaporera au cours de l'été et laissera un dépôt sur les parois, dépôt qui entraîne souvent des troubles lors de la première mise en marche à l'automne.

CYLINDRES : Les pièces internes du moteur doivent être lubrifiées afin d'empêcher la formation de rouille sur les parois du cylindre et du piston. Pour ce faire, enlever les bougies et verser un peu d'huile. Ensuite, faire faire quelques tours au moteur avant de remettre les bougies. Même au cours de l'été, il est à conseiller de remettre un peu d'huile sur le piston et de faire tourner le moteur, puis remettre les bougies.

BOITIER A CHAINE : Vidanger complètement le boîtier puis remplissez avec de l'huile fraîche.

ACCUMULATEUR : Nous avons signalé plus haut de débrancher l'accumulateur. Pour enlever l'acide qui peut s'être répandue au cours de l'hiver, utiliser une solution d'eau de bicarbonate de soude (soda à pâte) Il faut aussi vérifier le niveau d'eau. Il est préférable de remiser l'accumulateur dans un endroit frais et sec. Une ou deux recharges au cours de l'été vous permettront de le retrouver en pleine forme pour le premier démarrage à l'automne.

RESERVOIR A ESSENCE : Il doit être complètement vidangé lors du remisage. L'évaporation de l'essence laissera au fond un liquide épais, formé surtout de plomb et d'huile. A l'automne, le nettoyage du réservoir devient presque impossible, et le dépôt au fond, risque de vous causer des troubles: De plus, l'huile que l'on met dans l'essence perd toute son efficacité au cours de l'été. Un représentant d'une compagnie d'huile nous disait dernièrement que ces huiles perdent toutes leurs propriétés si elles sont trop longtemps mélangées à l'essence avant d'être utilisées. D'après lui, il ne faudrait jamais utiliser de l'essence qui est mélangé à l'huile depuis plus de trois à quatre semaines.

CHASSIS : Nettoyez le véhicule complètement en enlevant toute saleté ou graisse accumulée.

Le capot en fibre de verre doit être réparé si besoin et ciré afin de le protéger contre la poussière. Pulvérisez sur tout le chassis un liquide conçu pour la protection du métal. Pour une meilleure protection, une bonne couche de peinture après avoir sablé les parties découvertes.

Recouvrez votre moto-neige d'une bâche afin d'empêcher une accumulation de poussière durant le remisage. Même recouverte, la moto-neige ne devrait jamais jamais rester à l'extérieur au cours de l'été. Le véhicule doit être à l'abri des intempéries et du soleil.

Sur ce, bonnes randonnées pour les quelques jours qui vous reste à faire de la moto-neige.

BREVE BIOGRAPHIE DE DEUX JOUEURS DE L'ORGANISATION DES CANADIENS DE MONTREAL

REJEAN HOULE

Réjean est né à Rouyn, Qué., le 25 octobre 1949. C'est un ailier droit. Il lance de la gauche, mesure 5'11" et pèse 168 livres. Son dernier club amateur a été le Canadien Junior de Montréal. Il a déjà évolué pour le Thetford-Mines avec son inséparable compagnon Marc Tardif dans la ligue Junior "A" du Québec. Avant de faire le saut avec les Canadiens de Montréal dans la ligue Nationale, il a joué 27 parties dans la ligue Américaine pour les voyageurs de Montréal oú il a compté 9 buts et obtenu 16 assistances pour un total de 25. Son record professionnel en fin de saison dernière était de 10 buts et 10 assistances pour un total de 20 points. Les années précédentes, il réchauffait le banc plus qu'à son tour, mais maintenant, Scotty Bowman le fait jouer régulièrement et il donne un très bon rendement.

CLAUDE LAROSE

Claude est né à Hearst, Ont., le 2 mars 1942. C'est un ailier droit. Il lance de la droite, mesure 6' et pèse 170 livres. Son dernier club amateur a été le Peterborough (Junior). C'est un travailleur infatigable que l'instructeur doit utiliser presqu'à chaque punition de son équipe pour tuer le temps. Il joue professionnellement depuis 1961-1962, alors qu'il évoluait pour Hull-Ottawa de la ligue de Hockey professionnelle de l'Est. Son record en fin de saison 1970-1971 était de 117 buts et 133 assistances pour un total de 250 points en 474 parties jouées comme professionnel. Il a déjà participé à 60 parties dans les séries éliminatoires, compta 7 buts et obtint 10 assistances pour un total de 17.

La CROIX-ROUGE
C'EST VOUS
C'EST MOI
C'EST NOUS TOUS

LE CENTRE DES LOISIRS EST DANS LE COUP... ...SOYEZ DANS LE COUP !

Un chemin de Croix est organisé par et pour les jeunes travailleurs Vendredi Saint à Minuit. Le départ se fera au Centre des Loisirs. Ce chemin de Croix est organisé pour les gars et les filles de 16 ans et plus. On demande que chaque garçon porte un havre-sac ayant un contenu dont le poids est d'au moins 25 livres. Pour ce qui est des filles on exige un poids de 10 livres. Il est à noter que les inscriptions se feront entre 11 heures et minuit.

Lors de notre dernier dîner-rencontre le groupement invité était de la Jeune Chambre. Le président Claude Blais en a profité pour expliquer le fonctionnement de cet organisme. On a profité de l'occasion pour faire connaître à ceux qui étaient présents toutes les activités réalises par ce mouvement.

Cette semaine à cause de la Fête de Pâques le dîner-rencontre sera cancellé.

Le tout recommencera le 9 Avril. A cette occasion nous recevrons le Club Optimiste.

Notons que le dîner se fera de la même façon que le Club Optimiste organise ses soupers. C'est-à-dire que nous procéderons avec des amendes. La cagnote ramassée à la fin du dîner sera remise au centre des Loisirs.

Le Musico-Bar vous offre mercredi soir un Ciné-Campus. Les autres jours de la semaine des jeux de cartes, dames et échecs sont à votre disposition. La fin de semaine la salle est à la disposition de ceux qui désirent danser.

QUILLES:

Nous sommes présentement à l'organisation d'un tournoi de grosses quilles. Il sera en tout point semblable à celui du 18 mars à l'exception qu'il s'échelonnera sur deux jours, soient :Samedi de 1 heure p.m. à minuit Dimanche de l heure p.m.`a 10.00 heures p.m.

Nous vous donnerons plus de détails la semaine prochaine. Le tournoi aura lieu les 8 et 9 avril.

HEURES DE QUILLES grosses)

Daniel Paquet a conservé son titre de champion pour une autre semaine. En effet il a disposé de Pierre Vincent grâce à un triple de 477 contre 404 pour Pierre. L'aspirant pour cette semaine sera Alain Bergeron. Nous souhaitons bonne Chance aux deux opposants.

TENNIS SUR TABLE:

Samedi le le avril aura lieu un grand tournoi de tennis sur table. Tous ceux qui voudraient y participer n'ont qu'à s'adresser à Serge Turcotte qui en est l'Organisateur.

Une remise de trophées à lachandelle

Vendredi soir dernier avait lieu au sous-sol de l'Eglise de Yamachiche, une soirée remise de trophées pour la ligue de Hockey-Mineur de Yamachiche. Par pur hasard, à cause d'une panne d'électricité à cet endroit, on a dû procéder au souper à la chandelle et les jeunes se sont réjouis davantage. Plus de 46 trophées ont été distribués aux plus méritants. M. Del Dugré, de la Brasserie Molson, était présent ainsi que quelques invités spéciaux pour la circonstance. Félicitations aux organisateurs de cette magnifique soirée.

DIVERS GENRES DE VEHICULES SONT IMPLIQUES DANS LES ACCIDENTS ROUTIERS

QUEBEC - Sur les 260,914 véhicules impliqués dans des accidents de la route au Québec en 1971, 81.1% étaient des automobiles de promenade, 11.2% étaient des camions, 2.8% étaient des voitures-taxis et 1.5% étaient des motocyclettes.

C'est ce qui ressort d'un rapport statistique rendu public par le ministre québécois des Transports, M. Bernard Pinard.

Ce dernier a en effet indiqué que 211,534 véhicules de promenade ont été impliqués dans divers accidents survenus sur les routes du Québec, l'année dernière. Au cours de la même période, 29,328 camions ainsi que 7,371 véhicules-taxis ont été accidentés. A ces chiffres viennent s'ajouter 3,990 motocyclettes, 2,370 autobus, 1,209 autobus scolaires et 629 véhicules de ferme en plus de 641 motos-neige. Enfin, 3,842 véhicules de diverses catégories ont également subi des accidents.

Le rapport mentionne par ailleurs que 11,172 objets fixes tels que des arbres, des clôtures, etc., ont aussi été impliqués de même que 1,956 bicyclettes, 395 trains, 19 véhicules à traction animale et 372 animaux.

TOURNOI PROVINCIAL DE BALLON-BALAI AU CENTRE MARCOTTE DE TROIS-RIVIERES LE CLUB MINI-PUTT DE LOUISEVILLE NOUS A BIEN REPRESENTES LES CORBOS DU DOC BARIBEAU DE BATISCAN SONT VAINQUEURS

En fin de semaine dernière, avait lieu au Centre Marcotte de Trois-Rivières, le Grand Tournoi Provincial de Ballon-Balai. Les Corbos du Doc Baribeau de Batiscan ont râflé les grands honneurs de ce tournoi au compte de 3 à 2 sur l'équipe G. I. de Shawinigan. L'équipe L'Opto de Louiseville a dû s'avouer vaincue dès la première partie contre les champions. On se souvient que l'équipe Opto de Louiseville tentait de remporter un 3e tournoi consécutif mais, cette fois-ci, la chance ne les a pas favorisés. Les Gaulois de la Bastos du Canada ont perdu 4 à 1 sur le Gélinas Alway. Le club qui nous a le mieux représentés est le Mini-Putt de Louiseville qui a remporté 2 victoires sur 3. Ils ont remporté les 2 premières parties au compte de 1 à 0 respectivement sur Ste-Geneviève de Batiscan et l'équipe de St-Boniface, mais ont dû s'avouer vaincus 2 à 1 contre l'équipe de St-Tite qui a remporté les honneurs de la Classe C.

Donc, félicitations à nos représentants et tout particulièrement au club Mini-Putt de Louiseville.

N.B. — Une correction a été apportée en ce qui concerne nos représentants au Grand Tournoi Provincial dans le journal de la semaine dernière. Nous avions mentionné l'équipe de la Caisse Pop. mais c'était bien l'équipe de Mini-Putt de Louiseville, commanditée par M. Marcel Rocheleau.

NE L'OUBLIEZ PAS
LA CROIX-ROUGE
AGIT EN VOTRE NOM

APPEL D'OFFRES

MINISTERE DE LA VOIRIE

Projet 443-2905-1 — Terrassement, fondation, revêtement en béton bitumineux et protection des abords de la route sur l'autoroute no 40, dans les paroisses de Saint-Joseph-de-Maskinongé et Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup, comté de Maskinongé. Longueur de 5.565 milles.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans le Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Un versement de $50.00 non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Dépôt de soumission exigé : cautionnement de soumission : $300,000.00 ou chèque certifié : $150,000.00.

Clôture des soumissions à 15 heures (h.n.e.), le 13 avril 1972.

Pour ce projet, les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, jusqu'à 15 heures (h.n.e.), le 10 avril, 1972.

Le Sous-ministre
Claude Rouleau, ing.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Lettre ouverte

CHACUN SON METIER

Afin de maintenir l'ordre dans la société, le Législateur a permis et encouragé la création de groupes professionnels, commerciaux, industriels, syndicaux et artistiques, dont le principal objet est de défendre les intérêts de leurs membres et de les aider, par tous les moyens possibles, à se perfectionner et à obtenir le maximum de succès auquel tout être humain a le droit d'aspirer.

Il n'est donc pas étonnant que l'Association des Hôteliers intervienne constamment auprès des autorités, pour défendre les droits de ses membres et sauvegarder leur patrimoine.

Elle n'a d'ailleurs aucune honte à le faire, puisque c'est justement cette politique de chasse gardée qui permet au Québec d'avoir une hôtellerie telle que son rôle est prépondérant dans le succès de l'industrie touristique.

L'action et la vigilance de l'Association des Hôteliers ont d'ailleurs été largement récompensées, puisque, malgré la concurrence effrénée de nos voisins et des autres pays, le tourisme est devenu la deuxième industrie dans l'économie de la nation.

Pour arriver à ce magnifique résultat, il nous faut continuer à protéger scrupuleusement, non seulement l'exercice de notre profession, mais l'exploitation de nos sources de revenus qui sont, comme tout le monde le sait, le gîte, le boire et le manger.

Sauf en de très rares cas d'exception, nous ne pouvons pas permettre, si nous voulons survivre :

. . . que les couvents, les universités et les maisons privées louent illégalement leurs chambres aux touristes ;

. . . et que des maisons autres que des restaurants reconnus par la loi, servent à boire et à manger à la clientèle locale et au public voyageur.

Les sommes considrables que nous avons à payer, en taxes et en permis, nous autorisent définitivement à réclamer le droit exclusif de pratiquer le commerce de l'hôtellerie.

L'on a qu'à consulter les statistiques, pour se rendre compte que la vente des boissons alcooliques représente, en moyenne, cinquante pour cent de nos revenus.

Or, si l'Etat permet à Pierre, Jean, Jacques de vendre bières, vins et spiritueux, à leur profit personnel, ou au profit de leurs supposées bonnes oeuvres, et ce, sans être soumis à nos impôts, à nos charges et à nos frais d'opération, 365 jours par année, où ira l'Hôtellerie? Où ira la Restauration? Où ira le Tourisme?

Si les 20,000 personnes qui demandent annuellement des permis de banquet, se rendaient compte qu'elles enlèvent ainsi aux hôteliers et aux restaurateurs l'équivalence de 54 années d'opération légitime, elles comprendraient peut-être pourquoi l'Association des Hôteliers se défend si vigoureusement contre les empiètements, souvent malhonnêtes, de ceux que nous sommes forcés de considérer comme des usurpateurs !

Si les médecins et les avocats ont le droit exclusif de pratiquer la médecine et le droit, pourquoi les hôteliers et les restaurateurs n'auraient-ils pas, eux aussi, le droit de pratiquer exclusivement l'hôtellerie et la restauration ?

Gérard Delage
L'Association des Hôteliers

Grâce à l'utilisation de sacs en plastique, le service de transfusion sanguine de la Croix-Rouge canadienne est maintenant en mesure d'entreposer, pendant des années, les globules rouges congelés.

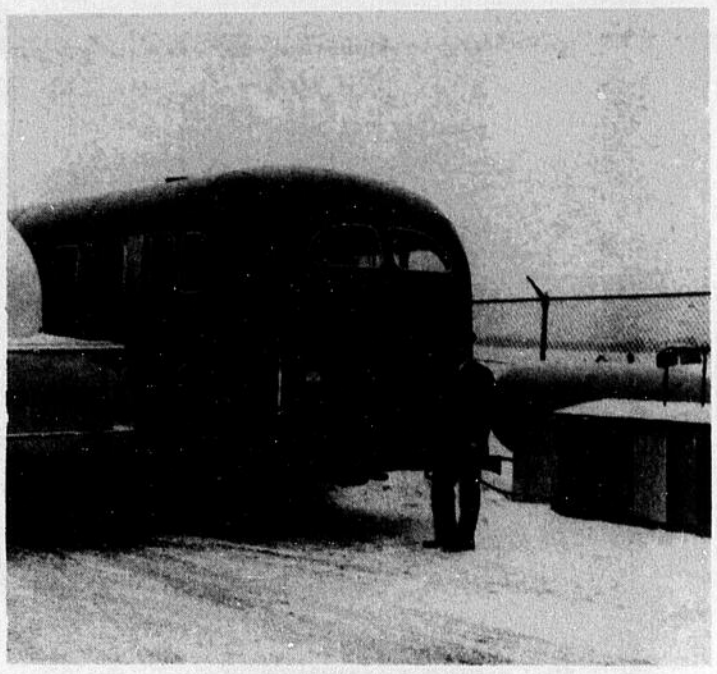

DEFENSE AERIENNE; UNE NOUVELLE SIGNIFICATION : Pour le personnel de la 22ième région du Commandement de la Défense Aérienne" prend une signification additionnelle. Après plusieurs mois d'essai tous les véhicules motorisés qui font normalement la navette dans les longs tunnels (10,000 pieds) d'accès au centre souterrain de contrôle de la 22ième région du NORAD, utilisent le gaz propane comme carburant, "une défense aérienne" contre la pollution.

"on a assez de nos problèmes! le tiers-monde, c'est bien trop loin! qu'est-ce que tu veux qu'on y fasse!"

En 1971, l'organisation Paix et Développement a appuyé 244 projets de développement dans 48 pays du Tiers-Monde.

Sur les $3,177,850.00 recueillis au Canada, $2,895,437.00 ont servi à soutenir des groupes du Tiers-Monde décidés à prendre leurs affaires en mains.

quoiqu'on dise, y en a qui travaillent présentement à s'en sortir: on peut les ignorer ou les appuyer

L'organisation Paix et Développement a été mise sur pieds en 1967 par l'Episcopat canadien dans le but d'aider le Tiers-Monde à se développer et à se libérer. Depuis 2 ans, toutes les églises chrétiennes du Canada participent à l'organisation.

Paix et Développement tire ses revenus principalement d'une campagne dans toutes les paroisses au cours du Carême (le 19 mars cette année), du Rallye Tiers-Monde et d'une participation de l'agence canadienne de développement international. Son budget est public. 5% seulement de ses revenus vont à l'administration.

En 5 ans d'existence, Paix et Développement a financé plus de mille projets de développement mis sur pieds par des groupes du Tiers-Monde eux-mêmes; programmes de formation technique, de santé, de formation de leaders, de formation de base, coopérative de toutes sortes, écoles radiophoniques, etc.

Tout le public est invité à collaborer pour un appui simple et efficace au Tiers-Monde, sans sentimentalisme ni politicaillerie.
Il s'agit d'appuyer concrètement le Tiers-Monde dans sa volonté de se libérer de l'exploitation économique dont il est victime de la part des pays riches.

Secrétariat national: 1452, rue Drummond, Montréal 107, tél.: 845-7141.

Sections régionales dans chaque diocèse.

ECHO-VACANCES

La MAISON OSCAR Inc.

302 St-Laurent
Louiseville

VESTON SPORT
en tricot.
La grande mode.
100% tricot Polyester,
choix de motifs
géométriques
et de quadrillés,
marine, bourgogne, brun,
taille 34 à 42
38 à 46
ord. $50.00 à

$39.98

PANTALON DE VILLE
en tricot double
de polyester fantaisie.
Passants de ceinture
de $2.00. Poches
Choix de couleurs
ord. $20.00 à

$14.98

OUVERT MERCREDI LE 29 MARS TOUTE LA JOURNEE

CHARGEX

COMMISSION DE CONTROLE DES PERMIS D'ALCOOL DU QUEBEC

AVIS

Les personnes ci-après mentionnées ont demandé le permis suivant :

NOM	ADRESSE	CATEGORIE
RIVARD, Mme Pierrette Gauthier "Hôtel Canada de Louiseville Ltée"	51 Ste-Elizabeth Louiseville	Hôtel - S.A.M. - Bar - Cabaret Taverne
BERNECHE, Jacqueline	481 Principale St-Didace	Epicerie
RIVARD, Mme Pierrette Gauthier "Hôtel Canada de Louiseville Ltée"	140 St-Laurent Louiseville	Hôtel - S.A.M. - Bar - Taverne

Toute objection à ces demandes doit être faite par écrit, dument motivée, dans les 15 jours du présent avis au :

SECRETAIRE GENERAL
Case Postale 200, Place d'Armes, Montréal, P.Q.

SUPER-LOTO

500 Place d'Armes, Montréal, Québec. Téléphones: 873-5350 et 873-5353

TIRAGE DU 24 MARS
582,504 BILLETS VENDUS, 590 GAGNANTS
$743,800. EN PRIX

LE PREMIER NUMÉRO COMPLET	3	9	9	3	5	3	
GAGNE $200,000.							
5 BILLETS SE TERMINANT PAR		9	9	3	5	3	
GAGNENT $10,000.							
54 BILLETS SE TERMINANT PAR			9	3	5	3	
GAGNENT $2,000.							
527 BILLETS SE TERMINANT PAR				3	5	3	
GAGNENT $400.							
LE DEUXIÈME NUMÉRO COMPLET	4	8	7	0	6	4	
GAGNE $100,000.							
LE TROISIÈME NUMÉRO COMPLET	5	9	7	3	7	5	
GAGNE $50,000.							
LE QUATRIÈME NUMÉRO COMPLET	3	1	0	4	9	6	
GAGNE $25,000.							

ECHO-VACANCES

"Mon voisin"

MÉTRO

90 Ste-Elisabeth Louisevi

"Chez MÉTRO ce n'est pas loin les PRIX MAGIQUES ÇA ME CO

CAFÉ INSTANTANÉ
NESCAFÉ — 10 onces
$1.69

BISCUITS SODA
Premium de Christie
16 on.
39¢

COCKTAIL DE FRUITS
Del Monte — 28 on.
47¢

CATSUP AUX FRUITS
Canadiana — 16 on.
56¢

SAUCE HOT CHICKEN
Esta — 14 on.
20¢

JUS DE TOMATE
Libby's — 48 on.
35¢

PAPIER DE TOILETTE
Cashmere
paquet de 2 r.
23¢

MOUTARDE
Schwartz — 16 on.
24¢

PECHES METRO
tranchées ou demies
28 on.
42¢

BEURRE DE PEANUT
Kraft — 28 on.
81¢

MARGARINE
colorée
Mam's — 16 on.
31¢

SPÉCIAUX DE VIANDES AU MARCHÉ ST-LAURENT LTÉE

fesse de jambon
Boucan Petit Goret, prêt à servir, découenné, dégraissé, sans jarret, entier, un bout ou l'autre — la lb
65¢

FILETS DE SOLE
Corvette congelés
boîte de 3 lb
$2.09

ROTI DE PALETTE
coupe régulière
79¢
la lb

SAUCISSES FUMEES
Maple Leaf V.P.
59¢
1 lb

TOURTIERES
Taillefer — 16 on.
79¢

CRETON
Taillefer — 10 on.
59¢

JEUNES DINDONS CONGELES
Canada Cat. A
5 à 9 lb
45¢
la lb

SOC DE PORC
roulé, fumé,
Maple Leaf
89¢
la lb

BACON
Maple Leaf V.P.
69¢
1 lb

SAUCISSE SUR PLATEAU
Mère Michel
75¢
1 lb

SALADE DE CHOUX
Taillefer — 32 on.
59¢

BOEUF HACHE
frais toutes les heures
2 lb
$1.29

iiseville

loin et CONVIENT"

prix magiques

RABAIS ECLAIR

Nos prix sont sujets à changements...

Prière de vérifier nos spéciaux affichés en magasin

BREUVAGE aux raisins ou à l'orange 64 on. — **49¢**

DETERGENT en poudre Breeze — 31 on. — **89¢**

ESSUIE-TOUT Scott assortis paquet de 2 — **59¢**

EAU DE JAVEL Lavo — 128 on. — **59¢**

SOUPE aux tomates ou aux légumes Aylmer — 10 on. — **14¢**

BAS-CULOTTE grandeur universelle 1ère qualité 10 couleurs — **39¢**

BLE D'INDE EN GRAIN Métro — 12 on. — **20¢**

TOMATES DE CHOIX Métro — 19 on. — **27¢**

PEPSI-COLA 26 on. 6 pour — **99¢**

EAU DE VICHY Célestins — 32 on. — **49¢**

FRUITS ET LÉGUMES

FRAISES No 1 Mexique chopine — **39¢**

POIRES Anjou No 150 3 lb — **69¢**

NOIX DE COCO No 50 — **23¢**

ASPERGES No 1 Californie — **49¢** la lb

RADIS E.U. Cello 2 pour — **19¢**

PAMPLE-MOUSSES Rose et blanc Floride No 48, 8 pour — **88¢**

ANA… du … 38¢

horoscope

commandité par

Restaurant Le Mahigan

Mets canadiens — Spécial du jour $1.24

TOURTIERES, FEVES, B.-B.-Q, STEAK

530 Boul. Est Tél. : 228-5909 Louiseville

BELIER, 21 mars 20 avril
Vous aurez un sens aigu des rapports sociaux et saurez obtenir avec diplomatie, l'assistance dont vous avez besoin, pour mener à bien une affaire. Vous déploierez une activité considérable, pour faire aboutir une affaire de coeur.

TAUREAU, 21 avril 21 mai
Vous pourrez être aidé dans une poursuite sérieuse, par l'appui ou par les indications compétentes que vous donnera un collègue ou une personne bien renseignée. Vous risquez de montrer à une personne qui collabore à vos efforts, une trop grande tendance à rechercher les solutions faciles, pour vous éviter des difficultés personnelles.

GEMEAUX, 22 mai 21 juin
Avantages matériels obtenus grâce à des conversations avec une personne bien informée. Succès possible dans votre poursuite de coeur, surtout si vous vous montrez plus aimable.

CANCER, 22 juin 22 juillet
Vous risquez de dépasser la bonne mesure dans les préoccupations de la vie amoureuse. Vous pouvez encore agir assez habilement, pour ne pas compromettre les positions déjà acquises.

LION, 23 juillet 22 août
Les considérations de prestige ne devraient pas intervenir dans des relations amicales. Vous pouvez être empêché de réaliser un plan.

VIERGE, 23 août 22 septembre
Vous vous trouvez en présence d'évènements inattendus et recevez une visite imprévue, qui vous déroutera un peu. Adaptez-vous aux circonstances et faites preuve de souplesse.

BALANCE, 23 septembre 22 octobre
Surveillez les dépenses, que vous pouvez engager sous le coup de l'optimisme. Soyez prêt à apporter votre concours à toutes les entreprises de la semaine. Laissez vos proches exprimer librement leur fac on de penser.

SCORPION, 23 octobre 21 novembre
Vous serez récompensé de cet effort supplémentaire. Les échanges d'idées, les communications, les messages sont actifs et peuvent apporter des éléments utiles. Vos sentiments auront une grande importance.

SAGITTAIRE, 22 novembre 21 décembre
Profitez de ces jours pour vous offrir un peu de calme et de tranquillité. Ne prenez pas trop d'engagements pour les jours à venir. Vivez calmement et remettez à plus tard tout ce qui n'est pas trop urgent.

CAPRICORNE, 22décembre 20 janvier
Les natifs de ce signe trouvent une plus grande harmonie et plus de compréhension entre conjoints ou amants. Un déplacement servirait certains de vos intérêts personnels.

VERSEAU, 21 janvier 19 février
Tenez compte de la personnalité de ceux à qui vous parlez, surtout s'il est important que vous soyez bien compris. Déplacements possibles mais pouvant entraîner une perte de temps.

POISSON, 20 février 20 mars
Vous pourriez faire un effort efficace pour rattraper une amitié perdue ou qui semblait bien l'être. Soyez délicat si vous avez des reproches à adresser à l'objet de votre amour.

Les plaquettes sont des cellules minuscules dérivées du sang total recueilli par la Croix-Rouge. Elles sont un facteur d'importance vitale dans le traitement de la leucémie.

Les gamma-globulines sont un dérivé du sang total recueilli par la Croix-Rouge. Elles constituent une arme efficace dans la prévention ou la modification de la variole, des oreillons, de la poliomyélite et de l'hépatite infectieuse.

Les cours de Soins au Foyer des services infirmiers de la Croix-Rouge aident des personnes de tout âge à prendre soin des malades avec confiance et compétence lorsque la maladie frappe au foyer.

Le fibrinogène est un dérivé du sang recueilli par la Croix-Rouge. Il provoque un arrêt dramatique de l'hémorragie.

Mi-juin

"POUR LES 16 ANS"

COURS DE CONDUITE

836-4588

écho féminin

Des goûts et des couleurs

Votre monde, Madame c'est un tourbillon! Vous êtes de plus en plus occupée... par le monde... par la vie... par la mode... Nos journées débordent d'activités multiples et notre façon de nous habiller suit le courant.

On combine, on mélange, on harmonise et le vocabulaire de la mode s'étend au gré des styles.

Le pantalon invente le pantailleur et le pantacourt. La midi et la mini s'additionnent au short. La veste devient blouson ou gilet, et la tunique triomphe.

Les ensembles varient de plus en plus et le choix s'amuse dans la multitude des variations.

L'éternel tailleur n'existe pas plus que la "petite - robe - de - tous - les - jours"... ce que l'on entend de plus en plus ce sont les mots "coordonné" et "pratique".

L'uniformité disparaît et les nouveaux ensembles ont chacun leur individualité et leur cachet.

Les tissus prennent de plus en plus d'importance et ce sont eux qui créent la fonction du vêtement.

Un même style se portera bien du matin au soir en changeant tout simplement de tissu et d'allure.

Pour les matins dynamiques et le sport, le costume est en toile ou en denim. Il "s'habillera" s'il est en tricot jacquard.... et pour les grands soir il deviendra romantique en chiffon imprimé ou en jersey de soie moulant.

Un seul style peut très bien avoir trois visages...

Question de goût!

Nuit étoilée

Nouvelle longueur cheville d'une robe du soir en jersey de soie parsemé d'étoiles. Une courte veste à manches longues accompagne le corsage à large décolleté.

Apprendre sans douleur est possible avec ces vêtements amusants et pratiques que préfèrent mamans et tout-petits. Il ne peut oublier d'arrêter avant de traverser la rue. Elle perfectionne ses tables de multiplication. Ces deux vêtements de Unique Togs sont en tissu tout Fortrel* texturé et souple (qui fait la jole et le confort des petits et des grands)

Deguisement pour cheveux courts!

Les cheveux courts s'amusent à se déguiser. Leurs compagnons: chignon et tresses rapportés. Tandis qu'une fine tresse entoure le chignon, d'autres tresses "détressées" cachent le dos, assurant à cette coiffure un petit air à la fois d'hier et d'aujourd'hui.

HOTEL WINDSOR
340 St-Laurent 228-2757 Louiseville

DU MERCREDI AU DIMANCHE

LES "ADAGIO"

SPECTACLES
du Jeudi au Dimanche

Cette semaine
SABRINA
Chanteuse - danseuse
ECHO-VACANCES

saint-paulin

par Suzy Martel

A tous les abonnés

A tous les abonnés et fervents lecteurs de St-Paulin, je souhaite de très joyeuses Pâques et que cette nouvelle année chrétienne soit remplie de bonheur et d'amour.

Communion

Jeudi le 30 avril à 8 heures du soir les enfants feront leur communion. Tout le monde est bienvenu à cette messe.

Par la même occasion vous pourrez assister à la séance pénitentielle. Cette célébration aura lieu juste avant la messe.

Décès Masson

A St-Paulin, le 25 mars est décédée à l'âge de 89 ans, Mlle Georgina Masson, fille de feu Onésime Masson et feu Cléophire Guimond. Mlle Masson demeurait chez M. René Guimond.

Les funérailles eurent lieu lundi le 27 mars à 2 heures.

A la famille éprouvée, nos plus sincères condoléances.

Age d'or

Cette semaine, plus précisément mardi et mercredi, il n'y aura aucune activité au sein du Cercle de l'Age d'Or et pour cause : la retraite de la Semaine Sainte. Par contre tout recommencera les 4 et 5 avril. Nous attendons une assistance nombreuse.

A ne pas manquer

C'est dimanche le 2 avril, dimanche de Pâques, qu'aura lieu la soirée annuelle des Cadets et Majorettes de St-Paulin. Un spectacle vous sera donné au début de la soirée. Donc si vous voulez assister à ce mini-spectacle, soyez à la Feuille d'Erable pour 8 heures. On vous attend nombreux.

C'est aussi dimanche le 2 avril que les Cadets et Majorettes se rendront à St-Prosper pour le Festival des Sucres, et ce dans l'après-midi mais soyez sans crainte, nous serons de retour pour l'ouverture de notre soirée.

Nous comptons sur la présence de tout le monde.

A dimanche !

yamachiche

par Mme Gérald Bellemare

RETRAITES à l'Hôtel de la Madone
du 7au 9 avril : Garçons et filles qui se fréquentent.
du 14 au 16 avril : conjugale
du 21 au 23 : conjugale

OFFICES de la Semaine Sainte :
Mercredi, messe du soir : 7.00
Jeudi, messes à 3.30 et 8 h.00 p.m.
Vendredi : Chemin de la croix à 3.00 p.m.
Office de la Passion à 8.00 p.m.
Samedi : confession de 8 h. à 9 h. p.m.
Office à minuit. Il y aura un baptême à cette occasion.

Faut-il faire jeûne et abstinence le vendredi saint ?

L'épiscopat canadien a laissé la réponse à cette question, à la générosité de chacun.

CHANTIER 72

La réunion aura lieu mercredi à 8.00 au sous-sol de l'église.

SPECTACLE

Mardi, le 4 avril 1972, à 1 h. se tiendra un grand spectacle organisé spécialement pour les jeunes. Il y aura entre autre un spectacle de marionnettes, de l'animation de groupe, des jeux de société, un mini-show et du plaisir pour tout le monde. Prix d'entrée : .50¢. Aucun billet ne sera vendu à la porte. Pour d'autres renseignements, s'adresser à Michel ou Paul Désaulniers.

PROMPT rétablissement

A Mme Elphège Bellemare, de retour chez elle, après un séjour à l'hôpital St-Joseph de Trois-Rivières.

BAR SALON ROYAL

Pour fêter la Pâque

SPECTACLES
samedi et dimanche avec animateur
En vedette : YVON CLAUDE,
comédien, chanteur, pantomime

Venez rire aux larmes
DIMANCHE APRES-MIDI :
Un corsage de fleurs naturelles sera donné aux dames et jeunes filles.
Aussi, jeux de société avec prix de présence et cadeaux.

VENEZ VOUS AMUSER
A
L'HÔTEL LAURIER

avec l'orchestre de Léo Morin
et son groupe d'amateurs

TOUS LES VENDREDI ET SAMEDI
DE 9 H. P.M. A 3 H. A.M.

Hôtel du Boulevard

VENDREDI SOIR
ROULETTE
CHANCEUSE

Commanditée par Hervé Lafontaine Ltée, Lapointe Photo Enr. et Au Vieux Chaudron, Maskinongé (Crêpes, Tourtières, Fèves au lard)

Pierre Lapointe, animateur

VENDREDI, SAMEDI, DIMANCHE

★ LES MARCOS
Pour la danse

★ ACTE - NOUVEAUTE

★ MADELEINE BARIL,
chanteuse

★ MICHEL NORMAND, *M.C.*

A l'occasion du dimanche de Pâques
spectacle et danse avec orchestre
toute la journée
ECHO-VACANCES

CINÉMA ROYAL LOUISEVILLE

Commençant vendredi 31 mars

SAMEDI 1er AVRIL 1.30 P.M.
TIRAGE A L'OCCASION DE LA SEMAINE DE PAQUES
ADMISSION : .35¢

2 GRANDS FILMS EN COULEUR
DEUX SOEURS...le vice et la vertu...

en FRANCAIS
CINDY & DONNA

2ème GRAND FILM
VENUE GARDER LE BEBE...
C'EST DU PERE QU'ELLE EUT SOIN !

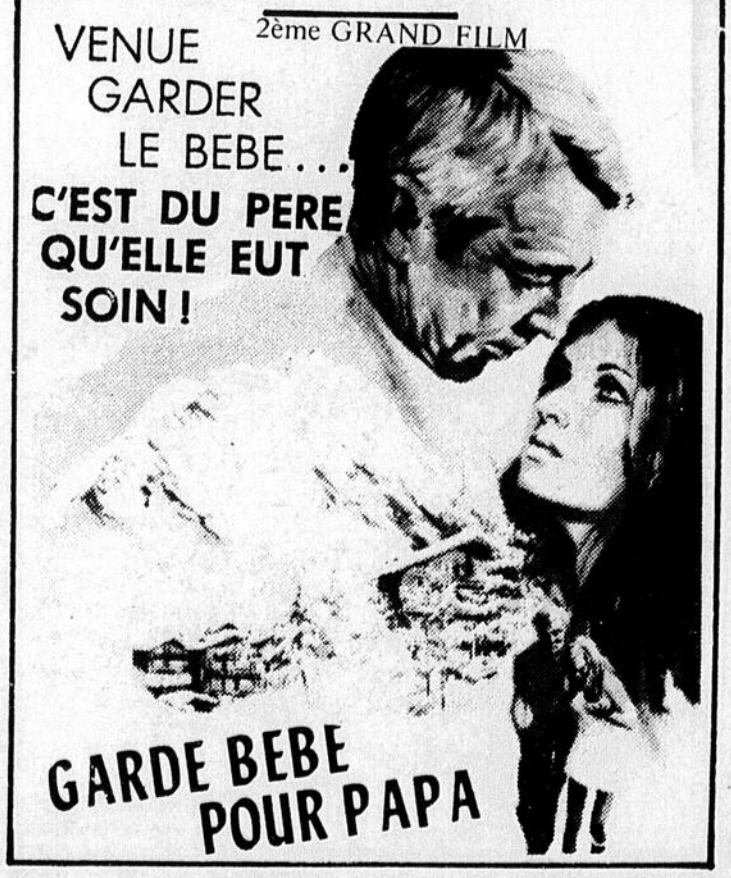

GARDE BEBE POUR PAPA

A L'AIDE EN CAS DE DÉSASTRE

LA MIXTURE BUCKLEY
EST UN REMÈDE
SANS SUCRE
CONTRE LA TOUX—
POUR UNE DIÈTE
SANS SUCRE
ELLE SOULAGE
LA TOUX VITE!

saint-alexis

par Aurèle PLANTE,
et Mme Clovis DUPUIS.

MEILLEURS VOEUX

A l'occasion de la fête pascale, nous tenons à souhaiter à tous nos lecteurs, de Joyeuses Pâques et un heureux congé à tous ceux qui ont la chance d'en bénéficier.

Vos courriéristes.

PREPARATION DE LA FETE PASCALE

Horaire des confessions :

Il y aura célébration pénitentielle mardi soir à 7.30 hres.

De plus il y aura séance de confession lundi, mardi, mercredi ; avant la messe à 3 heures jeudi, après les offices et de 7 à 8 heures vendredi après le chemin de croix samedi à 3 heures et de 7 à 8 heures.

Horaire des offices durant la semaine sainte :

A noter que *lundi, mardi* et *mercredi*, pas de messe le soir mais bien à 4 hres p.m. *Jeudi :* messe à 4 hres ou à 8 hres.

1ère communion des jeunes de 2e année ; adoration après l'office de 9 heures à minuit ; vendredi : office à 3 hres.

Chemin de la croix à 7.30 hres.

Samedi : veillée pascale à 11 hres.

Dimanche : messe aux heures habituelles.

Ne pas oublier que le jeûne est fortement recommandé pour le Vendredi-Saint. Veuillez penser à l'aumône du Carême à la quête de dimanche prochain.

BON VOYAGE !

A Mmes Yvonne Soucy, Lucie Arseneault et Louise Dupuis ainsi que Francis, en voyage à Miami pour une dizaine de jours.

A M.et Mme Roger Landry également à Miami pour le congé pascal.

A M. et Mme Rehaume Plante en voyage à Haïti pour 2 semaines.

ST-ALEXIS PERD EN FINALE

En fin de semaine dernière se déroulait au Centre Marcotte un tournoi de ballon-balai masculin-féminin auquel participaient une équipe masculine et une autre féminine. L'équipe masculine s'est particulièrement signalée puisqu'elle s'est rendue en grande finale et subit un échec de 1 à 0 en supplémentaire. Pour une deuxième fois l'équipe se rend en finale et avec un peu plus de chance, on aurait pu en rapporté certainement une. Nous les félicitons de leurs efforts et nous les encourageons à continuer.

Pour l'équipe féminine qui se rend à son 3e tournoi, on s'est rendu pour la 3e fois en semi-finale. Certainement qu'avec plus d'expérience, ces jeunes filles seront difficiles à battre.

LA SANTE DES JEUNES QUEBECOIS SERA PROTEGE. — Lacharmante maman de ce nouveau-né vient de recevoir le " carnet de santé" que le ministère des Affaires sociales se propose de distribuer à tous les jeunes enfants du Québec. Le ministre, M. Claude Castonguay, a tenu à remettre lui-même le premier des "carnets de santé" qui permettront à la médecine d'être parfaitement au courant de l'état de santé de notre jeunesse. On prévoit que tous les enfants en auront d'ici cinq ans. La photographie ci-dessus a été prise à l'hôpital Saint-Sacrement de Québec. Marie-Claude, première détentrice d'un"carnet de santé", est la fille de M. et Mme André Lemay, de Sainte-Foy.

ASSOCIÉE DES APPELS UNIFIÉS ET FÉDÉRÉS

Les cryoprotéines extraites du plasma sanguin par le service de transfusion sanguine de la Croix-Rouge canadienne contiennent les facteurs de coagulation du sang, indispensables au traitement des hémophiles—ces personnes dont le sang ne se coagule pas normalement. Grâce à ce dérivé sanguin vital, les hémophiles peuvent mener une vie plus normale, libre de l'inquiétude des hémorragies si dangereuses.

saint-léon

La Caravane des Sports commanditée par CJTR et Molson sera à St-Léon lundi le 3 avril prochain. Cette caravane des sports présentera une série de films dont ceux de la Série de la Coupe Stanley. Le tout se déroulera à la salle du Couvent à compter de 8 hres.

B.F.Goodrich

Nous n'avons jamais vendu un pneu exactement comme celui-ci!

lifesaver radial

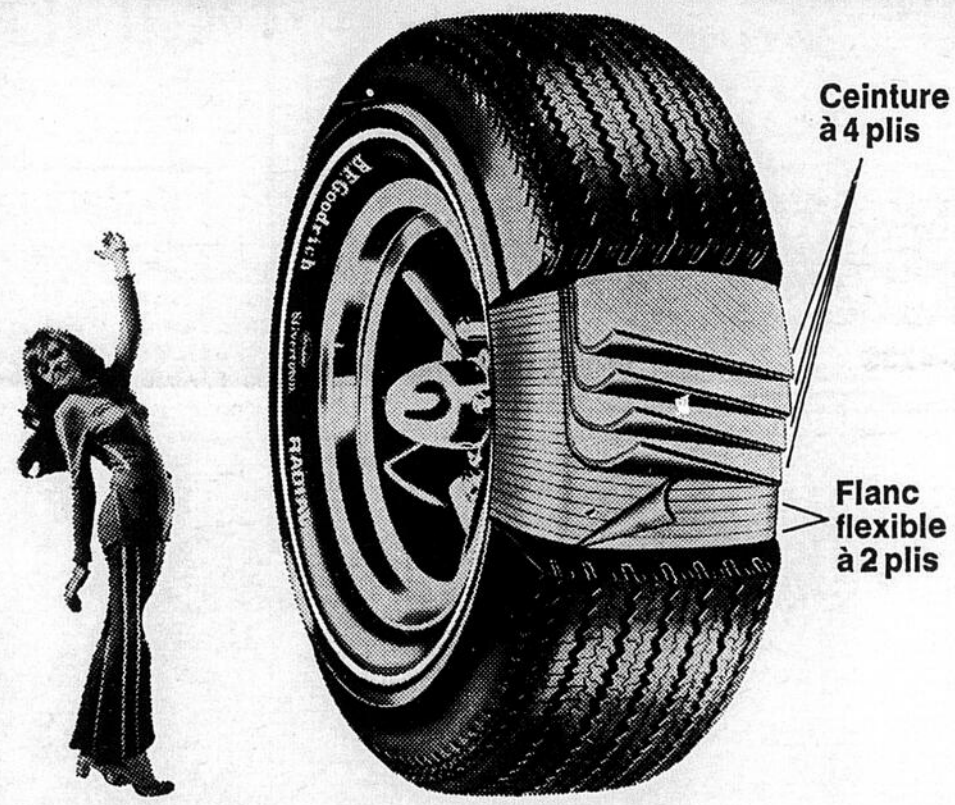

Voici le pneu qui donne aux automobilistes de 50,000 à 60,000 milles de service et même davantage. Et nos clients soutiennent qu'ils n'ont jamais roulé sur de meilleurs pneus! Les 6 plis sous la semelle assurent un contrôle et une performance hors pair. A cause de la flexibilité des flancs, type radial, vous pouvez négocier les virages avec beaucoup plus de facilité. La semelle est 26% plus épaisse. La traction est excellente sous toutes températures, le freinage est des plus efficaces et la manoeuvrabilité est incroyablement bonne. Pas surprenant que ce pneu porte une garantie de 40,000 milles contre l'usure de la semelle. Venez le constater par vous-même. Il nous fera plaisir de vous expliquer sa construction unique. Il s'agit d'un pneu radial large spécialement fabriqué pour les voitures nord-américaines.

B.F.Goodrich

Lifesaver Radial – nouveau synonyme de performance!

LOUISEVILLE AUTOMOBILE LTÉE

Vendeurs Pontiac — Buick — Camions GMC
et maisons mobiles Val Bar

Voyez nos directeurs du service des pneus
André Arnold et Normand Lessard

SPECIAL DE FIN MARS :
Alignement gratuit avec chaque achat de 4 pneus "Radial"

Chez JACQUES ST-LOUIS

140, ST-JACQUES YAMACHICHE TEL. : 296-3371

EUGENE LAMY, vendeur, se fera un plaisir de vous informer des nombreux avantages **Inglis**

Les futurs mariés auront tout intérêt à nous consulter avant d'acheter leur ameublement

Tous nos appareils portent une garantie

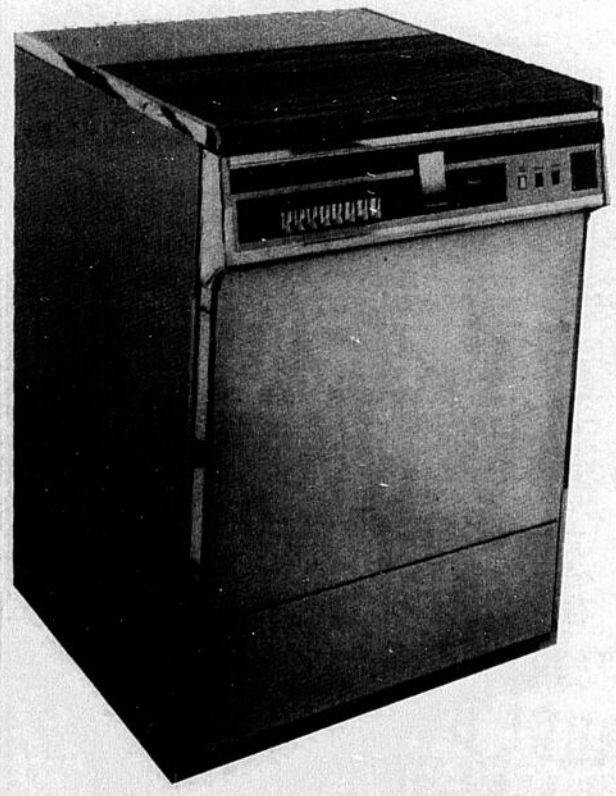

LAVEUSE DE VAISSELLE
Inglis

- Deux vitesses de lavage
- Six cycles automatiques
- Lampe témoin
- Dessus chauffe plat

Il vous faut comparer
Inglis
chez
JACQUES
ST-LOUIS

saint-sévère

par Mme Jules Trahan

PARTAGE - PARTAGEONS - PARTAGEZ

Eh ! oui, dimanche après la messe "des Rameaux" de 11.15 à midi a été servi le "dîner du partage" consistant en petits pains et café ; M. l'abbé Marcel Marchand fit l'offrande du dîner, nous invitant à penser aux moins favorisés, à ceux qui souffrent de la faim. Malgré tous les inconvénients dus à la tempête, une assistance fort nombreuse a répondu à l'appel, ce repas a été marqué de fraternité ; pour terminer cette rencontre Yoland Descôteaux sur l'air "Sur la terre il y a des enfants" interpréta avec des mots appropriés "Il y a de pauvres gens qui souffrent de la faim" cette chanson n'avait pas besoin de commentaires, longuement applaudi, il fut remercié par M. le curé qui se dit très heureux de cette réussite et en profita pour féliciter les gens qui ont si bien répondu. Merci aux membres de l'A.F.E.A.S. qui ont pris l'initiative de servir ce repas du partage. C'est un bon début de semaine sainte.

QU'EN PENSEZ-VOUS ?

Encore une grosse tempête, mais oui sûrement la pire, pas d'électricité, pas de téléphone et les routes ont manqué aussi. Pour les gens du haut de la paroisse, soit "Pic dur", 57 heures sans électricité ce n'est pas un cadeau, dit-on, mais par contre rien de malheureux, tous ces contre-temps ont été terminé par l'ouverture samedi de leur chemin par un bull de la Cie Thomas Bellemare en remplacement de leur contracteur M. Pellerin de St-Barnabé.

SYMPATHIE

A la famille de M. Albertino Ricard à l'occasion du décès de son frère Théode Ricard décédé à St-Barnabé la semaine dernière.

DERNIERE REUNION

Mars a été une soirée fort importante, d'ailleurs à chaque mois à l'A.F.E.A.S. il y a toujours du nouveau et quelque chose à apprendre, n'est-ce pas là la valeur du mouvement. Mars apporte l'enquête sur la Commission rurale, laquelle est de première importance pour nous gens qui vivons des produits de la ferme — ensuite les délégués et leurs substituts pour l'assemblée annuelle. Le Comité d'éducation dirigé par Mme F.-Aimé Descôteaux a su donner une plénière des plus enrichissantes et variées par la préparation du travail d'équipe, lequel donne à toutes la chance de donner son opinion, on a dit : "Qu'aujourd'hui avec l'évolution du milieu, l'attitude des parents et des enfants pouvait différer mais les parents ont l'expérience de la vie et l'enfant à l'instruction. Ensuite une résolution avait lieu au sujet des cadres déjà remplis au ministère sur telle ou telle option etc. l'étude a ouvert bien des portes et a donné la chance de revaloriser la situation qui n'est pas si rose pour l'étudiant de 1972.

Aux arts ménagers, il y eut quelques démonstrations pratiques et faciles courte pointe, tricot, bricolage, lesquelles furent bien appréciées de toutes, merci à la responsable Mlle Descôteaux.

M. le curé Marchand attire notre attention sur la responsabilité des parents envers nos enfants et surtout notre compréhension à leurs problèmes et sur ce c'est la levée de la réunion.

VOEUX DE PAQUES

A toute la paroisse, nos amis, que cette fête de la Résurrection vous apporte des joies familiales et donne à tous de grands et petits bonheurs qui sont le partage de la vie.

Joyeuses Pâques !

Jacqueline Trahan

SERVICE ANNIVERSAIRE

FLORA BELAND

épouse de feu Joseph Giguère. Une messe sera chantée vendredi le 7 avril à 7.30 p.m. à l'église de Louiseville. Parents et amis sont priés d'y assister.

ERRATA

On devait lire dans l'annonce de Bijouterie Louiseville le 9 mars.

Horaire d'ouverture :
Lundi, mardi : 9 hres a.m. à 5.30 hres p.m.
Mercredi : 9 hres a.m. à 12 hres
Jeudi, vendredi : 9 hres a.m. à 9 hres p.m.
Samedi : 9 hres a.m. à 5 heures p.m.

ECHO-VACANCES

Nouveaux mariés

10% d'escompte
sur DRAPERIES
COUVRE-LITS
et
ACCESSOIRES

CLAUDE A VOTRE SERVICE

Décorations **Jeannot**

228-4239 380 St-Jacques

Un foyer chaud et accueillant au coeur de Montréal . . . à l'heure du lunch, du cocktail, du dîner, des réunions d'affaires.

LE CAVELIER
La plus fine cuisine de la métropole.
- Déjeuners d'affaires à compter de $1.95
- Dîners gastronomiques, repas complet à partir de $4.25
- Danse

Le Pub Irlandais
"IRISH LANCER"
Le midi, buffet froid à $2.50

SALONS DE RECEPTIONS
- Banquets
- Congrès
- Réunions

CHAMBRES INVITANTES
- Climatisation
- Télévision
- A compter de $11.00

Facilités de stationnement
Réservez en appelant 866-6492

HOTEL DE LaSalle
1240 rue Drummond, Montréal
866-6492

Eloi Levasseur, prop.

ST-PAULIN TEL. : 268-2028

Quelques spéciaux de votre marché par excellence

ECHO-VACANCES

CROUTE A TARTE Monarch 18 on.	**0.41¢**
CHOCOLAT Lowney ass. barres à 10¢ spécial 10 barres	**0.87¢**
NESCAFE 10 on.	**$1.69**
FARINE Robin Hood 25 lb	**$2.69**
PECHES Métro demies 28 on.	**0.42¢**
SHORTENING Domestic 2½ lb	**$1.09**
EAU DE JAVEL Lavo 128 on.	**0.59¢**

CLÉMENT & FRÈRE LTÉE CLEMENT

700 Boul. Ouest Louiseville
Tél. : 228-2701

VOUS INVITENT
à rencontrer

PIERRE BRISSETTE,
Gérant des ventes

MAURICE CLEMENT
représentant

VIATEUR RABOUIN
représentant

Plymouth CHRYSLER Camions Fargo VENTE SERVICE

NOUS VEILLONS À VOTRE BIEN-ÊTRE... ET À VOTRE VOITURE!

Dodge CHRYSLER Camions Dodge VENTE SERVICE

A leur vaste salle de montre
A jouir des beaux jours avec une belle voiture neuve
A bénéficier d'une généreuse allocation d'échange vu notre urgent besoin d'autos usagées
A bénéficier des plus bas prix de la région

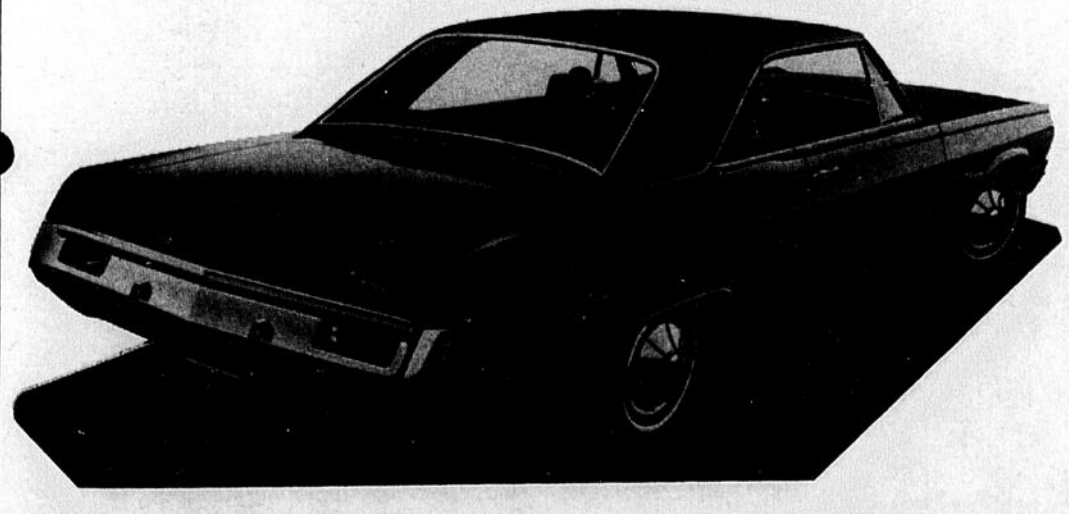

Votre ménage printanier est pour bientôt . . .
Avant de faire vos achats de papier tenture,
voyez notre vaste assortiment.
Admirez à votre aise nos 35 catalogues.

ECHO-VACANCES

Robert Viau Meubles

175 St-Laurent Louiseville Tél. : 228-5251

(Bénéficiez de notre stationnement)
Demandez nos peintures
KEM — KEM GLO VELVET ET SUPER KEM TONE

mots croisés

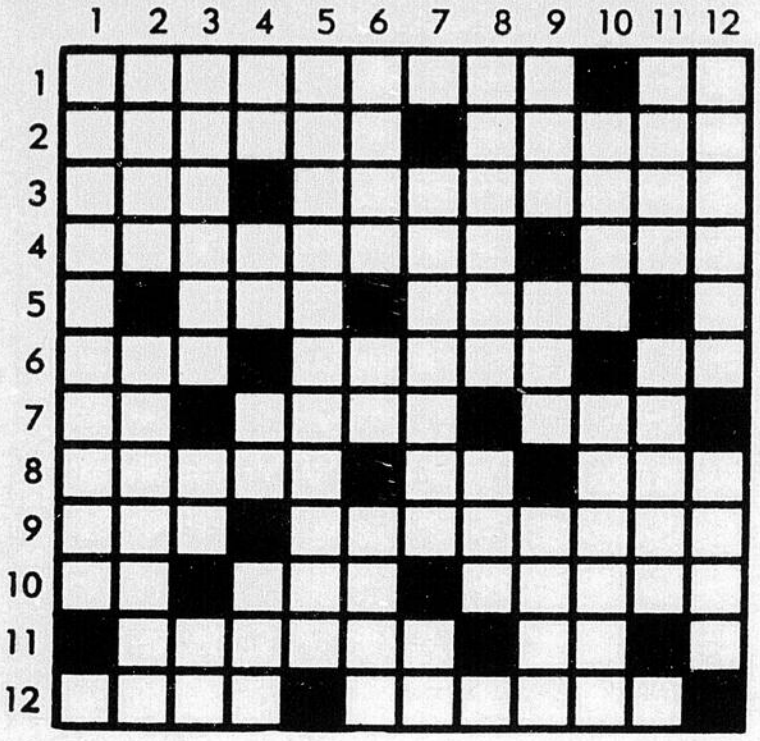

HORIZONTAL

I- Lieu planté de sapins. - Note de musique.

2- Allonger. - Abrév. de interurbain.

3- Petite prairie. - Récipient où l'on fait la salade.

4- Action d'aérer. - Roi ~~dolsraol.~~

5- Rivière, en espagnol. - Sigle de "Organisation du Traité de l'Atlantique Nord".

6- Principe de la vie. - Réduire en poudre avec la râpe. - En les.

7- Pron. pers. - Gamin de paris. - Point cardinal.

8- Lieu par où l'on sort. - Notre Seigneur. - Palmipède domestique.

9- Tente avec hardiesse. - Traiter, discuter pour arriver à un accord.

10- Symb. du sodium. - Possèdent. - Planète que nous habitons.

II- Du verbe garer. - Nég.

12- Fait tort, nuit. - Enlever la tête d'un arbre.

VERTICAL

I- Action de séparer.

2- Foyer de la cheminée. - Communication importante.

3- Le premier pape. - Pron. pers. - Carte à jouer.

4- Term. d'inf. - Du verbe avoir. Pron. pers. - Unité monétaire de Norvège.

5- Disciple de Nestorius.

6- Me rendrai. - a tempo. - Exister.

7- Exercice de voltige aérienne. - A tempo.

8- Qui annonce de la gaieté. - Dénué d'esprit.

9- Fin, en anglais. - Mesure agraire. - Dix fois dix.

10- Adj. poss. - Espace de temps depuis le déclin du jour jusqu'au moment où l'on se couche.

11- Qui existe effectivement. - Canal qui amène l'eau de la mer dans les marais salants.

12- Allais à l'aventure. - Epoque, pl.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	I	N	T	E	R	S	I	D	E	R	A	L
2	L	A	I	N	E	■	M	I	S	■	R	E
3	E	I	R	E	■	A	P	O	T	R	E	S
4	U	N	■	E	E	■	O	D	E	O	N	■
5	S	■	O	■	L	O	T	E	R	I	E	S
6	■	P	R	E	■	R	E	■	A	S	■	A
7	C	R	E	T	O	N	N	E	S	■	A	G
8	R	E	■	N	I	E	C	E	■	A	R	E
9	A	M	■	A	E	R	E	■	R	I	O	M
10	S	I	S	■	S	A	■	T	E	R	M	E
11	S	E	I	N	■	I	V	R	E	■	E	N
12	E	R	R	A	I	T	■	I	R	A	■	T

INVITATION A ENTAILLER LE PLUS POSSIBLE D'ERABLES

QUEBEC — Les spécialistes de la Division apicole et acéricole au ministère québécois de l'Agriculture invitent les producteurs de sirop d'érable à faire cette année le plus grand nombre d'entailles possible.

En effet, selon le chef de la Division, M. Jean Guilbault, la production acéricole du printemps est d'ores et déjà assurée d'un excellent marché et elle devrait bénéficier de prix intéressants.

M. Guilbault espère évidemment qu'une température favorable au moment des sucre permettra de corriger les pertes occasionnées par les faibles rendements des trois dernières récoltes

A quelques semaines de la prochaine récolte, les produits de l'érable sont toujours aussi rares sur le marché et leurs prix demeurent excellents, comme ils l'étaient au printemps dernier alors que le sirop de catégorie AA, en vrac, atteignait 45 cents la livre, contre 32 l'année précédente.

Adressez-vous en toute confiance à

La Teinturerie ST-LAURENT

QUE CE SOIT POUR :

• NETTOYAGE — • TEINTURE

• PRESSAGE OU LAVAGE DE CHEMISES

Au service de Louiseville et du Comté depuis 27 ans. 43 années d'expérience pour mieux vous servir.

131, ST-AIME (rue de la gare) · 228-4477 — LOUISEVILLE

Votre spécialiste en :
Chauffage air chaud
Ventilation - Climatisation
Humidification

Bruno Bergeron

FERBLANTIER LICENCIE

Dépositaire des produits : L'ISLET — DELUXAIR

1440 rue Nepveu Tél. : 228-3228 Ste-Ursule

ECHO-VACANCES

SEUL DEPÒSITAIRE AUTORISÉ DANS LA REGION

MICHELIN 'X'

CENTRE DU PNEU TROTTIER

St-Tite
Shawinigan
Cap-de-la-Madeleine

790 PETIT-BOIS

LOUISEVILLE — TEL. 228-4943

INGLIS INGLIS ECHO-VACANCES INGLIS INGLIS

Important

SI . . . vous croyez que meubler 3 pièces pour $489.00 est une bonne affaire ne venez pas chez nous . . .

SI . . . vous desirez qu'avec l'achat de votre ameublement on vous donne (soit disant gratuitement) lampes de salon ou de chambre, coutellerie, chaudrons ou service de vaisselle, ne venez pas chez nous . . .

SI . . . . Vous croyez bon acheter des appareils électriques sans service inclus, sans vous soucier du service après vente, ne venez pas chez nous . . .

Plus important

SI . . . vous cherchez des prix honnêtes et non soufflés

SI . . . vous désirez faire de bons marchés avec un marchand qui renseigne d'abord et vous permet d'acheter ensuite

SI . . . vous désirez un bon service après vente

SI . . . vous voulez vraiment en avoir pour votre argent

VENEZ CHEZ NOUS

RENÉ JOURDAIN MEUBLES

RENE JOURDAIN, prop.

264, rue St-Laurent — Louiseville — Tél. : 228-5252

INGLIS INGLIS INGLIS INGLIS INGLIS

LA COMMISSION SCOLAIRE DE GRAND'PRE

AVIS PUBLIC

Avis public est, par la présente donné que la liste de tous les électeurs de la Municipalité scolaire de Grand'Pré a été préparée suivant la loi et est maintenant déposée au Secrétariat de la Commission scolaire situé à 81, Ste-Elisabeth, Louiseville.

Cette liste se rattache aux 13 quartiers suivants, à savoir :
Quartier No 1 : Louiseville Paroisse, Partie Est.
Quartier No 2 : Ville de Louiseville, Partie Est.
Quartier No 3 : Ville de Louiseville, Partie Centre.
Quartier No 4 : Ville de Louiseville, Partie Ouest.
Quartier No 5 : Louiseville Paroisse, Partie Ouest.
Quartier No 6 : Maskinongé.
Quartier No 7 : Yamachiche.
Quartier No 8 : St-Justin.
Quartier No 9 : Ste-Ursule.
Quatrier No 10 : St-Léon.
Quartier No 11 : St-Edouard.
Quartier No 12 : Ste-Angèle.
Quartier No 13 : St-Sévère.

Cette liste est déposée pour l'information de toute personne intéressée et deviendra en vigueur le 1er mai 1972.

Les demandes en inscription ou en radiation doivent être faites par écrit, par téléphone ou en personne, au bureau du Secrétaire-trésorier intérimaire dans les quinze jours suivants l'avis du dépôt de la liste.

Donné à LOUISEVILLE ce 24ième jour du mois de mars 1972.

J.B. Milot,
sec.-trés. intérimaire.